

LIVRET DE FORMATION 2026



Aquarelle par Aliette GOUSSEAU



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

LIVRET DE FORMATION NUMERIQUE

La version informatique (.pdf) régulièrement actualisée du livret de formation 2026 du Centre Hospitalier de Saumur, ainsi que les annexes suivantes, non incluses dans la version papier:

- **Annexe 1 : PROJET D'ETABLISSEMENT 2024-2028**
- **Annexe 2 : LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2026 EN CHIFFRES**
sont disponibles et consultables aux emplacements suivants :

G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Livret de Formation\Livret de Formation\2026
Compte personnel Qamino / Mes fiches pratiques
<https://www.ch-saumur.fr/espace-formation-0>

LE SERVICE FORMATION CONTINUE VOUS ACCUEILLE DU LUNDI AU VENDREDI

BUREAU FORMATION CONTINUE – RDC DU BÂTIMENT G (DRH) CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	FERME
14h00 – 17h00				

Bernard DEVANNE

Responsable de la Formation Continue

Formations externes, dispositifs individuels

02.41.53.32.13

Fanny ASSERAY

Chargée de la Formation Continue

Formations collectives, vente de formation

02.41.53.32.46

formation@ch-saumur.fr

SOMMAIRE

PRESENTATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2025	6
↳ PERSONNEL NON-MÉDICAL	7
↳ PERSONNEL MÉDICAL	12
L'ORGANISME DE FORMATION DU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR	17
LES COMMISSIONS	20
↳ COMMISSION DE FORMATION (PERSONNEL NON-MÉDICAL)	21
↳ COMMISSION DPC-FMC (PERSONNEL MÉDICAL)	22
LES DISPOSITIFS INDIVIDUELIS	23
↳ LES ÉTUDES PROMOTIONNELLES (EP)	24
↳ LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)	27
↳ LE BILAN DE COMPÉTENCES (BC)	29
↳ LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE	30
↳ LE CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)	31
↳ LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)	32
LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)	33
CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION	
CALENDRIER DES FORMATIONS	37
↳ JANVIER	38
↳ FÉVRIER	39
↳ MARS	40
↳ AVRIL	42
↳ MAI	44
↳ JUIN	45
↳ SEPTEMBRE	48
↳ OCTOBRE	50
↳ NOVEMBRE	52
↳ DÉCEMBRE	54
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : LES FORMATIONS RÈGLEMENTAIRES	55
↳ SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION - CH DE SAUMUR	56
↳ SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE - CH DE SAUMUR	57
NOUVEAU ! SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE – IN SITU - CH DE SAUMUR	58
↳ SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET MISE EN SECURITE - CH DE LONGUÉ-JUMELLES	59
↳ ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE - NIVEAU 1 – FORMATION INITIALE	60
↳ ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE - NIVEAU 1 – REVALIDATION	61
↳ ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE - NIVEAU 2 – FORMATION INITIALE	62
↳ ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE - NIVEAU 2 – REVALIDATION	63
NOUVEAU ! FORMATION SURF	64
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : LES FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE MÉTIER ET LE POSTE	65
↳ CODAGE MCO (FORMATION DE BASE) LE PMSI – REGLES DE CODAGE MCO	66
↳ GRADATION DES SEJOURS AMBULATOIRES	67
↳ SECURITE TRANSFUSIONNELLE - FORMATION EN E-LEARNING	68
↳ RADIOPROTECTION DU PERSONNEL	69
↳ CIRCUIT DU MÉDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX STÉRILES AU CH DE SAUMUR	70
↳ SÉCURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE - ÉTABLISSEMENT SANITAIRE	71
↳ SÉCURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE - EHPAD	72
↳ MÉDICAMENTS À RISQUE : CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER À L'HÔPITAL – PRÉSENTIEL	73

↳ 11 POINTS-CLÉS SUR L'ORGANISATION DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT - QUICK-FORMATION	74
↳ MÉDICAMENTS À RISQUE : CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER À L'HÔPITAL - FORMATIONS EN E-LEARNING	75
↳ INCIDENCE DE LA QUALITÉ DU PRÉLÈVEMENT SUR LES RÉSULTATS DES ANALYSES : RÔLE DES IDE	79
↳ IDENTITOVIDIGILANCE	80
Nouvel intitulé GESTION DU RISQUE INFECTIEUX : LES INCONTOURNABLES	81
↳ FORMATION DES CORRESPONDANTS PARAMÉDICAUX EN HYGIÈNE DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX	82
Nouvel intitulé HABILITATION AU BIONETTOYAGE DES LOCAUX EN SERVICES DE SOINS	84
Nouvel intitulé GESTION DU RISQUE INFECTIEUX LIÉ AUX DISPOSITIFS INVASIFS - THÉORIE ET ATELIERS PRATIQUES	86
↳ MANUTENTION DES PATIENTS - FORMATION INITIALE	87
↳ MANUTENTION DES PATIENTS – RECYCLAGE	88
↳ GESTES ET POSTURES DE SECURITE - POSTES ADMINISTRATIFS	89
↳ GESTES ET POSTURES DE SECURITE - POSTES TECHNIQUES ET AUTRES POSTES AVEC PORT DE CHARGES LOURDES	90
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : QUALITÉ – GESTION DES RISQUES - USAGERS	91
NOUVEAU ! ANNONCER UN DOMMAGE ASSOCIÉ AUX SOINS	92
NOUVEAU ! L'ACCOMPAGNEMENT IMMÉDIAT DES FAMILLES ENDEUILLÉES	93
↳ FORMATION REVUE DE MORBI-MORTALITÉ (RMM)	94
NOUVEAU ! TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET FACTEURS HUMAINS - DÉVELOPPER LE SAVOIR-ÊTRE	95
↳ UTILISATION DU LOGICIEL QUALNET - NIVEAU UTILISATEUR	96
↳ UTILISATION DU LOGICIEL QUALNET - NIVEAU RÉDACTEUR	97
↳ SIGNALLEMENT DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES : POURQUOI ? COMMENT ?	98
↳ GÉRER LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES EN TANT QU'ENCADRANT	99
↳ GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT	100
↳ GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT – RESTITUTION DES ACQUIS	101
Nouvel intitulé BONNES PRATIQUES DE BIONETTOYAGE DES LOCAUX ET D'UTILISATION DES PRODUITS	102
Nouvel intitulé PRÉCAUTIONS STANDARD ET GESTION DES EXCRÉTA : NE LES OUBLIEZ SURTOUT PAS!	103
Nouvel intitulé TOUT SAVOIR SUR LES PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES ET LES NOUVELLES PRÉCAUTIONS RESPIRATOIRES	104
Nouvel intitulé ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG (AES) - CONNAITRE LES RISQUES POUR MIEUX LES PRÉVENIR	105
NOUVEAU ! COMMENT ÉVITER LES INFECTIONS SUR KTP DANS SON SERVICE?	106
↳ APPORTS EN ADDICTOLOGIE, APPROCHE RPIB (REPÉRAGE PRÉCOCE ET INTERVENTION BRÈVE) ET PRESCRIPTION DE TRAITEMENT DE SUBSTITUTION NICOTINIQUE (TSN)	107
NOUVEAU ! CHECKLIST ET TRAVAIL EN ÉQUIPE AU BLOC OPÉRATOIRE	108
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : PROJET D'ÉTABLISSEMENT : PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE	109
NOUVEAU ! PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR - GÉNÉRALITÉS	110
NOUVEAU ! PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR - ÉVALUATION DE LA DOULEUR CHEZ L'ENFANT ET LE NOUVEAU-NÉ	111
NOUVEAU ! PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR - ÉVALUATION DE LA DOULEUR CHEZ L'ADULTE ET LA PERSONNE NON COMMUNICANTE	112
NOUVEAU ! PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR - PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES DOULEURS PROVOQUÉES PAR LES SOINS	113
↳ COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L'HYPNOSE - NIVEAU 1	114
↳ COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L'HYPNOSE - NIVEAU 2 : DOULEUR DE L'ENFANT ET DU NOUVEAU-NÉ	115
↳ LE TOUCHER-MASSAGE RELATIONNEL - NIVEAU 1	116
↳ LE TOUCHER-MASSAGE RELATIONNEL - NIVEAU 2	117
↳ SELF-SAUVEGARDE - NIVEAU 1	118
↳ SELF-SAUVEGARDE - NIVEAU 2	119
NOUVELLE VERSION ! ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOINS PALLIATIFS ET EN FIN DE VIE	120
NOUVEAU ! SOINS ET VIEILLISSEMENT EN SANTE - COMPRENDRE, PRÉVENIR, ACCOMPAGNER DANS UNE DÉMARCHE BIENTRAITANTE	121

FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : PROJET D'ÉTABLISSEMENT : QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	122
NOUVEAU ! GESTION DE L'AGRESSIVITÉ EN SITUATION PROFESSIONNELLE - PERSONNEL SOIGNANT	123
NOUVEAU ! GESTION DE L'AGRESSIVITÉ EN SITUATION PROFESSIONNELLE – AGENTS D'ACCUEIL	124
↳ GESTION DU STRESS ET PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL	125
↳ SE PRÉPARER À LA RETRAITE	126
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : PROJET D'ÉTABLISSEMENT : ENCADREMENT	127
↳ ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES	128
↳ UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION - ÉDITIONS CADRES	133
↳ UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION - INSCRIPTIONS EN LIGNE	134
↳ UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION - CONDUITE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DE FORMATION	135
↳ ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L'HOPITAL – SENSIBILISATION DE L'ENCADREMENT	136
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : PROJET D'ÉTABLISSEMENT : ÉTHIQUE, JURIDIQUE	137
↳ ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L'HOPITAL	138
↳ DROIT DES PATIENTS	139
↳ DIRECTIVES ANTICIPÉES	140
NOUVEAU ! PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA RÉFLEXION ÉTHIQUE	141
NOUVEAU ! RESPONSABILITÉS EN SECTEUR INTERVENTIONNEL	142
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : PROJET D'ÉTABLISSEMENT : PROFESSIONNALISATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES	137
↳ PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES SECRÉTAIRES MEDICALES	144
↳ PROFESSIONNALISATION ET DEMARCHE QUALITÉ DE L'ACCUEIL	149
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : PROJET D'ÉTABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	151
↳ MICROSOFT WORD - NIVEAU 1	152
↳ MICROSOFT WORD - NIVEAU 2	153
↳ MICROSOFT EXCEL - NIVEAU 1	154
↳ MICROSOFT EXCEL - NIVEAU 2	155
↳ MICROSOFT EXCEL - NIVEAU 3	156
↳ MICROSOFT POWER POINT	157
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : PROJET D'ÉTABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	158
↳ FORMATION AU TUTORAT INFIRMIER ET AIDE SOIGNANT - UNE FORMATION PRATIQUE À LA MISE EN ŒUVRE DU TUTORAT PARAMÉDICAL	159
NOUVEAU ! SENSIBILISATION À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE	160
↳ ENREGISTREMENT DES VICTIMES SUR LA PLATEFORME SI-VIC	161
↳ SAISIE DES ADMISSIONS DANS LA GAP	162
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : PROJETS DE PÔLES : PÔLE FESCM	163
↳ SIMULATION EN RÉANIMATION NÉO-NATALE - NIVEAU 1	164
↳ SIMULATION EN RÉANIMATION NÉO-NATALE - NIVEAU 2	165
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : PROJETS DE PÔLES : PÔLE GÉRIATRIE	166
↳ PRENDRE SOIN ET METTRE EN ŒUVRE UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE	167
↳ PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES EN EHPAD	169
↳ COMPRENDRE ET PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES DEMENTIELS	170
FORMATIONS INSTITUTIONNELLES : PROJETS DE PÔLES : PÔLE PSYCHIATRIE	171
↳ SIMULATION EN PSYCHIATRIE - ISOLEMENT ET CONTENTION	172
↳ PERFECTIONNEMENT DE L'ÉCOUTE, DE L'OBSERVATION CLINIQUE ET SA RESTITUTION DANS LE CHAMP PSYCHIATRIQUE	173
ANNEXES	174
↳ FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION EN FORMATION INDIVIDUELLE	175
↳ FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION – FORMATIONS EXTERNES COURTES	176
↳ FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION – ÉTUDES PROMOTIONNELLES ET FORMATIONS EXTERNES LONGUES	180
↳ RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES EN FORMATION AU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR	183

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EST ÉLABORÉ EN PRENANT EN COMPTE :

- ↳ L'instruction DGOS/RH4/DGCS/4B/2019/160 du 08 juillet 2019 relative aux orientations retenues pour 2023 en matière de développement des compétences des personnels des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- ↳ Les orientations pluriannuelles 2024-2028 du Centre Hospitalier de Saumur ;
- ↳ L'accompagnement du projet d'établissement ;
- ↳ La poursuite du processus de contractualisation avec une délégation des enveloppes de pôles ;
- ↳ La politique de formation promotionnelle de l'établissement et de l'ANFH ;
- ↳ La poursuite des actions de formation du Développement Professionnel Continu (DPC) ;
- ↳ Une continuité du plan de formation 2025 ;
- ↳ L'analyse du recensement des besoins de formation ;
- ↳ Les contraintes budgétaires.

LES ORIENTATIONS PLURIANNUELLES DE LA FORMATION CONTINUE 2024-2028 :

- ↳ Les orientations de la formation continue tiennent compte du projet d'établissement 2024-2028
- ↳ Ce projet tient également compte du décret relatif à la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie des agents de la fonction publique hospitalière.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TIENT COMPTE DU CONTEXTE ACTUEL DE L'ÉTABLISSEMENT :

- ↳ La gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) permet d'adapter, à court et moyen termes, les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie de l'Etablissement ;
- ↳ Les entretiens professionnels permettent la mise en œuvre de projets professionnels cohérents pour les agents et pour l'établissement.
- ↳ L'obligation annuelle pour les personnels médicaux et la majeure partie des personnels paramédicaux de suivre un programme de développement professionnel continu (DPC) ;
- ↳ L'implication des responsables de Pôle dans de la délégation de gestion des pôles (formation, effectifs notamment)
- ↳ Le processus continu d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins aboutissant à la certification du centre hospitalier et l'évaluation externe des EHPAD.

Les nouvelles orientations sont décrites dans le projet d'établissement 2024-2028, disponible en annexe dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Livret de Formation\Livret de Formation 2026

LA CONSTITUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

Il comprend les différents types d'actions prévues dans le décret 2008-824 du 21 août 2008 relatif à la Formation Professionnelle Tout au Long de La Vie (FPTLV) des agents de la Fonction Publique Hospitalière, à savoir :

- ↳ Formation professionnelle continue
- ↳ Actions visant le développement des connaissances et des compétences
- ↳ Actions de préparation aux examens et concours et promotion interne
- ↳ Actions de reconversion
- ↳ Études promotionnelles

Les actions de formations peuvent être individuelles ou collectives.

Le plan de Développement des Compétences 2026 a été présenté et validé par la Commission de formation et le Comité Social d'Établissement (CSE) fin 2025

PRESENTATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2026



PERSONNEL NON-MÉDICAL

Calendrier d'élaboration et de mise en œuvre du plan						
Février / Mars	Septembre	Septembre / octobre	Novembre	Décembre	Décembre / Janvier	A partir de Janvier
Lancement de la campagne des entretiens de formation	Recueil et analyse des besoins exprimés	Elaboration du plan de formation	Présentation du plan en Commission de Formation, validation en CSE	Édition et diffusion du Livret de Formation	Courrier à chaque agent informant des formations validées parmi ses demandes	Formations collectives : l'agent demande à son cadre de réaliser son inscription

PLAN INDIVIDUEL DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : LE PASSEPORT FORMATION

Pour les métiers suivants, chaque agent dispose d'un Passeport Formation détaillant les formations nécessaires au cours de sa carrière, selon son métier et son poste :

IDE – AS – Agent de restauration – Cuisinier/e – Diététicien/ne – AP – ASH – AMA
(Les passeports formation sont en cours de construction pour les autres métiers)

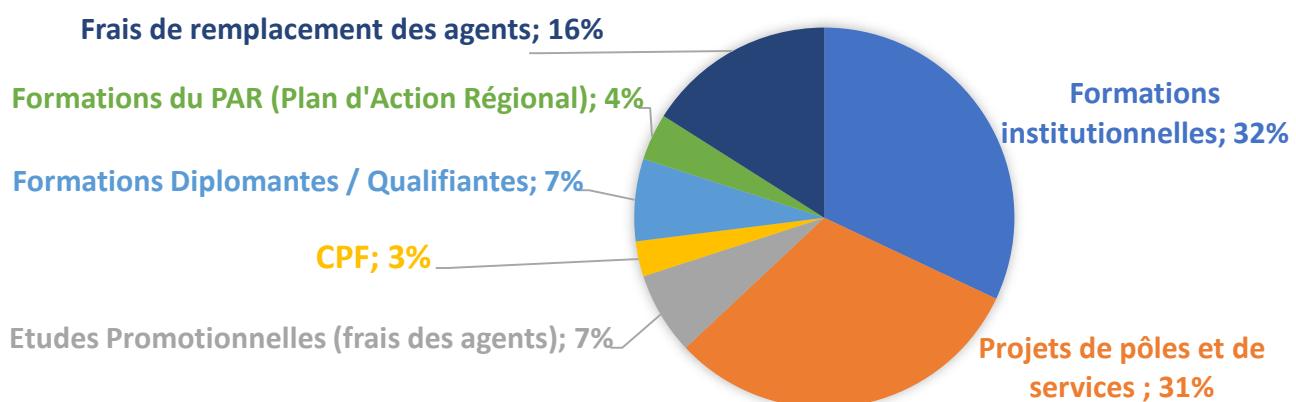
Il appartient à l'agent d'utiliser ce passeport et de le mettre à jour en vue de son entretien annuel ou dans la perspective d'une mobilité ou d'une adaptation à un poste

Le passeport formation est composé de 4 catégories :

- ↳ Formations réglementaires ou de base à faire dès que possible
- ↳ Formations obligatoires dans l'année
- ↳ Formations obligatoires dans la durée de l'affectation
- ↳ Formations optionnelles du service

Vous pouvez trouver votre passeport formation dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Passeports formation

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES INSTITUTIONNELLES ET DE PÔLE



Les dispositifs individuels

Bilan de Compétence (BC)	Congé de Formation Professionnelle (CFP)
Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	Etudes Promotionnelles (EP)
Compte Personnel de Formation (CPF)	

QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION ?

Tout agent titulaire, stagiaire ou contractuel peut bénéficier de la formation professionnelle.

DEMANDER UNE FORMATION

FORMATIONS COLLECTIVES EN INTRA

(formations réalisées au CH et consultables sur le livret de formation)

L'AGENT	<ul style="list-style-type: none">- Demande une formation auprès de son cadre de service, lors de son entretien de formation annuel ou à une autre occasion
LE CADRE DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none">- Inscrit ses agents via la plateforme Gesform Evolution avant le 15 du mois précédent la date de la formation- S'assure de la planification de la formation sur le planning de l'agent- Prévient le service formation de tout changement, par mail à formation@ch-saumur.fr
LE SERVICE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle les inscriptions, les prérequis, s'il y en a, si le nombre d'inscrit est suffisant- Valide les inscriptions sur Gesform Evolution (une notification de confirmation est envoyée au cadre)- Informe les cadres de tout changement (horaire, date, salle, annulation, report) par mail- Envoie la convocation au cadre, par courrier interne
LE CADRE DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none">- Remet la convocation à l'agent- Prévient le service formation de tout changement par mail à formation@ch-saumur.fr
L'AGENT	<ul style="list-style-type: none">- Prévient son cadre de tout changement, absence, retard- Réalise la formation- Signe la feuille d'émargement
LE SERVICE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle la feuille d'émargement, contacte le cadre par mail en cas d'absence non signalée- Envoie l'attestation de formation au cadre, par courrier interne
LE CADRE DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none">- Remet son attestation à l'agent

OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ?

Tous les mois, le Service Formation envoie **un mail de rappel** à tous les cadres concernant les formations collectives à venir le mois suivant.

Documents mis à disposition dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION, sur QualNet, sur Qamino et sur le site internet du CH :

- Livret de Formation 2026 et ses annexes

FORMATIONS INDIVIDUELLES

(formations réalisées hors du CH)

L'AGENT	<ul style="list-style-type: none">- Demande une formation auprès de son cadre, lors de son entretien de formation annuel ou à une autre occasion- Remplit le formulaire « Demande d'inscription à une formation » et le remet à son cadre accompagné du programme et du bulletin d'inscription de la formation demandée
LE CADRE DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none">- Complète le formulaire « Demande d'inscription à une formation », en émettant un avis favorable ou défavorable motivé, et en définissant les objectifs et la priorité- Transmet le formulaire au responsable de Pôle, qui le signe également en émettant un avis favorable ou défavorable motivé.- S'assure de la planification de la formation sur le planning de l'agent- Envoie ensuite le formulaire par courrier interne au service formation au minimum 30 jours avant la date de la formation demandée
LE SERVICE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- <i>En cas de refus, renvoie le formulaire refusé par la DRH au cadre</i>- Contrôle si la demande est inscrite au plan de formation et validée par la hiérarchie de l'agent- Réalise l'inscription auprès de l'organisme de formation- Informe les cadres de tout changement (date, lieu, horaires, annulation, report) par mail- Envoie la convocation au cadre, par courrier interne, accompagnée des documents concernant les remboursements de frais de formation et tout autre document utile à l'agent pour la bonne réalisation de sa formation
LE CADRE DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none">- Remet à l'agent la convocation, accompagnée des documents annexes- Prévient le service formation de tout changement, par mail à formation@ch-saumur.fr
L'AGENT	<ul style="list-style-type: none">- Prévient son cadre de tout changement, absence, retard- Réalise la formation- Signe la feuille d'émargement lors de la formation- Récupère son attestation de présence auprès de l'organisme de formation- Complète le formulaire de demande de remboursement des frais de formation, et le renvoie accompagné des documents requis, et de son attestation de présence, par courrier interne au Service Formation
LE SERVICE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle la feuille d'émargement et/ou l'attestation de présence, contacte le cadre par mail en cas d'absence non signalée- Contrôle la demande de remboursement de frais de formation, la corrige si besoin au vu des barèmes en cours- Déclenche le remboursement des frais de formation auprès de l'ANFH, ceux-ci sont versés directement sur le compte bancaire de l'agent

OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ?

Documents mis à disposition dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION, sur QualNet, et sur Qamino :

- Formulaire de demande d'inscription à une formation externe
- Formulaire de demande de remboursement de frais de formation
- Notice explicative pour demande de remboursement de frais de formation

FORMATIONS QUALIFIANTES / DIPLÔMANTES

(formations réalisées hors du CH)

L'AGENT	<ul style="list-style-type: none"> - Demande une formation QUALIFIANTE-DIPLOMANTE auprès de son cadre, lors de son entretien de formation annuel ou à une autre occasion - Rédige une Lettre de Motivation à l'attention du DRH, un Curriculum Vitae (CV) - Remplit le formulaire « Demande d'inscription à une formation » et le remet à son cadre accompagné du programme - <i>La lettre de motivation et le CV seront joints au formulaire « Demande d'inscription à une formation »</i>
LE CADRE DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none"> - Complète le formulaire « Demande d'inscription à une formation », en émettant un avis favorable ou défavorable motivé, et en définissant les objectifs et la priorité - Transmet le formulaire au responsable de Pôle, qui le signe également en émettant un avis favorable ou défavorable motivé. - S'assure de la planification de la formation sur le planning de l'agent - Envoie ensuite le formulaire par courrier interne au service formation au minimum 30 jours avant la date de la formation demandée
LE SERVICE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Demande la validation auprès de la Direction concernée par l'agent</i> - Renvoie le formulaire validé ou refusé au cadre
L'AGENT	<ul style="list-style-type: none"> - Réalise l'inscription auprès de l'organisme de formation - Informe le service formation de la validation de son inscription. - Adresse au service formation l'attestation de prise en charge financière pour validation
LE SERVICE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Envoie la convocation au cadre, par courrier interne, accompagnée des documents concernant les remboursements de frais de formation et tout autre document utile à l'agent pour la bonne réalisation de sa formation
LE CADRE DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none"> - Remet à l'agent la convocation, accompagnée des documents annexes - Prévient le service formation de tout changement, par mail à formation@ch-saumur.fr
L'AGENT	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Prévient le service formation et son cadre de tout changement, absence, retard</i> - Réalise la formation - Signe la feuille d'émargement lors de la formation - Récupère son attestation de présence auprès de l'organisme de formation - Complète le formulaire de demande de remboursement des frais de formation, et le renvoie accompagné des justificatifs de frais et de son attestation de présence, par courrier interne au Service Formation
LE SERVICE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle la feuille d'émargement et/ou l'attestation de présence, contacte le cadre par mail en cas d'absence non signalée - Contrôle la demande de remboursement de frais de formation, la corrige si besoin au vu des barèmes en cours - Déclenche le remboursement des frais de formation auprès de l'ANFH, ceux-ci sont versés directement sur le compte bancaire de l'agent

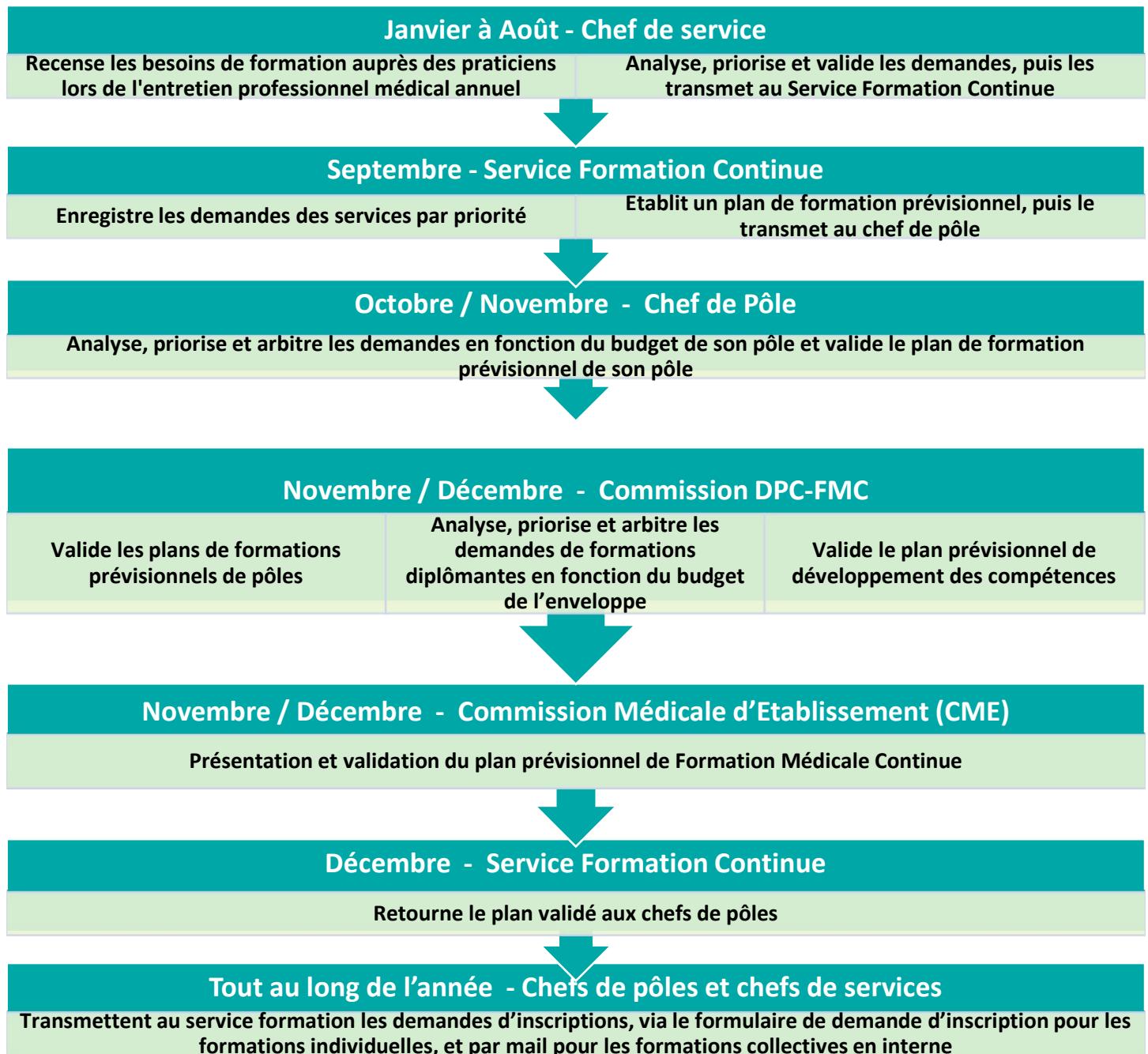
OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ?

Documents mis à disposition dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION, sur QualNet, et sur Qamino :

- Formulaire de demande d'inscription à une formation externe
- Formulaire de demande de remboursement de frais de formation
- Notice explicative pour demande de remboursement de frais de formation

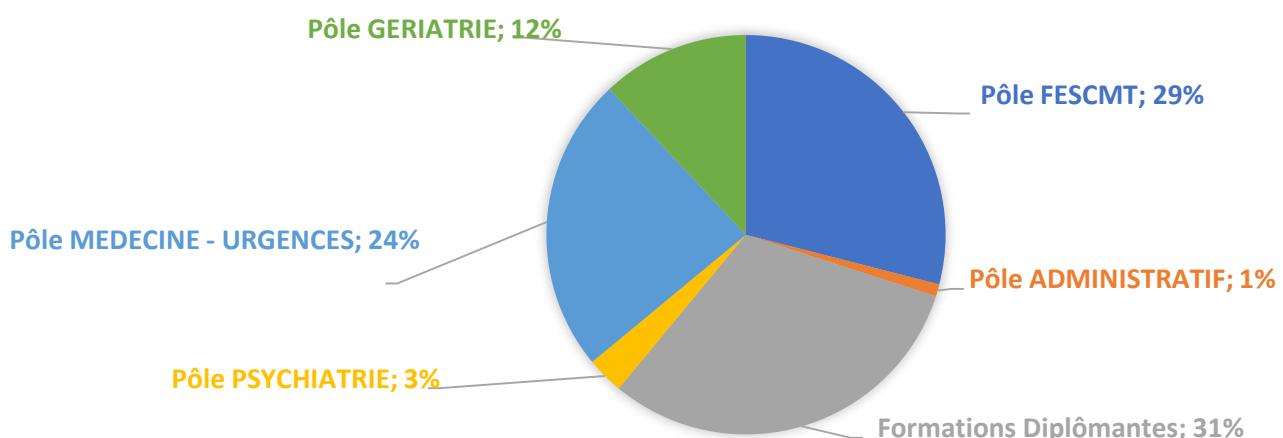
PRESENTATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2026

➔ PERSONNEL MÉDICAL



RÉPARTITION DU BUDGET DE LA FORMATION MÉDICALE CONTINUE

(calculée en fonction des effectifs du personnel médical dans chaque pôle)



QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION ?

Tout praticien hospitalier, attaché, associé, assistant ou contractuel peut bénéficier de la formation professionnelle continue.

DEMANDER UNE FORMATION

FORMATIONS COLLECTIVES EN INTRA

(formations réalisées au CH et consultables sur le livret de formation)

LE PRATICIEN OU SON CHEF DE SERVICE / DE PÔLE	<ul style="list-style-type: none">- Demande son inscription par mail à formation@ch-saumur.fr (avant le 15 du mois précédent la session)- Prévient le service formation de tout changement, par mail à formation@ch-saumur.fr
LE SERVICE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle les inscriptions, les prérequis s'il y en a, si le nombre d'inscrits est suffisant- Informe le praticien de tout changement (horaire, date, salle, annulation, report) par mail- Envoie la convocation au praticien, par courrier interne ou mail
LE PRATICIEN	<ul style="list-style-type: none">- Prévient le Service Formation de tout changement, absence, retard- Réalise la formation- Signe la feuille d'émargement
LE SERVICE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle la feuille d'émargement, contacte le praticien par mail en cas d'absence non signalée- Envoie l'attestation de formation au praticien, par courrier interne

OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ?

Tous les mois, le Service Formation envoie un mail de rappel à tous les cadres et chefs de services concernant les formations à venir le mois suivant.

Documents mis à disposition dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION, sur QualNet et sur Qamino :

- Livret de Formation 2026 et ses annexes
- Formulaire de demande d'inscription à une formation externe
- Formulaire de demande de remboursement de frais de formation
- Notice explicative pour demande de remboursement de frais de formation

FORMATIONS INDIVIDUELLES

(formations hors du CH de Saumur)

LE PRATICIEN	<ul style="list-style-type: none">- Demande une formation auprès de son responsable de service, lors de son entretien professionnel médical annuel (ce qui permet la prise en compte de sa demande dans le plan et le budget de formation de l'année suivante).- <u>Suite à la validation de sa demande, le praticien remplit le formulaire de demande d'inscription à une formation et le fait viser par son responsable de service et de pôle, qui le signe en émettant un avis favorable ou défavorable motivé, en définissant les objectifs et la priorité</u>- Envoie ensuite le formulaire par courrier interne au service formation (au minimum 30 jours avant la date de la formation demandée)
LE SERVICE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Réalise l'inscription auprès de l'organisme de formation- Informe le praticien de tout changement (date, lieu, horaires, annulation, report) par mail- Envoie la convocation / ordre de mission au praticien, par courrier interne, accompagnée des documents concernant les remboursements de frais de formation et tout autre document utile au praticien pour la bonne réalisation de sa formation
LE PRATICIEN	<ul style="list-style-type: none">- Prévient le service formation de tout changement, absence, ou retard, par mail à formation@ch-saumur.fr- Réalise la formation- Signe la feuille d'émargement lors de la formation- Récupère son attestation de présence auprès de l'organisme de formation- Complète le formulaire de demande de remboursement des frais de formation, et le renvoie accompagné des documents requis, et de son attestation de présence, par courrier interne au Service Formation
LE SERVICE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle la feuille d'émargement, contacte le praticien par mail en cas d'absence non signalée- Contrôle la demande de remboursement de frais de formation, la corrige si besoin au vu des barèmes en cours- Déclenche le remboursement des frais de formation auprès de l'ANFH, ceux-ci sont versés directement sur le compte bancaire du praticien

LES OBLIGATIONS DU PRATICIEN EN FORMATION

Obligation de présence et de passer les épreuves, (attestation et résultats à fournir à la commission FMC-DPC par l'intermédiaire du service formation).

Recommandation d'un retour d'expérience aux équipes par des staffs ou autre modalité de diffusion

LES RÈGLES DE FINANCEMENT DES FORMATIONS MÉDICALES

Peuvent se voir financer un diplôme ou une capacité :

- ↳ Les praticiens exerçant **depuis au moins un an dans l'établissement** (règle applicable uniquement aux praticiens contractuels), sauf accord exprès de prise en charge d'une formation par la direction lors du recrutement.
- ↳ Les praticiens exerçant pour une **quotité minimale de 50%** au CH de Saumur. Si un praticien exerce en temps partagé dans un autre établissement, la formation peut être autorisée, sous réserve que l'établissement d'accueil donne son accord sur la proratation des jours de formation d'après la quotité de temps de travail.
- ↳ Les praticiens n'ayant annoncé **ni départ en retraite ni départ de l'établissement** et s'engageant à **réinvestir leur formation** dans leur exercice professionnel au CH de Saumur dans les 2 ans suivant la fin de formation.

Par ailleurs, afin d'assurer la continuité de service et de garantir l'intérêt de la formation pour l'établissement :

- ↳ La formation doit être en cohérence avec le projet de service et/ou le projet de pôle ; recueillir un avis préalable du chef de service et du chef de pôle
- ↳ Les temps d'absence pour formation doivent être bien indiqués par anticipation dans les tableaux de service
- ↳ Dans le cas où plusieurs praticiens d'un même service sollicitent une formation sur la même période, il est laissé à l'appréciation du chef de service la validation des départs en formation en tenant compte de la présence médicale nécessaire à la continuité des soins.
- ↳ Pour assurer un maximum de départs en formation, **les frais de stage dans le cadre d'un diplôme ne seront pas pris en charge par l'établissement**. Les demandes particulières seront étudiées par la commission FMC.
- ↳ Pour les diplômes et capacités, les praticiens s'engagent à réinvestir leur formation dans leur exercice professionnel au CH de Saumur dans les 2 ans suivant la fin de formation

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DE LA FORMATION MÉDICALE CONTINUE

- ↳ Le budget est validé chaque année par la Directrice Générale.
- ↳ Toute demande de prise en charge de FMC doit être présentée au service formation au moins **un mois avant la formation** en utilisant le formulaire de demande prévu à cet effet.
- ↳ **Les frais pédagogiques doivent faire l'objet d'une convention de formation avec l'organisme. Dans ce cas, le règlement est effectué par l'établissement et le praticien n'a pas d'avance de frais à réaliser.**
- ↳ Tous les frais de déplacement **doivent être avancés** par le Praticien.
- ↳ Le remboursement est plafonné selon la règlementation en vigueur (voir notice explicative)

Formation à l'étranger

- ↳ Le praticien peut effectuer une formation à l'étranger. Dans ce cas, elle doit être mentionnée au plan prévisionnel de l'établissement.
- ↳ L'organisme de formation doit avoir une notion d'international et ne pas être de niveau national dans le pays concerné.
- ↳ Les règles de prise en charge financière sont celles appliquées par l'ANFH.



NE SERONT PAS PRISES EN CHARGE :

- ↳ Formations organisées par un organisme de formation non certifié Qualiopi
- ↳ Demande de remboursement des frais sans validation en amont de la formation

Le praticien peut également effectuer une formation à titre personnel.

Dans ce cas, elle est réalisée en dehors de son temps de travail et tous les frais (enseignement, déplacement etc) sont à sa charge.

Elle peut être tracée dans l'historique de formation du praticien sur simple demande auprès du service formation, en adressant les justificatifs nécessaires (programme et attestation de présence)



L'ORGANISME DE FORMATION DU CH DE SAUMUR

L'ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation du Centre Hospitalier de Saumur regroupe le service de Formation Continue et les Instituts de formation en Soins Infirmiers et Aide-soignant.

Le Service Formation Continue, situé au sein de la DRH, pilote les plans de formation des CH de Saumur et de Longué-Jumelles pour les personnels médicaux et non médicaux.

La Formation Continue du CH de Saumur :

Le bureau de la formation continue fait partie du service de la DRH. Il comprend un/e responsable formation et un/e chargé de formation. Sa mission est de gérer la formation continue de l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux de l'établissement. A ce titre il propose des formations présentées dans un livret de formation interne à destination des agents.

Certaines formations sont ouvertes aux établissements externes et proposées à la vente. Cette offre est présentée dans le catalogue des formations du CH de Saumur, communiqué à nos partenaires externes.

Seules les formations présentes dans ce catalogue de vente sont ouvertes à la participation d'agents extérieurs au Centre Hospitalier Saumur-Longué-Jumelles.

Ces formations sont soumises aux critères de qualité de la certification Qualiopi et font l'objet d'un contrôle renforcé.

La fonction centrale de l'Organisme de Formation est localisée sur le site de la Formation Continue, c'est-à-dire le site principal du CH de Saumur, route de Fontevraud. Ce service organise la mise en place et le fonctionnement d'un système qualité unique, en lien étroit avec l'ensemble des équipes de l'IFSI-IFAS.

Les Instituts de formation du CH de Saumur :

Les Instituts de formation en soins infirmiers et aide-soignante du centre hospitalier de Saumur sont situés au sein du pôle de formation mutualisé « Le PLUS » à SAUMUR. Les instituts de formation accueillent des étudiants et élèves en promotion professionnelle

Ils proposent des formations paramédicales dont les quotas par année sont de 60 étudiants en IFSI et 60 élèves en IFAS.

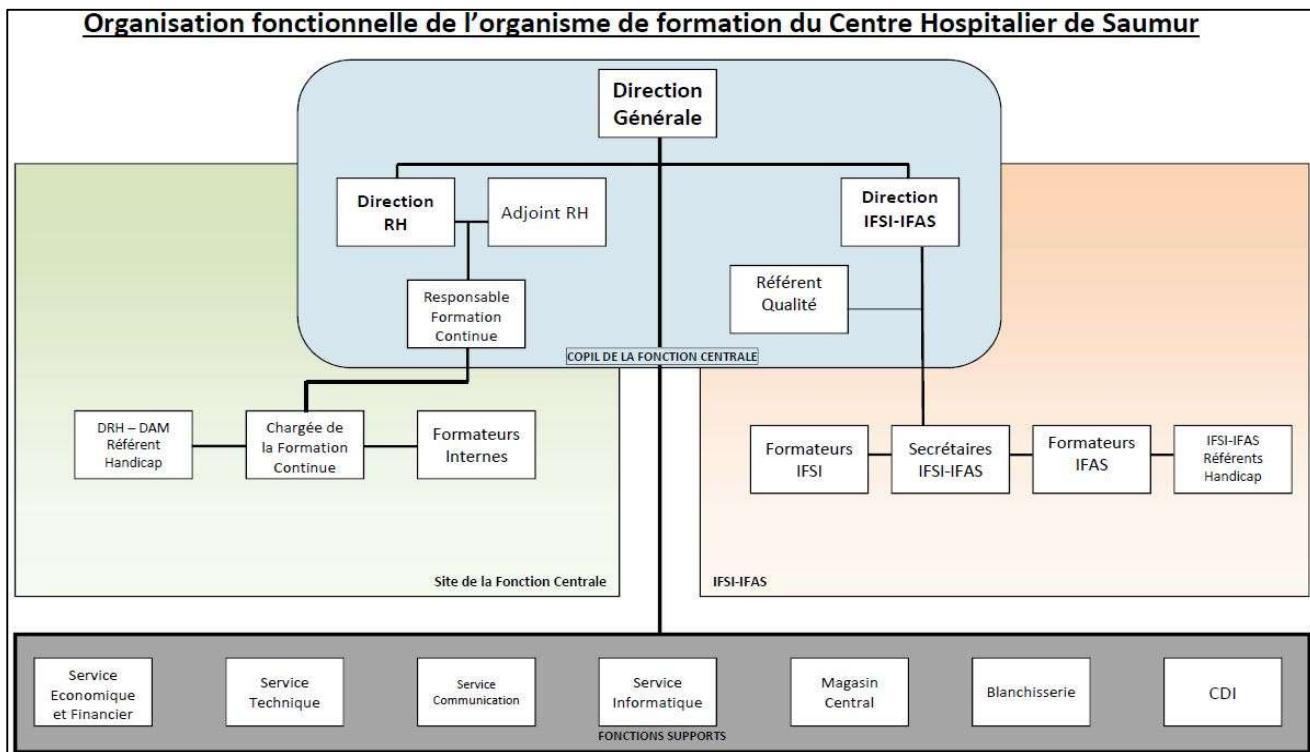
Ils offrent par ailleurs des prestations de formation continue ouvertes aux professionnels du territoire et aux agents du Centre Hospitalier.

LE COPIL DE LA FONCTION CENTRALE DE L'ORGANISME DE FORMATION DU CH DE SAUMUR

Le Comité de Pilotage (COPIL) se réunit deux fois par an pour assurer le suivi de la démarche qualité des actions de formation réalisées, afin de répondre aux exigences du référentiel national QUALIOPI.

- ↳ Le COPIL examine les tableaux de suivi de la qualité et s'assure du suivi des dysfonctionnements rencontrés et des actions correctives réalisées.
- ↳ Il étudie les indicateurs de suivi et décide des actions d'améliorations.
- ↳ Il analyse et valide les nouvelles formations mises à la vente et la sélection des formateurs.
- ↳ Il analyse et valide un bilan annuel, adressé ensuite à la Commission de Formation du CH de Saumur.

QUALIOPI est une certification délivrée par un organisme certificateur. L'auditeur se déplace régulièrement sur site pour vérifier l'application des dispositions prévues par l'organisme de formation afin d'être en conformité avec le Référentiel National Qualité. La certification Qualiopi est obligatoire pour tout organisme de formation proposant des formations à la vente.



L'organisme de formation du Centre Hospitalier de Saumur est certifié Qualiopi depuis le 03/02/2022.

L'audit de renouvellement s'est déroulé du 12 au 14 novembre 2024. L'organisme certificateur a renouvelé la certification pour les 3 années à venir à compter du 03/02/2025.

LES FORMATEURS

Identification de la mission du formateur occasionnel

- ↳ Le formateur dispense de façon régulière des formations, séquences d'enseignement dans le cadre de son champ d'expertise en formation initiale ou continue de l'organisme de formation du Centre Hospitalier de Saumur.

Les activités liées aux missions du formateur occasionnel

- ↳ Réalisation de prestations de formation auprès des élèves et/ou des professionnels en santé, dans le cadre de la formation initiale ou continue.
- ↳ Le formateur occasionnel assure ses missions en collaboration avec les équipes pédagogiques et administratives des instituts et/ou de la formation continue du CH de Saumur :
 - ⇒ Conception des séquences de formations relatives à son domaine de compétence : fiche pédagogique, déroulés pédagogique, quizz de début et de fin de formation, supports pédagogiques
 - ⇒ Animation des formations
 - ⇒ Evaluation qualitative de la formation et de l'atteinte des objectifs par les apprenants et stagiaires
 - ⇒ Références et expertise : assure une veille spécifique dans le domaine concerné, remet à jour ses compétences régulièrement via des formations à la fois en pédagogie et dans son domaine d'expertise

Les obligations du formateur occasionnel

- ↳ Transmettre au Service formation :
 - ⇒ Curriculum vitae à jour
 - ⇒ Historique de formation
 - ⇒ Copie des diplômes et/ou attestations de formations

Rencontres et échanges réguliers avec le Service Formation pour définir les projets de formation ainsi que les modalités de mise en œuvre.

LES COMMISSIONS

- ➡ **COMMISSION DE FORMATION
(PERSONNEL NON-MÉDICAL)**
- ➡ **COMMISSION DPC-FMC
(PERSONNEL MÉDICAL)**

LA COMMISSION DE FORMATION

La commission de formation se réunit pour émettre un avis sur le plan de développement des connaissances et veille au suivi tout au long de l'année de son déroulement. Les dates prévues pour 2026

24 Mars 2026 - 14h00 – 15h30

- Bilan du Plan N-1

04 Juin 2026 - 14h00 – 15h30

- Point intermédiaire sur le déploiement du plan

17 Novembre 2026 - 14h00 – 15h30

- Présentation du plan prévisionnel N+1

La Commission de formation est composée de membres de la Direction des Ressources Humaines, du service formation, de la Direction des Soins, de la CME et des instituts de formation, ainsi que des représentants du personnel, désignés par les organisations syndicales siégeant au CSE.

Mme Sylvie CHEVET-DOUCET
Directrice des Soins

M. Laurent RENAUT
Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Médicales

Dr Sophie POCHIC
Présidente de la CME

Mme Sylvie CHEVET-DOUCET
Directrice IFSI-IFAS

M. Marc TAABANI
AAH Ressources Humaines et Affaires Médicales

Dr Iris-Anaïs LECLAIR
Présidente de la Commission FMC

M. Laurent FAUQUE
Représentant la Direction des Soins pour le Passeport Formation

Représentants du personnel désignés par les organisations syndicales siégeant au CSE

M. Bernard DEVANNE
Responsable Formation Continue

NB : informations connues à la date de parution de ce livret, soit le 03/12/2025

LA COMMISSION DPC-FMC

Composition

La composition de cette commission est validée en Commission Médicale d'Etablissement.

Elle comprend :

- ↳ Le Président de la commission FMC-DPC ou par délégation son vice-président
- ↳ Le Président de la CME ou par délégation son représentant (le vice-président de la CME)
- ↳ Le Directeur de l'établissement (invité permanent), ou par délégation le Directeur en charge des Affaires Médicales
- ↳ Les chefs de pôles
- ↳ Les représentants médicaux de la commission FMC-DPC
- ↳ Le responsable de formation
- ↳ Le secrétaire de la commission FMC-DPC

Le Président de la Commission de Formation Médicale Continue est élu pour une durée de quatre ans au même rythme que la Commission Médicale d'Etablissement et préside cette commission.

Objectifs

- ↳ La commission FMC prépare le plan de formation dans le respect des crédits budgétaires annuels :
 - ⇒ Cotisation de 0.60 % à l'ANFH du montant des rémunérations des médecins et pharmaciens
 - ⇒ Budget sur les fonds d'établissement pour les formations non prises en charges par l'ANFH.

Pour la construction du plan de formation, la commission veille à la cohérence entre les différentes formations et le projet médical de l'établissement.

Elle instruit les actions pouvant faire l'objet d'un financement sur plusieurs années.

Elle examine les formations et les valide en fonction des critères définis en CME et des crédits disponibles.

- ↳ La commission définit les priorités de l'établissement en matière de formation :

Les priorités institutionnelles :

- ⇒ Formations réglementaires (liée aux autorisations de l'établissement : vigilance, sécurité transfusionnelle, Autorité de Sécurité Nucléaire, Capacité de Médecine d'Urgences etc...)
- ⇒ Formations en lien avec le projet d'établissement (liée au développement d'activités médicales en lien avec le projet médical, projet de pôle, certification, Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens...).

Les priorités individuelles :

- ⇒ Projet de pôle/projet de service
 - ⇒ Maintien des connaissances
 - ⇒ Continuité de la permanence des soins
- ↳ La commission établit un bilan annuel qu'elle présente en CME.
 - ↳ Le Praticien peut réaliser une formation à titre personnel. Dans ce cas, les frais de formation sont à sa charge et la formation est réalisée hors temps de travail. La formation peut être rajoutée à l'historique formation du praticien pour traçabilité sur demande au service formation avec les justificatifs nécessaires (programme et attestation de présence).

LES DISPOSITIFS INDIVIDUELS

- ➡ **LES ÉTUDES PROMOTIONNELLES**
- ➡ **LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION**
- ➡ **LE BILAN DE COMPÉTENCES**
- ➡ **LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE**
- ➡ **LE CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE**
- ➡ **LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE**

LES ETUDES PROMOTIONNELLES (EP)

Permettent aux agents d'obtenir un diplôme ou un certificat du secteur sanitaire et social dont la liste est fixée par arrêté ministériel.

QUOI ?

Par exemple, sont considérées comme des Etudes Promotionnelles les formations menant à l'obtention d'un :

- ↳ Diplôme d'État d'aide-soignant (DEAS)
- ↳ Diplôme d'État d'infirmier
- ↳ Diplôme de cadre de santé
- ↳ Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES)
- ↳ Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé ...

Cf. liste complète selon Arrêté du 23 novembre 2019 modifié

QUI ?

Les agents titulaires, contractuels ou stagiaires, d'un établissement sanitaire, médico-social ou social public.

Titulaire ou non, l'agent doit remplir les conditions (d'âge, d'ancienneté...) éventuellement requises pour l'inscription aux épreuves.

FINANCEMENT ?

Dans le cas d'un financement de l'employeur, l'établissement définit tous les ans, les diplômes qu'il souhaite accompagner via son plan de formation.

La Direction des Soins émet une note de service en octobre - novembre, invitant les agents souhaitant s'inscrire dans une démarche d'études promotionnelles à transmettre leur candidature. Le candidat devra se présenter devant un Jury qui émettra un avis sur la prise en charge du financement de la formation en « Etudes Promotionnelles ».

Les candidats seront auditionnés par le « Jury de sélection des dossiers de financement » en décembre N-1.

Le candidat retenu par le jury devra se présenter au concours d'entrée et/ou aux épreuves de sélections des écoles.

Dans tous les cas, il faudra que l'agent soit déclaré admissible à une école formant au diplôme ou certificat souhaité.

COMMENT ?

L'agent doit être en position d'activité à l'entrée en formation.

Le candidat devra rencontrer le responsable formation pour :

- ↳ Constituer le dossier de demande de financement. La candidat s'engage à mobiliser son CPF (voir page 27)
- ↳ Définir les modalités de prise en charge de la formation (voir notice explicative en page 180)

Le candidat devra rencontrer le service RH pour :

- ↳ Définir les conditions de départ en Etude Promotionnelle :
 - ⇒ salaire perçu pendant la durée de la formation (généralement : Salaire de base + indemnités de sujexion 13h + indemnités à caractère familial. Les primes et indemnités sont suspendues pendant la formation) possibilité de demander une simulation de salaire auprès de la DRH/Paie
 - ⇒ Congés annuels, ...
 - ⇒ Définir les conditions de retour au CH de Saumur.

ENGAGEMENT DE SERVIR

À l'issue d'un cursus d'Etudes Promotionnelles rémunérées réussi, l'agent est tenu à un **engagement de servir** au CH de Saumur et Longué-Jumelles, d'une durée égale au triple de celle de la formation, dans la limite de cinq ans. (ex : AS = 2 ans et 9 mois, IFSI- IADE = 5 ans, Ecole de puériculture = 3 ans, IFCS = 30 mois, IBODE = 4,5 ans)

 **Si l'agent quitte la Fonction Publique Hospitalière avant la fin du délai d'engagement de servir, il y a rupture d'engagement : l'agent doit alors rembourser le coût global de la formation (pédagogie et salaires).**

EXEMPLE DE CALENDRIER DE DEPART EN ETUDES PROMOTIONNELLES POUR UN DEPART EN SEPTEMBRE DE L'ANNEE N

PERIODE	ACTIONS	INTERLOCUTEUR
Octobre – Novembre de l'année N-1	Diffusion de la note de service	Direction des soins
Décembre de l'année N-1	Présentation du projet d'Etude Promotionnelle devant le jury.	Jury de sélection des dossiers de financement
Février / mars de l'année N	Concours / Epreuves de sélection à l'entrée aux écoles	Ecoles proposants le diplôme
Mars de l'année N	Rencontre du service formation pour la constitution du dossier de demande de financement auprès de l'ANFH	Responsable formation
Avril de l'année N	Constitution du dossier de demande de financement auprès de l'ANFH	Responsable formation
Mai / juin de l'année N	Réponses des écoles suite aux concours / Epreuves de sélection	Ecoles proposants le diplôme
Mai / Juin de l'année N	Information de la réussite ou non aux épreuves	Direction des soins, Service formation
Juin de l'année N	Transmission à l'ANFH du dossier de demande de financement	Responsable formation
Début juillet de l'année N	Réponse de l'instance décisionnelle de l'ANFH	ANFH
Juillet de l'année N	Envoi de l'ordre de mission	Responsable formation
Aout-septembre-octobre de l'année N	Entrée en formation, En fonction des diplômes et des Ecoles	Ecoles proposants le diplôme
Après Chaque mois de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi de l'attestation de présence - Envoi de la demande de remboursement des frais 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Agent - L'Ecole ou l'Agent
Fin de formation	Envoi du résultat à l'examen (et de la copie du diplôme)	L'Agent

Renseignements auprès du Responsable Formation

CRITERES GENERAUX D'ACCEPTATION DE FINANCEMENT DES FORMATIONS EN ETUDES PROMOTIONNELLES

CRITERES	FORMATIONS	CADRES DE SANTE	IDE SPECIALISEES	Tout agent → IDE ASH → AS	AUTRES GRADES (Administratifs, Techniques et Généraux)
❶ ETRE TITULAIRE		OUI	OUI	OUI	OUI
❷ ANCIENNETE REQUISE		4 ans au moins IDE (SAUMUR ou autre)	Conditions demandées par l'école	3 ans en tant qu'AS ou ASH dans l'hôpital	Conditions statutaires
❸ APTITUDE A L'EXERCICE DE LA FONCTION		➤ Ces informations seront données à la Commission de Formation par la D.R.H. et la D.S.			
Appréciations positives de tous les supérieurs hiérarchiques suite aux entretiens professionnels annuels. Rapport sur les capacités de l'agent à exercer la fonction		Médecin Cadre de Santé, D.S	Médecin Cadre de Santé, D.S	Médecin Cadre de Santé, D.S	Supérieur hiérarchique direct et niveaux supérieur
Motivations de l'agent		Projet écrit et argumenté devant le jury de sélection des dossiers de financement, composé de la Direction des Soins et de la Direction des Ressources Humaines			Entretien avec la Direction des Ressources Humaines
❹ INVESTISSEMENT AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT		➤ Réponses aux sollicitations de la Direction et participation aux groupes de travail			
❺ FAISANT FONCTION		Prioritaire si l'agent donne satisfaction dans le cadre de ses fonctions	1 an en bloc pour IBODE 1 an en Pédiatrie ou Maternité pour Puéricultrice		
❻ MOBILITE		au moins 2 services		au moins 2 services	
❼ FORMATION CONTINUE (sauf congrès)		OUI	OUI	OUI	OUI
❽ PREPARATION A L'ENTREE EN ETUDES PROMOTIONNELLE / PREPARATION AUX CONCOURS		Préparation conseillée	Préparation conseillée	Préparation conseillée	Préparation conseillée

Renseignements auprès du Responsable Formation

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le Compte Personnel de Formation (CPF) est un droit individuel pour l'ensemble des actifs. Il leur permet de suivre une formation grâce à des droits acquis, en Heures dans la fonction publique et en Euros dans le privé.

Laissée à l'initiative de l'agent de la fonction publique hospitalière (FPH), la mobilisation du CPF nécessite néanmoins l'accord de son employeur.

Le CPF concerne l'ensemble des agents de la fonction publique en position d'activité quel que soit leur statut (y compris les agents stagiaires et contractuels).

L'alimentation de ce compte s'effectue à partir de la DSN (Déclaration Sociale Nominative), les compteurs sont automatiquement alimentés en fonction du nombre d'heures travaillées l'année précédente.

- ↳ Un agent à temps plein acquiert 25 heures par année de travail dans la limite d'un plafond de 150 heures.
- ↳ Les agents de catégories C peu qualifiés (sans diplôme ou niveau brevet) bénéficient de droits CPF supplémentaires : ils acquièrent 48 heures par an et leur plafond est de 400 heures, à partir du moment où ils se sont identifiés comme tel sur la plateforme CPF .
- ↳ Un agent sur un emploi à temps incomplet acquiert ses droits CPF au prorata de la durée hebdomadaire de son temps de travail, toujours dans la limite d'un plafond de 150 heures

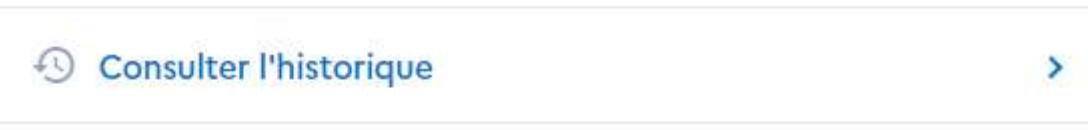
Le CPF est consultable par chaque agent sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Une fois sur votre compte, vérifier les informations notées dans vos "droits". Vous devez avoir 2 types d'informations vos "droits en euros" et vos "droits en heures"

Vos droits formation



Pour connaître l'historique des droits, aller sur :



Chaque année doit apparaître, le détail des versements est consultable en cliquant sur le " + " :



Exemple :

Pour mobiliser ses droits l'agent s'assure que sa demande de CPF s'inscrit bien dans un **projet d'évolution professionnelle**.

Pour être accompagné dans son projet, l'agent peut :

- ↳ Demander un RDV avec le Responsable Formation.
- ↳ Bénéficier du Conseil en Evolution Professionnel (CEP) (voir page 26)

L'agent utilise les heures qu'il a acquises sur ce compte en vue de suivre des actions de formation.

Le CPF peut être utilisé pour :

- ↳ La mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle avec développement des compétences nécessaires ; ce projet peut s'inscrire dans le cadre d'une future mobilité, d'une promotion ou d'une reconversion professionnelle.
- ↳ L'accession à une qualification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle)
- ↳ La préparation aux examens et concours de la fonction publique hospitalière

Toute action de formation effectuée dans le cadre du CPF se déduit du capital de droits acquis.

L'agent peut ensuite de nouveau acquérir de nouveaux droits toujours dans la limite des plafonds.

↳ Les publics prioritaires ciblés sont :

- ⇒ Agent de catégorie C sans qualification (plafond de 400h)
- ⇒ Agent affecté par une restriction d'aptitude par le médecin du travail nécessitant une reconversion professionnelle
- ⇒ Préparation des concours et examens professionnels de la fonction publique hospitalière
- ⇒ Validation des acquis de l'expérience professionnelle

La période d'expression des souhaits de formation dans le cadre du CPF est fixée **du 1er mai au 31 août** de chaque année à l'aide du formulaire de demande de CPF à adresser au service Formation

L'agent adresse au service Formation par courrier :

- ↳ Le formulaire de demande de CPF
- ↳ Le projet d'évolution professionnelle écrit et argumenté
- ↳ Le programme de la formation demandée
- ↳ Le devis et calendrier de la formation
- ↳ Toute demande incomplète ou reçue après le délai fixé sera retournée à l'agent et ne sera pas traitée.

La réponse est adressée à l'agent avant le 31 octobre de chaque année.

OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ?

Dans la GED (QUALNET), vous pouvez retrouver les documents suivants :

- Instructions CPF : **RH-FORMA-I-001**
- Formulaire de demande de CPF : **RH-FORMA-E-001**

LE BILAN DE COMPÉTENCES (BC)

Le Bilan de Compétences a pour objectif de permettre aux agents d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, leurs aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel ou de formation.

Il est mis en œuvre, à l'initiative de l'agent sur son temps de travail, dans le cadre d'un congé spécifique: le congé pour Bilan de Compétences.

Il peut également se dérouler en dehors du temps de travail. Dans ce cas, l'employeur n'est pas informé de la démarche et l'ANFH peut prendre en charge les frais pédagogiques et éventuellement les frais de déplacement. Le Bilan de Compétences est réalisé par un prestataire choisi par l'agent.

Pour pouvoir être financé, le prestataire devra être habilité par l'ANFH et certifié Qualiopi.

Les dossiers de demande de financement Bilans de Compétences sont traités « au fil de l'eau » PAR L'anfh des Pays de la Loire. Ils peuvent être envoyés à n'importe quel moment de l'année par courrier en recommandé avec accusé de réception.

Pour tout dossier adressé à l'ANFH au cours d'un mois M (cachet de la poste faisant foi), le calendrier des rencontres avec le prestataire du BC pourra débuter au cours du mois M+2.

Exemple : un dossier adressé entre le 1er et le 31 janvier 2025 inclus, pourra débuter au cours du mois de mars 2025.

Les agents qui souhaitent réaliser leur bilan de compétences sur le temps de travail doivent prévoir un délai supplémentaire afin que leur employeur ait le temps de renseigner sa partie (feuillet C du dossier de demande de financement de bilan de compétences).

En effet, l'employeur dispose de trente jours pour vous remettre ce document rempli, cela peut alors compromettre l'envoi de votre dossier dans les temps impartis à l'ANFH (les agents qui souhaitent réaliser leur bilan de compétences hors temps de travail n'ont pas à prévoir cette marge supplémentaire).

La demande de prise en charge est constituée de 3 volets :

VOLET A à remplir et à signer par l'agent.

VOLET B à remplir par l'**organisme prestataire** de Bilan de compétences choisi. Les prestataires doivent respecter les règles de réalisation de BC du code du travail.

VOLET C «autorisation administrative d'absence» à remplir par l'**établissement employeur** lorsque le Bilan de compétences est réalisé sur le temps de travail.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- ↳ Copie du dernier bulletin de salaire.
- ↳ Document justifiant des 2 ans de services effectifs, consécutifs ou non dans la fonction publique hospitalière.
- ↳ Les 3 volets (ou 2 si BC réalisé sur temps personnel), dûment remplis doivent parvenir à la délégation territoriale ANFH chargée de l'instruction du dossier sous pli recommandé avec accusé de réception.

Vous trouverez les formulaires sous G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Bilan de Compétences (BC)

Renseignements auprès du Responsable Formation

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

La VAE permet à un agent de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat professionnel. À l'instar de la formation initiale et de la formation continue, la VAE est une voie d'accès aux certifications reconnues.

Les livrets 1 et 2, qui servent à prouver les compétences et connaissances acquises par l'expérience, demandent un travail important.

L'organisme choisi par l'agent devra être certifié Qualiopi et inscrit sur la liste publique des organismes de formation

Les dossiers de demande de financement VAE sont traités « au fil de l'eau » PAR L'anfh des Pays de la Loire. Ils peuvent être envoyés à n'importe quel moment de l'année par courrier en recommandé avec accusé de réception.

Pour tout dossier adressé à l'ANFH au cours d'un mois M (cachet de la poste faisant foi), le calendrier des rencontres avec le prestataire de la VAE pourra débuter au cours du mois M+2.

Exemple : un dossier adressé entre le 1er et le 31 janvier 2026 inclus, pourra débuter au cours du mois de mars 2026.

Les agents qui souhaitent réaliser leur VAE sur le temps de travail doivent prévoir un délai supplémentaire afin que leur employeur ait le temps de renseigner sa partie (feuillet B du dossier de demande de financement de Validation des Acquis de l'Expérience).

En effet, l'employeur dispose de trente jours pour vous remettre ce document rempli, cela peut alors compromettre l'envoi de votre dossier dans les temps impartis à l'ANFH (les agents qui souhaitent réaliser leur VAE hors temps de travail n'ont pas à prévoir cette marge supplémentaire).

La demande de prise en charge est constituée de 3 volets :

VOLET A à remplir et à signer par **l'agent**. Il faut y joindre la notification de recevabilité délivrée par l'organisme certificateur et la copie du dernier bulletin de salaire.

VOLET B à remplir par **l'établissement employeur**

VOLET C / C bis à remplir par l'organisme prestataire (accompagnement à la démarche VAE ou formation avant jury).

Le **volet C** est à compléter par l'organisme d'accompagnement pour solliciter une prise en charge financière d'un accompagnement méthodologique de 24h maximum pour constituer le livret 2.

Le **volet C bis** est à remplir par l'organisme dispensant la formation (pour certains diplômes). Tous les renseignements demandés dans le dossier sont indispensables pour instruire la demande de financement.

[Vous trouverez les formulaires sous G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

Renseignements auprès du Responsable Formation

LE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)

Le CFP permet aux agents de réaliser un projet personnel de formation en vue d'une reconversion, ou d'accéder à un niveau supérieur de qualification ou d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles. Le CFP permet à l'initiative de l'agent de partir en formation.

Les conditions d'accès :

Pour prétendre à un CFP, l'agent doit:

- ↳ Être en position d'activité.
- ↳ Justifier de 3 années de services dans la fonction publique hospitalière.
- ↳ Choisir une action de formation de 10 jours minimum dispensée par un organisme certifié Qualiopi et inscrit sur la liste publique des organismes de formation.
- ↳ Rencontrer le/la responsable du service formation

La demande de prise en charge est constituée de 3 volets :

VOLET A à remplir et à signer par l'agent.

VOLET B à remplir par l'établissement employeur

VOLET C à remplir par l'organisme de formation

Les 3 volets, dûment remplis doivent parvenir à la délégation territoriale ANFH chargée de l'instruction du dossier sous pli recommandé avec accusé de réception, en respectant le calendrier des dates de dépôt des dossiers. Pour connaître le calendrier des dépôts, merci de contacter le service formation.

LISTE DES DOCUMENTS pour l'instruction du dossier de demande de financement :

- ↳ les 3 volets dûment signés
- ↳ la copie du dernier bulletin de salaire
- ↳ le certificat Qualiopi de l'organisme
- ↳ le programme de la formation
- ↳ le calendrier prévisionnel de la formation
- ↳ le devis de la formation



À noter: Le dépôt d'une demande de prise en charge CFP n'implique pas son acceptation.

Vous trouverez les formulaires sous G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\CFP Congés de Formation Professionnelle
Renseignements auprès du Responsable Formation

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) est un **dispositif proposé aux agents de l'établissement qui s'interrogent sur leur situation et leur avenir professionnel**. Cette réflexion peut arriver suite à un problème de santé, un évènement ou un contexte difficile. Il permet d'être accompagné par un conseiller formé pour clarifier sa situation professionnelle, cheminer dans sa réflexion, et avancer dans la mise en œuvre de son projet professionnel.

Voici quelques informations qui pourront vous éclairer sur ce dispositif :

Les grands principes du CEP :

Le CEP est une démarche volontaire de l'agent.

La confidentialité et l'anonymat sont préservés par le conseiller.

La neutralité et l'absence de jugement sont garantis par le conseiller.

Les rendez-vous sont réalisés en dehors du temps de travail.

Comment se déroule le CEP ?

Premier contact avec l'agent pour informer sur le dispositif en fonction de la demande de l'agent et lui permettre s'il le souhaite de s'engager dans le dispositif de façon volontaire.

- ↳ Conseil de niveau 1 : temps d'expression de l'agent, aide du conseiller pour avancer dans la réflexion et voir si poursuite ou non de la démarche.
- ↳ Conseil de niveau 2 si besoin : temps de construction du projet professionnel et mise en œuvre du plan d'action.

Quel est le rôle du bénéficiaire ?

L'agent est acteur de son projet et à l'initiative de ses choix qui sont respectés. Il est responsable de la réalisation de son projet professionnel.

Quel est le rôle du conseiller ?

Le conseiller accompagne, oriente vers les ressources et les sources d'informations adéquates, apporte une méthodologie pour la conduite du projet, réalise une synthèse écrite de la démarche qu'il remet à l'agent à la fin du CEP.

Qui peut bénéficier d'un CEP ?

Toute personne en situation d'activité peut bénéficier du CEP dans la Fonction Publique Hospitalière.

Combien de temps dure le CEP ?

Le dispositif peut aller jusqu'à 6 rendez-vous d'1/2h à 3/4h en fonction de l'avancée du projet, espacés d'au moins 15 jours et étalés sur un à deux ans. Certains agents arrêtent le Conseil après le niveau 1. La démarche reste volontaire et à l'initiative de l'agent, ses choix sont respectés

Comment demander ou s'informer sur le CEP à l'hôpital ?

La conseillère au CH de Saumur est **Mme Sylvie PINEAU**.

Pour toute demande de CEP, adresser un mail, un rendez-vous vous sera proposé.

Vous êtes invités à prendre connaissance du formulaire explicatif proposé par l'ANFH sur le CEP sous [G/Espace Public Formation/CEP](#).

Vous pouvez aussi consulter le site de l'ANFH Pays de Loire, onglet «Agent»

La Conseillère en Evolution Professionnelle peut vous aider dans l'élaboration de votre projet.

Vous pouvez la contacter par mail à sylvie.pineau@ch-saumur.fr



LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

LE DISPOSITIF DE DPC

est issu de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Le Développement Professionnel Continu (DPC) a pour objectif le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences ainsi que l'amélioration des pratiques.

Il s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé et il constitue une obligation quel que soit le mode d'exercice.

La HAS (Haute Autorité de Santé) a pour mission de valider et de mettre à disposition des méthodes pour aider les professionnels à mettre en œuvre leur DPC.

Qui est concerné ?

Les professionnels de santé médicaux :

- ↳ Médecins, chirurgiens-dentistes, sage-femmes, pharmaciens

Les professionnels de santé paramédicaux :

- ↳ Filière infirmière et aide-soignante : IDE et infirmier spécialisé, IADE, IBODE, puéricultrice, aide-soignant et auxiliaire de puériculture
- ↳ Filière rééducation : Masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste, diététicien
- ↳ Filière médico-technique : Manipulateur en électro radiologie, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire médical
- ↳ Métiers de l'appareillage : Audioprothésiste, opticien, orthoprothésiste, orthopédiste-orthésiste, podo-orthésiste, épithésiste, oculariste

La démarche :

Pour satisfaire à son obligation de DPC, le professionnel de santé doit (au choix) :

1. Se conformer au parcours pluriannuel de DPC défini par le collège national professionnel (CNP) de sa spécialité. Ces parcours sont en attente de parution ;
2. Justifier au cours d'une période de trois ans :

- a. Soit de son engagement dans une démarche d'accréditation ;
- b. Soit **de son engagement dans une démarche de DPC comportant au moins deux des trois types d'actions ci-dessous** et au moins une action s'inscrivant dans le cadre des orientations prioritaires prévues à l'article L. 4021-2.

Les 3 types d'actions sont :

1. Des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques,
2. Des actions de gestion des risques,
3. Des actions de formation.

Les actions peuvent être suivies de façon indépendante ou être associées dans le cadre d'un même programme. Le professionnel de santé peut faire valoir les formations organisées par l'université qu'il aura suivies.

Les actions se conforment à une des méthodes validées par la HAS.

POUR VALIDER SON PARCOURS DPC, LE PRATICIEN, LE SOIGNANT DOIT :

- ↳ Déclarer les actions suivies auprès de l'ANDPC. Pour attester facilement auprès des autorités de contrôle du respect de l'obligation triennale de formation DPC, l'ANDPC propose de remplir un document de traçabilité sur le site www.agencedpc.fr.
- ↳ Transmettre la synthèse triennale des actions DPC à son instance de contrôle (employeur, ARS ...). Ce document peut être automatiquement transféré par l'ANDPC si le professionnel de santé le lui permet.

Parcours de DPC pour chaque triennale

(actuellement triennale 2023-2025)

Le professionnel peut dissocier les actions de DPC et suivre des thématiques variées

AU MOINS DEUX DE CES TROIS ACTIONS
dont au moins une dans le cadre
des orientations prioritaires de DPC

OU
Démarche
d'accréditation
pour spécialité à
risques

Recommandé
par son CNP

Action de formation

ET / OU
Action d'évaluation et
d'amélioration des
pratiques (EPP)

ET / OU
Action de gestion
des risques

EPP, DE QUOI PARLE-T-ON ?

EPP est l'acronyme couramment utilisé pour « Evaluation des Pratiques Professionnelles » et défini dans le Décret n°2005-346 du 14 mai 2005, article 1 : « L'évaluation des Pratiques Professionnelles (E.P.P.) consiste en l'analyse de la pratique professionnelle en référence à des recommandations et selon une méthode validée par la Haute Autorité de Santé (HAS), et inclut la mise en œuvre et le suivi des actions d'amélioration des pratiques .

Depuis de nombreuses années, sous l'impulsion des certifications, le CH de Saumur a développé de nombreuses EPP. Ces évaluations ont été et sont toujours réalisées grâce à l'implication de nombreux professionnels.

Jusqu'en 2021, l'organisation reposait sur la commission DPC/FMC et sa sous-commission EPP portée par la CME, avec l'appui du référent médical EPP et du service qualité. Le temps de référent EPP n'ayant pas été conservé, il est apparu nécessaire de revoir l'organisation institutionnelle pour redonner une nouvelle dynamique avec un portage institutionnel fort à la fois médical (par la CME) et paramédical (par la CSIRMT).

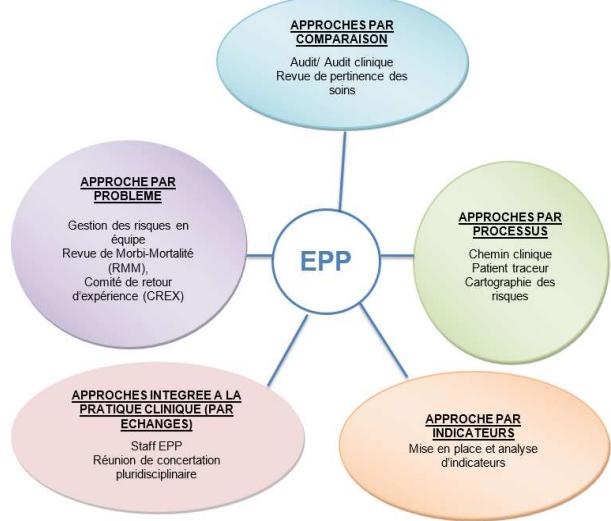
(Re) création d'une Commission EPP en 2024 :

La commission EPP sera désormais pilotée par un trinôme médecin, cadre et ingénieur qualité avec une composition large regroupant une représentation des pôles et des services médico-techniques. Son rôle sera de veiller à la diversification des méthodes d'évaluation, la pertinence du choix des thèmes d'EPP et elle devra s'assurer que chaque secteur d'activité s'évalue régulièrement.

Quelles sont les différentes méthodes utilisables pour s'évaluer ?

La plus connue est l'audit et l'audit clinique mais il en existe d'autres comme la revue de pertinence, la Revue de Mortalité Morbidité (RMM), le Comité de Retour d'expérience (CREX), le patient traceur, la mise en place et l'analyse d'indicateurs...

Le choix de la méthode dépend de l'objectif fixé : se comparer aux recommandations de bonnes pratiques (audit et audit clinique), traiter un événement indésirable (RMM, CREX), améliorer une prise en charge (patient traceur, chemin clinique) ou surveiller un phénomène (suivi d'indicateurs).



Quel lien avec le DPC (Développement Professionnel Continu) ?

L'EPP s'inscrit dans les actions éligibles au titre du Développement Professionnel Continu (DPC) (actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques et actions de Gestion des Risques) auquel chaque professionnels de santé doit répondre.

DPC = EPP + Formation Continue

Je suis professionnel de santé, est-ce que je peux participer à une EPP ?

L'EPP s'adresse à tous les professionnels de santé. L'objectif est d'actualiser, d'améliorer et d'harmoniser les pratiques de chacun.

Je souhaite réaliser une EPP, que dois-je faire ?

J'en parle aux membres de la cellule qualité du service ou je rempli directement une fiche de demande sur Qualnet.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à demander au service qualité, nous sommes là pour y répondre !



Les étapes de déroulement d'une Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)

- ↳ Choix du sujet: avec potentiel d'amélioration. La demande peut venir d'un professionnel, d'un groupe de travail, d'une instance, d'une cellule qualité....
- ↳ Demande via le formulaire de demande sur Qualnet
- ↳ Validation par les pilotes de la commission EPP au fil de l'eau (potentiel d'amélioration, méthode, calendrier, périmètre, référentiel...) intégration dans le programme EPP
- ↳ Un(e) technicien(ne) qualité est missionné(e) pour accompagner le(s) pilotes de l'EPP. Une fiche de suivi EPP est complétée et une copie est envoyée à la commission DPC
- ↳ Préparation (recherche documentaire, groupe de travail, grille de recueil, planification des étapes et organisation, communication)
- ↳ Réalisation de l'évaluation
- ↳ Analyse des écarts et détermination du plan d'actions
- ↳ Mise en œuvre du plan d'action
- ↳ Ré évaluation – analyse des résultats: les actions ont-elles été efficaces, suffisantes? Si non, nouveau plan d'action et réévaluation...

Les principes de la Revue de Mortalité et de Morbidité (RMM)

- ↳ S'appuyer sur des référentiels de pratique.
- ↳ Porter un regard critique sur la façon dont le patient a été pris en charge, sans porter de jugement sur les personnes, ni rechercher un coupable ou un responsable.
- ↳ Analyser collectivement les causes de la défaillance survenue lors de la prise en charge, favoriser la transversalité, et la multidisciplinarité
- ↳ Retirer les enseignements de l'analyse des causes et mettre en œuvre les actions permettant d'éviter que l'événement indésirable ne se reproduise, rédiger de nouvelles recommandations.
- ↳ Aucune information issue des revues de mortalité morbidité ne peut être utilisée à charge contre les professionnels ayant accepté d'y présenter des cas.
- ↳ Des règles confraternelles de courtoisie et transparence doivent présider aux débats lors des revues, l'objectif étant l'amélioration et la sécurisation de la pratique.
- ↳ Mettre en place des indicateurs de suivi des actions décidées.
- ↳ Tracer l'ensemble des débats et des conclusions.

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

CALENDRIER DES
FORMATIONS COLLECTIVES
EN INTRA

JANVIER 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	FORMATION SURF	IDE DES URGENCES MÉDECINS	CH SAUMUR DR C. LAPOUILLE	Gr1 : 22/01/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	MANUTENTION DES PATIENTS - RECYCLAGE	PERSONNEL SOIGNANT AYANT SUIVI LA FORMATION INITIALE IL Y A MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR E. ROUL	Gr1 : 26/01/2026 9H00 – 17H00	IFSI-IFAS SAUMUR ESPACE SIMULATION
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 - REVALIDATION	PERSONNEL SOIGNANT DÉTENANT L'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	Gr1 : 29/01/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

FÉVRIER 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	ANNONCER UN DOMMAGE ASSOCIE AUX SOINS	MÉDECINS, CS, SERVICE QUALITÉ, DIRECTEURS, PERSONNEL SOIGNANT IMPLIQUÉ	CH SAUMUR DR S. PEAN	GR 1 : 03/02/2026 14H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION - EPI	TOUT PUBLIC	PROFORMASE C	04/02/2026 GR 1 : 9H00 - 10H00 GR2 : 10H00 - 11H00 GR 3 : 11H00 - 12H00 GR 4 : 13H30-14H30 GR 5 : 14H30 - 15H30 GR 6 : 15H30 - 16H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	FORMATION REVUE DE MORBI-MORTALITE (RMM)	MÉDECINS, CADRES DE SANTÉ	CH SAUMUR DR S. PEAN	GR 1 : 05/02/2026 14H30 - 16H30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 - FORMATION INITIALE	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 1 : 05-06-09/02/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	MANUTENTION DES PATIENTS – FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR E. ROUL	GR 1 : 09-10/02/2026 9H00 – 17H00	IFSI-IFAS SAUMUR ESPACE SIMULATION
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	FORMATION SURF	IDE DES URGENCES MÉDECINS	CH SAUMUR Dr C. LAPOUILLE	GR 2: 10/02/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA REFLEXION ETHIQUE	MEMBRES DU GROUPE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE	CH SAUMUR DR DU CREST S. LEGER	GR 1 : 10/02/2026 9H00 – 12H00	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	GESTION DE L'AGRESSIVITE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : PERSONNEL SOIGNANT	ASH PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS DE SOIN, AIDES-SOIGNANTS, AMBULANCIERS, INFIRMIERS	IFSI-IFAS SAUMUR	GR 1 : 12-13/02 ET 10/03/2026 8H45 – 17H00	IFSI-IFAS SAUMUR
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE - MES	TOUT PUBLIC	PROFORMASE C	13/02/2026 GR 1 : 8H00 – 10H00 GR 2 : 10H00 - 12H00 GR 3 : 15H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE IN SITU - MES	SERVICE RADIOLOGIE	PROFORMASE C	13/02/2026 13H30-14H30	RADIOLOGIE

MARS 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	SE PREPARER A LA RETRAITE	TOUT PUBLIC PARTANT EN RETRAITE DANS LES 3 ANS	FORMAVENIR	GR 1 : 02-03-30-31 /02/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 - FORMATION INITIALE	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 2 : 02-03-06/03/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : PROFESSIONNALISATION DES SECRETAIRES MEDICALES - MODULE 1 - DROIT DES PATIENTS ET DES USAGERS	PROFESSIONNALISATION DES SECRETAIRES MEDICALES - MODULE 1 - DROIT DES PATIENTS ET DES USAGERS	SECRÉTAIRES MÉDICALES	CONVERGENCES	04-05/03/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
PROJETS DE POLE - PSYCHIATRIE	SIMULATION EN PSYCHIATRIE - ISOLEMENT ET CONTENTION	TOUT PERSONNEL DU PÔLE PSYCHIATRIE	CH SAUMUR V. GAIGNON, V. BALANGER, L. DELEHEDDE, S. BRISSET, E. ROBINEAU	GR 1 : 04/03/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR : GENERALITES	INFIRMIERS, AIDES-SOIGNANTS, AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE	CH SAUMUR M. APPEAU	GR 1 : 05-06/03/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	ANNONCER UN DOMMAGE ASSOCIE AUX SOINS	MÉDECINS, CS, SERVICE QUALITÉ, DIRECTEURS, PERSONNEL SOIGNANT IMPLIQUÉ	CH SAUMUR DR S. PEAN	GR 2 : 05/03/2026 14H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	IDENTITOVIDILANCE	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR CELLULE IDENTITOVIDILANCE	GR 1 : 06/03/2026 14H30 – 16H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF SAUVEGARDE - NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	SIFAM	GR 1 : 09-10/03/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	DIRECTIVES ANTICIPEES	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR EMSP	GR 1 : 13/03/2026 14H00 – 17H30	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTES ET POSTURES DE SECURITE : POSTES ADMINISTRATIFS	PERSONNEL ADMINISTRATIF ET PERSONNEL TRAVAILLANT EN POSITION ASSISE	QUOVADIS	GR 1 : 16/03/2026 9H00-12H00	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTES ET POSTURES DE SECURITE : POSTES TECHNIQUES ET AUTRES PERSONNELS AVEC PORT DE CHARGES LOURDES	PERSONNEL TECHNIQUE ET AUTRES POSTES AVEC PORT DE CHARGES LOURDES	QUOVADIS	GR 1 : 16/03/2026 13H30-17H00	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL

MARS 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 - REVALIDATION	PERSONNEL SOIGNANT DÉTENANT L'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 2 : 16/03/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	LE TOUCHER - MASSAGE RELATIONNEL - NIVEAU 1	TOUT PUBLIC SOIGNANT	IGL	17-18/03/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES - ATELIER 1 : COMMENT DETECTER LE MAL-ETRE D'UN.E COLLABORATEUR/TRICE	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA OUEST	19/03/2026 9h00 – 12h00	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES - ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL (VOLET 1)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA OUEST	19/03/2026 13h30 – 16h30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTION DU RISQUE INFECTIEUX : LES INCONTOURNABLES	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR HYGIÈNE	GR 1 : 19/03/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SOINS ET VIEILLISSEMENT EN SANTE : COMPRENDRE, PREVENIR, ACCOMPAGNER DANS UNE DEMARCHE BIENTRAITANTE	ASH PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS DE SOIN ET AIDES-SOIGNANTS	IFSI-IFAS SAUMUR	23-24-25/03/2026 9h00 – 17h00	IFSI-IFAS SAUMUR
PROJET D'ETABLISSEMENT : PROFESSIONNALISATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES - MODULE 2 - ORGANISATION D'UN SECRETARIAT MEDICAL	PROFESSIONNALISATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES - MODULE 2 - ORGANISATION D'UN SECRETARIAT MEDICAL	SECRÉTAIRES MÉDICALES	CONVERGENCE S	24-25/03/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETTIÈRES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	HABILITATION AU BIONETTOYAGE DES LOCAUX EN SERVICE DE SOINS	AGENTS EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX AU SEIN DES SERVICES DE SOINS	CH SAUMUR HYGIÈNE	GR 1 : 24/03/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	FORMATION SURF	IDE DES URGENCES MÉDECINS	CH SAUMUR Dr C. LAPOUILLE	GR 3 : 26/03/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS GESFORM EVOLUTION - CONDUITE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DE FORMATION	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT, ÉVALUATEURS, UTILISANT GESFORM EVOLUTION	CH SAUMUR DRH – SERV. FORMATION	GR 1 : 27/03/2026 9h00 – 10h30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETTIÈRES

AVRIL 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJETS DE POLE - GERIATRIE	PRENDRE SOIN ET METTRE EN OEUVRE UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE	TOUT PUBLIC DU PÔLE GERIATRIE	IFSO	02-03/27-28/04/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION - EPI	TOUT PUBLIC	PROFORMAS EC	02/04/2026 GR 7 : 9H00 - 10H00 GR 8 : 10H00 - 11H00 GR 9 : 11H00 - 12H00 GR 10 : 13H30-14H30 GR 11 : 14H30 - 15H30 GR 12 : 15H30 - 16H30	CH SAUMUR MATIN : SALLE LES BAUNELLES APRES-MIDI : RÉSIDENCE ANTOINE CRISTAL
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	PRECAUTIONS STANDARD ET GESTION DES EXCRETA : NE LES OUBLIEZ SURTOUT PAS !	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR HYGIÈNE	02/04/2026 14H30 – 16H30	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT WORD - NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	CCI MAINE-ET-LOIRE	07/04/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE - MES	TOUT PUBLIC	PROFORMASEC	07/04/2026 GR 4 : 8H00 – 10H00 GR 5 : 13H00 - 15H00 GR 6 : 15H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE IN SITU - MES	CATTP ADULTE	PROFORMASEC	07/04/2026 10H30-11H30	CATTP ADULTE
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	FORMATION AU TUTORAT INFIRMIER ET AIDE-SOIGNANT	PUBLIC SOIGNANT IDE ET/OU AS	IFSI-IFAS SAUMUR	07-08/04, 06/05, 27/05/2026 8H45 – 17H00	IFSI-IFAS SAUMUR
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	FORMATION SURF	IDE DES URGENCES MÉDECINS	CH SAUMUR Dr C. LAPOUILLE	GR 4 : 08/04/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES - ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL (VOLET 2)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA OUEST	09/04/2026 9H00 – 12H00	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES

AVRIL 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALE - ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITES DITES IRRITANTES VOIRE DIFFICILES AU TRAVAIL ? (VOLET 1)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA OUEST	09/04/2026 13h30 – 16h30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	TRAVAILLER EN EQUIPE ET FACTEURS HUMAINS : DEVELOPPER LE SAVOIR-ETRE	TOUT PUBLIC	PANACEA	09-10/04/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 1 - FORMATION INITIALE	TOUT PUBLIC NON SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 1 : 09-10/04/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	DROIT DES PATIENTS	TOUT PUBLIC	CRF VOGLER	28/04/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 - REVALIDATION	PERSONNEL SOIGNANT DÉTENANT L'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 3 : 28/04/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (EPI) ET MISE EN SECURITE (MES) - CH LONGUE-JUMELLES	TOUT PUBLIC DU CH DE LONGUÉ-JUMELLES	PROFORMAS EC	30/04/2026 GR 1 : 13h30 - 16h30 GR 2 : 14h30 - 17h30	CH LONGUE-JUMELLES SALLE LE TUFFEAU
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS GESFORM EVOLUTION - CONDUITE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DE FORMATION	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT, ÉVALUATEURS, UTILISANT GESFORM EVOLUTION	CH SAUMUR DRH – SERV. FORMATION	GR 2 : 30/04/2026 14h00 – 15h30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	COMMENT EVITER LES INFECTIEUX SUR KTP DANS SON SERVICE ?	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR HYGIÈNE	GR 1 : 30/04/2026 14h00 – 15h30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

MAI 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOINS PALLIATIFS ET EN FIN DE VIE	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR EMSP	04-05-07-19- 22/05/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR J1-2-3 – PETITE SALLE DU HALL J4 – GRANDE SALLE DU HALL J5 – SALLE DE SIMULATION DE L'EMSP DE DOUÉ EN ANJOU
PROJET D'ETABLISSEMENT : PROFESSIONNALISATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES	PROFESSIONNALISATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES - MODULE 3 - DOSSIER MEDICAL ET INFORMATION DES PATIENTS	SECRÉTAIRES MÉDICALES	CONVERGENCES	05-06/05/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 1 - REVALIDATION	PERSONNEL NON SOIGNANT DÉTENANT L'AFGSU NIVEAU 1 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 1 : 05/05/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF SAUVEGARDE - NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	SIFAM	GR 2 : 06-07/05/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	SIGNALLEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES : POURQUOI? COMMENT?	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR G. DE FAULTRIER	GR 1 : 07/05/2026 14H00 – 16H00	CH LONGUE-JUMELLES SALLE LE TUFFEAU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 - REVALIDATION	PERSONNEL SOIGNANT DÉTENANT L'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 4 : 11/05/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT EXCEL - NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	CCI MAINE-ET-LOIRE	12/05/2026 9H00 – 17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L'HOPITAL	TOUT PUBLIC	GRIEPS	12-13/05/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	COMMUNICATION THERAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L'HYPNOSE - NIVEAU 1	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR V. SAPIENS	12/05 ET 15/06/2026 J1 : 9H-17H00 J2 : 9H-12H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	GESTION DU STRESS ET PREVENTION DE L'EPUISEMENT PROFESSIONNEL	TOUT PUBLIC	FORMAVENIR	18-19/05 ET 08/06/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 – FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 3 : 18-19-22/05/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

MAI 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJETS DE POLE - PSYCHIATRIE	SIMULATION EN PSYCHIATRIE - ISOLEMENT ET CONTENTION	TOUT PERSONNEL DU PÔLE PSYCHIATRIE	CH SAUMUR V. GAIGNON, V.BALANGER, L.DELEHEDDE, S.BRISSET, E.ROBINEAU	GR 2 : 20/05/2026 9H00 -17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALE- ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITES DITES IRRITANTES VOIRE DIFFICILES AU TRAVAIL ? (VOLET 2)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA OUEST	21/05/2026 9H00 – 12H00	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALE- ATELIER 4 : LA COMMUNICATION NON VIOLENTE ET BIENVEILLANTE	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA OUEST	21/05/2026 9H00 – 12H00	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	HABILITATION AU BIONETTOYAGE DES LOCAUX EN SERVICE DE SOINS	AGENTS EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX AU SEIN DES SERVICES DE SOINS	CH SAUMUR HYGIÈNE	GR 2 : 21/05/2026 9H00 -17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	FORMATION SURF	IDE DES URGENCES MÉDECINS	CH SAUMUR DR C. LAPOUILLE	GR 5 : 26/05/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	BONNES PRATIQUES DE BIONETTOYAGE DES LOCAUX ET D'UTILISATION DES PRODUITS	AGENTS EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX	CH SAUMUR HYGIÈNE	26/05/2026 14H30 -16H30	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	L'ACCOMPAGNEMENT IMMEDIAT DES FAMILLES ENDEUILLEES	TOUT PROFESSIONNEL CONCERNÉ PAR L'ANNONCE DU DÉCÈS	CNEH	27-28/05/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : PROFESSIONNALISATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES - MODULE 4 - PROTECTION SOCIALE DES PATIENTS	PROFESSIONNALISATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES - MODULE 4 - PROTECTION SOCIALE DES PATIENTS	SECRÉTAIRES MÉDICALES	CONVERGENCES	28/05/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	GESTES DE SAUVENTAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR DR A. KRA	29/05/2026 GR 1 : 10H-10H45 GR 2 : 11H – 11H45	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	GESTES DE SAUVENTAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT - RESTITUTION DES ACQUIS	TOUT PUBLIC AYANT RÉALISÉ LA FORMATION INITIALE	CH SAUMUR DR A. KRA	29/05/2026 14H00 -15H30	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL

JUIN 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 1 - FORMATION INITIALE	TOUT PUBLIC NON SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 2 : 01-02/06/2026 9H00-17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT POWER POINT	TOUT PUBLIC	CCI MAINE-ET-LOIRE	02/06/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETTIÈRES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALE - ATELIER 5 : COMMENT GERER LES EMOTIONS EN SITUATION DE STRESS	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA OUEST	04/06/2026 9H00 – 12H00	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	INCIDENCE DE LA QUALITE DES PRELEVEMENTS SUR LES RESULTATS DES ANALYSES : ROLE DES IDE	IDE, SAGE-FEMMES, CADRES DE SANTÉ, INTERNES	CH SAUMUR V. LESCOUEZE C	04/06/2026 14H30 – 15H30	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION - EPI	TOUT PUBLIC	PROFORMA SEC	05/06/2026 GR 13 : 9H00 - 10H00 GR 14 : 10H00 - 11H00 GR 15 : 11H00 - 12H00 GR 16 : 13H30-14H30 GR 17 : 14H30 - 15H30 GR 18 : 15H30 - 16H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR : PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DES DOULEURS PROVOQUEES PAR LES SOINS	IDE, AS, AP AYANT SUIVI LA FORMATION INITIALE	CH SAUMUR M. APPEAU	05/06/2026 9H00-17H00	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	DIRECTIVES ANTICIPÉES	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR EMSP	GR 2 : 05/06/2026 9H00 – 12H30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETTIÈRES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 – FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 4 : 08-09/12/06/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	FORMATION DES CORRESPONDANTS PARAMEDICAUX EN HYGIENE DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX	PROFESSIONNEL PARAMÉDICAL CORRESPONDANT EN HYGIÈNE	CH SAUMUR HYGIÈNE	09/06 ET 22/09/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL

JUIN 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE - MES	TOUT PUBLIC	PROFORMASEC	10/06/2026 Gr 7 : 8H-10H Gr 8 : 10H-12H Gr9 : 15H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE IN SITU - MES	MÉDECINE INTERNE ET CARDIOLOGIE	PROFORMASEC	10/06/2026 13H30-14H30	MÉDECINE INTERNE ET CARDIOLOGIE
PROJET D'ETABLISSEMENT : PROFESSIONNALISATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES	PROFESSIONNALISATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES - MODULE 5 - LE ROLE ET LA PLACE DE L'AMA DANS LE PARCOURS PATIENT	SECRÉTAIRES MÉDICALES	CONVERGENCES	11/06/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	RESPONSABILITES EN SECTEUR INTERVENTIONNEL	PROFESSIONNEL DU SECTEUR OPÉRATOIRE (SAUF OBSTÉTRIQUE)	RELYENS	11/06/2026 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTION DU RISQUE INFECTIEUX LIE AUX DISPOSITIFS INVASIFS : THEORIE ET ATELIERS PRATIQUES	IDE, IADE, IBODE, SAGE-FEMMES, MÉDECINS	CH SAUMUR HYGIÈNE	Gr 1 : 16/06/2026 14H30-17H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF SAUVEGARDE - NIVEAU 2	TOUT PUBLIC AYANT SUIVI LA FORMATION INITIALE	SIFAM	Gr 1 : 17/06/2026 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF SAUVEGARDE - NIVEAU 1	TOUT PUBLIC PÉDOPSYCHIATRIE	SIFAM	Gr 3 : 18-19/06/2026 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

SEPTEMBRE 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SOINS ET VIEILLISSEMENT EN SANTE : COMPRENDRE, PREVENIR, ACCOMPAGNER DANS UNE DEMARCHE BIENTRAITANTE	AS ET ASH PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS DE SOIN	IFSI-IFAS SAUMUR	GR 2 : 14-15-16/09/2026 9H00 – 17H00	IFSI-IFAS SAUMUR
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION - EPI	TOUT PUBLIC	PROFORMASEC	15/09/2026 GR 19 : 9H00 - 10H00 GR 20 : 10H00 - 11H00 GR 21 : 11H00 - 12H00 GR 22 : 13H30-14H30 GR 23 : 14H30 - 15H30 GR 24 : 20H00 - 21H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 1 - FORMATION INITIALE	TOUT PUBLIC NON SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 3 : 17-18/09/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	TOUT SAVOIR SUR LES PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES ET LES NOUVELLES PRECAUTIONS RESPIRATOIRES	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR HYGIÈNE	17/09/2026 14H30-16H30	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	IDENTITOVIDILANCE	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR CELLULE IDENTITOVIDILANCE	GR 2 : 18/09/2026 14H30 – 16H00	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
PROJETS DE POLE - GERIATRIE	PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES EN EHPAD	TOUT PUBLIC DU PÔLE GERIATRIE	ALTAFORMA	21-22/09 ET 05/10/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE - MES	TOUT PUBLIC	PROFORMASEC	21/09/2026 GR 10 : 8H-10H GR 11 : 10H-12H GR 12 : 15H-17H	BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE IN SITU - MES	PSYCHIATRIE ADULTE (VIGNEAU)	PROFORMASEC	21/09/2026 13H30 – 14H30	PSYCHIATRIE ADULTE (VIGNEAU)
PROJETS DE POLE - PSYCHIATRIE	SIMULATION EN PSYCHIATRIE - ISOLEMENT ET CONTENTION	TOUT PERSONNEL DU PÔLE PSYCHIATRIE	CH SAUMUR V. GAIGNON, V.BALANGER, L.DELEHEDDE, S.BRISSET, E.ROBINEAU	GR 3 : 23/09/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 - REVALIDATION	PERSONNEL SOIGNANT DÉTENANT L'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE OU REVALIDATION DÉPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 5 : 24/09/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

SEPTEMBRE 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT WORD - NIVEAU 2	TOUT PUBLIC	CCI MAINE-ET-LOIRE	25/09/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR : EVALUATION DE LA DOULEUR CHEZ L'ADULTE ET LA PERSONNE NON COMMUNICANTE	IDE, AS, AP AYANT SUIVI LA FORMATION INITIALE	CH SAUMUR M. APPEAU	25/09/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF SAUVEGARDE - NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	SIFAM	28-29/09/2026 9h00 – 17h00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	CIRCUIT DU MEDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MEDICAUX STERILES AU CH DE SAUMUR	IDE, IDE SPÉCIALISÉS, SF, MER	CH SAUMUR Dr A.LISFI	28/09/2026 14h30 – 18h00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
PROJET D'ETABLISSEMENT : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	SE PREPARER A LA RETRAITE	TOUT PUBLIC PARTANT EN RETRAITE DANS LES 3 ANS	FORMAVENIR	GR 2 : 29-30/09, 15-16/10/2026 9h-17h	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF SAUVEGARDE - NIVEAU 2	TOUT PUBLIC AYANT SUIVI LA FORMATION INITIALE	SIFAM	GR 2 : 30/09/2026 9h-17h	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

OCTOBRE 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE - ETABLISSEMENT SANITAIRE	SOIGNANTS EN ETABLISSEMENT SANITAIRE : CS, IDE, MEDECINS, SF, AP	CH SAUMUR Dr A.LISFI	01/10/2026 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	APPORTS EN ADDICTOLOGIE, APPROCHE RPIB (REPÉRAGE PRECOCE ET INTERVENTION BREVE) ET PRESCRIPTION DE TRAITEMENT DE SUBSTITUTION NICOTINIQUE (TSN)	PROFESSIONNELS DU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR POTENTIELLEMENT PRESCRIPTEURS DE TSN (IDE, SF, KINÉS, MEDECINS)	CH SAUMUR L. DELEHEDDE S. CHEVREUL A. TROTTE ELSA	02/10/2026 8H45 - 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	COMMUNICATION THERAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L'HYPNOSE - NIVEAU 2 : DOULEUR DE L'ENFANT ET DU NOUVEAU-NE	PERSONNEL SOIGNANT AYANT SUIVI LE NIVEAU 1	CH SAUMUR V. SAPIENS	05/10/2026 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	MANUTENTION DES PATIENTS – FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR E. ROUL	GR 2 : 05-06/10/2026 9H-17H	IFSI-IFAS SAUMUR ESPACE SIMULATION
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTION DU RISQUE INFECTIEUX LIE AUX DISPOSITIFS INVASIFS : THEORIE ET ATELIERS PRATIQUES	IDE, IADE, IBODE, SAGE-FEMMES, MEDECINS	CH SAUMUR HYGIÈNE	GR 2 : 06/10/2026 14H30 – 17H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : PROFESSIONNALISATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES	PROFESSIONNALISATION ET DEMARCHE QUALITE DE L'ACCUEIL	SECRÉTAIRES MÉDICALES, AGENTS D'ACCUEIL, SECRÉTAIRES, AGENTS DES ADMISSIONS ETC	CCI ILLE-ET-VILAINE	07-08/10 ET 18-19-20/11 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	INCIDENCE DE LA QUALITE DES PRELEVEMENTS SUR LES RESULTATS DES ANALYSES : ROLE DES IDE	IDE, SAGE-FEMMES, CADRES DE SANTÉ, INTERNES	CH SAUMUR V. LESCOUEZEC	GR 2 : 08/10/2026 14H30 – 15H30	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG (AES) : CONNAITRE LES RISQUES POUR MIEUX LES PREVENIR	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR HYGIÈNE	08/10/2026 14H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 - FORMATION INITIALE	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 5 : 08-09-12/10/2026 9H00 – 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

OCTOBRE 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L'HOPITAL - PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ENCADREMENT	DIRECTEURS, CADRES, ENCADRANTS, MÉDECINS	GRIEPS	09/10/2026 9H-17H	CH SAUMIUR PETITE SALLE DU HALL
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE - EHPAD	SOIGNANTS EN EHPAD : CADRE DE SANTÉ, IDE, AP, AS, ASH	CH SAUMUR DR L. DOUBLIER	09/10/2026 9H-12H30	CH SAUMIUR SALLE LES ROLLETIÈRES
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT EXCEL - NIVEAU 2	TOUT PUBLIC	CCI MAINE-ET-LOIRE	13/10/2026 9H-17H	CH SAUMIUR SALLE LES ROLLETIÈRES
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	FORMATION AU TUTORAT INFIRMIER ET AIDE-SOIGNANT	IDE, AS	IFSI-IFAS SAUMUR	13-14/10, 04/11 ET 09/12/2026 8H45 – 17H	IFSI-IFAS SAUMUR
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	FORMATION SURF	IDE DES URGENCES MÉDECINS	CH SAUMUR Dr C. LAPOUILLE	GR 6 : 13/10/2026 9H-17H	CH SAUMIUR SALLE LES BAUNELLES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	GERER LES EVENEMENTS INDESIRABLES EN TANT QU'ENCADRANT	ENCADRANTS	CH SAUMUR G. DE FAULTRIER	15/10/2026 1H430 – 16H30	CH SAUMIUR SALLE LES GALMOISES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTION DU RISQUE INFECTIEUX : LES INCONTOURNABLES	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR HYGIÈNE	GR 2 : 15/10/2026 9H-17H	CH SAUMIUR SALLE LES BAUNELLES

NOVEMBRE 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	MEDICAMENTS A RISQUE, CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER A L'HOPITAL - EN PRESENTIEL	IDE, IDE SPÉCIALISÉS, SAGE-FEMMES	CH SAUMUR DR A.LISFI	09/11/2026 14H30 – 16H30	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	FORMATION SURF	IDE DES URGENCES MÉDECINS	CH SAUMUR Dr C. LAPOUILLE	GR 7 : 10/11/2026 9H00 - 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (EPI) ET MISE EN SECURITE (MES) - CH LONGUE-JUMELLES	TOUT PUBLIC DU CH DE LONGUÉ-JUMELLES	PROFORMASEC	10/11/2026 GR 1 : 13H30 - 16H30 GR 2 : 14H30 - 17H30	CH LONGUE-JUMELLES SALLE LE TUFFEAU
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	HABILITATION AU BIONETTOYAGE DES LOCAUX EN SERVICE DE SOINS	AGENTS EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX AU SEIN DES SERVICES DE SOINS	CH SAUMUR HYGIÈNE	GR 3 : 12/11/2026 9H00 - 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 - REVALIDATION	PERSONNEL SOIGNANT DÉTENANT L'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 6 : 13/11/2026 9H00 - 17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTES ET POSTURES DE SECURITE : POSTES ADMINISTRATIFS	PERSONNEL ADMINISTRATIF ET PERSONNEL TRAVAILLANT EN POSITION ASSISE	QUOVADIS	GR 2 : 16/11/2026 9H00 - 12H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTES ET POSTURES DE SECURITE : POSTES TECHNIQUES ET AUTRES PERSONNELS AVEC PORT DE CHARGES LOURDES	PERSONNEL TECHNIQUE ET AUTRES POSTES AVEC PORT DE CHARGES LOURDES	QUOVADIS	GR 2 : 16/11/2026 13H30-17H00	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJETS DE POLE - GERIATRIE	COMPRENDRE ET PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES DEMENTIELS	PERSONNEL SOIGNANT DU PÔLE GERIATRIE	FORMAVENIR	16-17/11/2026 9H00 - 17H00	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	COMMENT EVITER LES INFECTIEUX SUR KTP DANS SON SERVICE ?	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR HYGIÈNE	GR 2 : 17/11/2026 9H00 - 17H00	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL

NOVEMBRE 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION - EPI	TOUT PUBLIC	PROFORMASEC	18/11/2026 GR 25 : 9H00 - 10H00 GR 26 : 10H00 - 11H00 GR 27 : 11H00 - 12H00 GR 28 : 13H30-14H30 GR 29 : 14H30 - 15H30 GR 30 : 15H30 - 16H30	CH SAUMIUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 - FORMATION INITIALE	TOUT PUBLIC SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 6 : 19-20-23/11/2026 9H-17H	CH SAUMIUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	LE TOUCHER - MASSAGE RELATIONNEL - NIVEAU 2	TOUT PUBLIC SOIGNANT AYANT SUIVI LE NIVEAU 1	IGL	24-25/11/2026 9H-17H	CH SAUMIUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE - MES	TOUT PUBLIC	PROFORMASEC	26/11/2026 GR 13 : 8H00 - 10H00 GR 14 : 10H-12H00 GR 15 : 13H-15H	CH SAUMIUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE IN SITU - MES	CMP ENFANT	PROFORMASEC	GR 5 : 16/11/2026 15H30 – 16H30	CMP ENFANT
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	SIGNALLEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES : POURQUOI? COMMENT?	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR G. DE FAULTRIER	GR 2 : 26/11/2026 14H-16H	CH SAUMIUR SALLE LES ROLLETIÈRES
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT EXCEL - NIVEAU 3	TOUT PUBLIC	CCI MAINE-ET-LOIRE	27/11/2026 9H-17H	CH SAUMIUR SALLE LES ROLLETIÈRES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR : EVALUATION DE LA DOULEUR CHEZ L'ENFANT ET LE NOUVEAU-NE	IDE, AS, AP AYANT SUIVI LA FORMATION INITIALE	CH SAUMUR M. APPEAU	27/11/2026 9H-17H	CH SAUMIUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF SAUVEGARDE - NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	SIFAM	GR 5 : 30/11 ET 01/12/2026 9H-17H	CH SAUMIUR SALLE LES BAUNELLES

DÉCEMBRE 2026

THEME	FORMATION	PUBLIC	ORGANISME / FORMATEUR	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 1 - REVALIDATION	PERSONNEL NON SOIGNANT DÉTENANT L'AFGSU NIVEAU 1 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 2 : 03/12/2026 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	SENSIBILISATION A LA SANTE ENVIRONNEMENTALE	PERSONNEL SOIGNANT	IFSI-IFAS SAUMUR	10-11/12/2026 ET 26/01/2027 8H45 – 17H	IFSI-IFAS SAUMUR
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 - FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR 7 : 10-11-14/12/2026 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	DIRECTIVES ANTICIPEES	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR EMSP	GR 3 : 11/12/2026 9H-12H30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIÈRES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	FORMATION SURF	IDE DES URGENCES MÉDECINS	CH SAUMUR Dr C. LAPOUILLE	GR 8 : 17/12/2026 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES
LES FORMATIONS RÈGLEMENTAIRES**

SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION CH DE SAUMUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 1 heure

Dates :

Gr 1 à 6 : 04/02/2026

Gr 7 à 12 : 02/04/2026

(après-midi à la RAC)

Gr 13 à 18 : 05/06/2026

Gr 19 à 24 : 15/09/2026

(gr 24 = session de nuit)

Gr 25 à 30 : 18/11/2026

Horaires :

09h-10h – 10h-11h – 11h-12h

13h30-14h30 – 14h30-15h30

15h30-16h30 (sauf le 15/09/2026)

session de nuit : 20h-21h le 15/09

Nombre de participants : min 4 /max 7

Organisme de Formation :

PROFORMASEC

Chiffres clés réalisés en 2025

30 sessions réalisées

167 agents formés

100% de satisfaction

sur 167 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Prévention et mise en sécurité liés au risque incendie

Objectifs Opérationnels

1. Connaitre les consignes de sécurité de son établissement
2. Être capable d'agir face à un départ de feu
3. Se familiariser à la manipulation des extincteurs et à un milieu hostile

CONTENUS

Contenu Pédagogique

↳ Théorie

- ⇒ Consigne de sécurité et procédures internes de l'établissement
- ⇒ Principales causes d'incendie en France
- ⇒ Description et fonctionnement des matériels extincteurs en service dans l'établissement

↳ Pratique

- ⇒ Exercice d'extinction sur feux avec le générateur de flammes, à l'aide de différents types d'extincteurs
- ⇒ Evacuation en milieu enfumé
- ⇒ Synthèse

Méthodes et moyens

↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

↳ Projection de support

↳ Remise d'un dépliant explicatif

Evaluation

↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE CH DE SAUMUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 2 heures

Dates et horaires :

Gr 1 à 3 : 13/02/2026

8h-10h – 10h-12h – 15h-17h

Gr 4 à 6 : 07/04/2026

8h-10h – 13h-15h – 15h-17h

Gr 7 à 9 : 10/06/2026

8h-10h – 10h-12h – 15h-17h

Gr 10 à 12 : 21/09/2026

8h-10h – 10h-12h – 15h-17h

Gr 13 à 15 : 26/11/2026

8h-10h – 10h-12h – 13h-15h

Nombre de participants : min 5 /max 15

Organisme de Formation :

PROFORMASEC

Chiffres clés réalisés en 2025

17 sessions réalisées

170 agents formés

100% de satisfaction

sur 170 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Prévention et mise en sécurité liés au risque incendie

Objectifs Opérationnels

1. Connaitre les consignes de sécurité de son établissement
2. Être capable de mettre en sécurité et/ou d'évacuer les occupants d'un établissement
3. Se familiariser à la mise en sécurité et/ou évacuation

CONTENUS

Contenu Pédagogique

↳ Théorie

- ⇒ Consigne de sécurité et procédures internes de l'établissement
- ⇒ La mise de sécurité et/ou l'évacuation dans les établissements de type U et J

↳ Pratique

- ⇒ Pratique sur site
- ⇒ Visite de l'établissement
- ⇒ Description et fonctionnement des matériels liés à la sécurité en service dans l'établissement

Méthodes et moyens

↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

↳ Projection de support

↳ Remise d'un dépliant explicatif

Evaluation

↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

**⚠ Formation
réglementaire à revalider
tous les 4 ans**

SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE – IN SITU CH DE SAUMUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 1 heure

Dates et horaires :

Gr 1 : 13/02/2026

13h30-14h30 – Service Radiologie

Gr 2 : 07/04/2026

10h30-11h30 – CATTP Adulte

Gr 3 : 10/06/2026

13h30 – 14h30 – Méd. Interne / Cardio

Gr 4 : 21/09/2026

13h30 – 14h30 – Psychiatrie Adulte

Gr 5 : 26/11/2026

15h30 – 16h30 – CMP Enfant

Nombre de participants : min 6 /max 10

Organisme de Formation :

PROFORMASEC

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

23 agents formés

100% de satisfaction

sur 23 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Prévention et mise en sécurité liés au risque incendie

Objectifs Opérationnels

1. Connaitre les consignes de sécurité de son établissement
2. Être capable de mettre en sécurité et/ou d'évacuer les occupants d'un établissement
3. Se familiariser à la mise en sécurité et/ou évacuation

Formation réglementaire à revalider tous les 4 ans

CONTENUS

Contenu Pédagogique

↳ Théorie

⇒ Consigne de sécurité et procédures internes de l'établissement

⇒ La mise de sécurité et/ou l'évacuation dans les établissements de type U et J

↳ Pratique

⇒ Pratique sur site

⇒ Visite de l'établissement

⇒ Description et fonctionnement des matériels liés à la sécurité en service dans l'établissement

Méthodes et moyens

↳ Formation in situ dans les lieux habituels de travail des participants

↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

↳ Projection de support

↳ Remise d'un dépliant explicatif

Evaluation

↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET MISE EN SECURITE CH DE LONGUÉ-JUMELLES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Agents du CH de Longué-Jumelles

Lieu : CH Longué-Jumelles

Durée : 3 heures

Dates et horaires :

Gr 1 : 30/04/2026 – 13h30-16h30

Gr 2 : 30/04/2026 – 14h30-17h30

Gr 3 : 10/11/2026 – 13h30-16h30

Gr 4 : 10/11/2026 – 14h30-17h30

Nombre de participants : min 4 /max 7

Organisme de Formation :

PROFORMASEC

Chiffres clés réalisés en 2025

4 sessions réalisées

17 agents formés

100% de satisfaction

sur 17 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Prévention et mise en sécurité liés a

Objectifs Opérationnels

Equipier de Première Intervention

1. Connaitre les consignes de sécurité de son établissement
2. Être capable de mettre en sécurité et/ou d'évacuer les occupants d'un établissement
3. Se familiariser à la mise en sécurité et/ou évacuation

Mise en sécurité

1. Connaitre les consignes de sécurité de son établissement
2. Être capable de mettre en sécurité et/ou d'évacuer les occupants d'un établissement
3. Se familiariser à la mise en sécurité et/ou évacuation

CONTENUS

Contenu Pédagogique

Equipier de Première Intervention

- ↳ Théorie
 - ⇒ Consigne de sécurité et procédures internes de l'établissement
 - ⇒ Principales causes d'incendie en France
 - ⇒ Description et fonctionnement des matériels extincteurs en service dans l'établissement
- ↳ Pratique
 - ⇒ Exercice d'extinction sur feux avec le générateur de flammes, à l'aide de différents types d'extincteurs
 - ⇒ Evacuation en milieu enfumé
 - ⇒ Synthèse

Mise en sécurité

- ↳ Théorie
 - ⇒ Consigne de sécurité et procédures internes de l'établissement
 - ⇒ La mise de sécurité et/ou l'évacuation dans les établissements de type U et J
- ↳ Pratique
 - ⇒ Pratique sur site
 - ⇒ Visite de l'établissement
 - ⇒ Description et fonctionnement des matériels liés à la sécurité en service dans l'établissement

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support
- ↳ Remise d'un dépliant explicatif

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ① 02.41.53.32.46
- ✉ formation@ch-saumur.fr

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1 – FORMATION INITIALE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public NON SOIGNANT

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates :

Gr1 : 09-10/04/2026

Gr2 : 01-02/06/2026

Gr3 : 17-18/09/2026

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Formateurs GSU

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

3 sessions réalisées

31 agents formés

100% de satisfaction

sur 31 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Être capable d'intervenir en cas d'urgence médicale

Objectifs Opérationnels

1. Prise en charge des urgences vitales seul et en équipe
2. Prise en charge des urgences relatives seul et en équipe
3. Reconnaître une situation sanitaire exceptionnelle, savoir s'en protéger et se positionner

Formation réglementaire à revalider tous les 4 ans

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- ↳ Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte
- ↳ Prise en charge d'une urgence vitale/potentielle en attendant l'arrivée des secours spécialisés

Méthodes et moyens

- ↳ Utilisation du matériel d'urgence
- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

Evaluation

- ↳ Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1 – REVALIDATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public NON SOIGNANT détenant l'AFGSU Niveau 1 Initiale ou Revalidation **depuis moins de 4 ans**

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 05/05/2026

Gr2 : 03/12/2026

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Formateurs GSU

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée
12 agents formés
100% de satisfaction
sur 12 agents ayant répondu
au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Détenir l'AFGSU Niveau 1
Initiale ou Revalidation
depuis moins de 4 ans



**Formation
réglementaire à revalider
tous les 4 ans**

OBJECTIFS

Objectif Global

Être capable d'intervenir en cas d'urgence médicale

Objectifs Opérationnels

1. Réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU 1 initiale en lien avec l'évolution des recommandations scientifiques
2. Revoir et réajuster les prises en charge en fonction des thèmes abordés.

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Retours d'expérience des apprenants sur les difficultés éventuelles rencontrées dans les prises en charge de patients en urgence vitale : ces expériences permettront aux formateurs d'adapter les ateliers pratiques et les mises en situation de simulation d'urgence. (Choix du scénario)
- ↳ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- ↳ Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte
- ↳ Prise en charge d'une urgence vitale/potentielle en attendant l'arrivée des secours spécialisés

Méthodes et moyens

- ↳ Utilisation du matériel d'urgence
- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

Evaluation

- ↳ Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 – FORMATION INITIALE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public SOIGNANT

Lieu : CH Saumur

Durée : 21 heures

Dates :

Gr1 : 05-06-09/02/2026

Gr2 : 02-03-06/03/2026

Gr3 : 18-19-22/05/2026

Gr4 : 08-09-12/06/2026

Gr5 : 08-09-12/10/2026

Gr6 : 19-20-23/11/2026

Gr7 : 10-11-14/12/2026

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Formateurs GSU

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

7 sessions réalisées

70 agents formés

100% de satisfaction

sur 70 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Être capable d'intervenir en cas d'urgence médicale

Objectifs Opérationnels

1. Prise en charge des urgences vitales seul et en équipe
2. Prise en charge des urgences relatives seul et en équipe
3. Reconnaître une situation sanitaire exceptionnelle, savoir s'en protéger et se positionner

**⚠ Formation
réglementaire à revalider
tous les 4 ans**

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- ↳ Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte
- ↳ Prise en charge d'une urgence vitale/potentielle en attendant l'arrivée des secours spécialisés

Méthodes et moyens

- ↳ Utilisation du matériel d'urgence
- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

Evaluation

- ↳ Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 – REVALIDATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public SOIGNANT détenant l'AFGSU Niveau 2 Initiale ou Revalidation **depuis moins de 4 ans**

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 29/01/2026

Gr2 : 16/03/2026

Gr3 : 28/04/2026

Gr4 : 11/05/2026

Gr5 : 24/09/2026

Gr6 : 13/11/2026

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Formateurs GSU

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

3 sessions réalisées

24 agents formés

100% de satisfaction

sur 24 agents ayant répondu au questionnaire

Chiffres 2025 à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Détenir l'AFGSU Niveau 2 Initiale ou Revalidation **depuis moins de 4 ans**

Formation réglementaire à revalider tous les 4 ans

OBJECTIFS

Objectif Global

Être capable d'intervenir en cas d'urgence médicale

Objectifs Opérationnels

1. Réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU 2 initiale en lien avec l'évolution des recommandations scientifiques
2. Revoir et réajuster les prises en charge en fonction des thèmes abordés.

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Retours d'expérience des apprenants sur les difficultés éventuelles rencontrées dans les prises en charge de patients en urgence vitale : ces expériences permettront aux formateurs d'adapter les ateliers pratiques et les mises en situation de simulation d'urgence. (Choix du scénario)
- ↳ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- ↳ Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte
- ↳ Prise en charge d'une urgence vitale/potentielle en attendant l'arrivée des secours spécialisés

Méthodes et moyens

- ↳ Utilisation du matériel d'urgence
- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

Evaluation

- ↳ Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

FORMATION SURF

(SAUMUR URGENCES FORMATION)

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Personnel médical + IDE des Urgences

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 22/01/2026

Gr2 : 10/02/2026

Gr3 : 26/03/2026

Gr4 : 08/04/2026

Gr5 : 26/05/2026

Gr6 : 13/10/2026

Gr7 : 10/11/2026

Gr8 : 17/12/2026

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Formateurs GSU

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

Chiffres à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Médecin Hospitalier travaillant dans un service de médecine IDE travaillant aux Urgences

OBJECTIFS

Objectif Global

Prise en charge des urgences vitales dans un service de médecine

Objectifs Opérationnels

1. Améliorer la prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire et des urgences vitales
2. Améliorer la coordination des soins et la communication

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Test pré-formation
- ↳ Briefing sur les scénarios d'urgence
- ↳ Cas pratiques sous forme de simulation
- ↳ Débriefing

Méthodes et moyens

- ↳ Simulation
- ↳ Actualisation des recommandations scientifiques / SFMU
- ↳ Fiche technique « Take Home messages »

Evaluation

- ↳ Test post-formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation de la formation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES**
LES FORMATIONS DE BASE
OBLIGATOIRES SELON LE MÉTIER ET LE
POSTE
(VOIR PASSEPORT FORMATION)

CODAGE MCO (FORMATION DE BASE)

LE PMSI – REGLES DE CODAGE MCO

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Médecins exerçant en MCO

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 2 heures

Dates et Horaires : Sur demande, contacter le Dr Courjault au 30 07, ou par mail à yannick.courjault@ch-saumur.fr

Intervenant : :

Dr Yannick COURJAULT, DIM
Centre Hospitalier de Saumur

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Connaître et mettre en application les règles de codage de l'activité d'hospitalisation en MCO

Objectifs Opérationnels

1. Respect des règles du codage
2. Optimisation du codage : Exhaustivité et Qualité du codage
3. Valorisation des séjours MCO

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction au PMSI MCO – Financement des Ets de santé
- ↳ Codage du DP : Identification des situations
- ↳ Codage des DAS – La sévérité du Séjour

Méthodes et moyens

- ↳ Cours magistral
- ↳ Exemples - Exercices

Evaluation

- ↳ Contrôles codage effectués par le DIM

CONTACT

↳ Inscriptions à faire auprès du Dr Yannick COURJAULT

① 02.41.53.30.07 ✉ yannick.courjault@ch-saumur.fr

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46 ✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

3 médecins formés

100% de satisfaction

sur 3 médecins ayant répondu au questionnaire

Chiffres 2025 à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

GRADATION DES SEJOURS AMBULATOIRES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Médecins exerçant en MCO

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 1 heure

Dates et Horaires : Sur demande, contacter le Dr Courjault au 30 07, ou par mail à yannick.courjault@ch-saumur.fr

Intervenant : :

Dr Yannick COURJAULT, DIM
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée

0 médecin formé

Chiffres 2025 à venir

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Connaître les règles de gradation des séjours ambulatoires

Objectifs Opérationnels

1. Optimiser l'organisation des Séjours HDJ
2. Identifier les critères de gradation HDJ médicales - Traçabilité
3. Améliorer le codage des séjours HDJ, dans les règles

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Conditions de facturation des GHS pour les PEC hospitalières sans nuitée
- ↳ Types de prise en charge en HDJ
- ↳ Focus sur les prises en charges médicales

Méthodes et moyens

- ↳ Cours magistral
- ↳ Exemples - Exercices

Evaluation

- ↳ Contrôles codage effectués par le DIM

CONTACT

↳ Inscriptions à faire auprès du Dr Yannick COURJAULT

① 02.41.53.30.07 ✉ yannick.courjault@ch-saumur.fr

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46 ✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

SECURITE TRANSFUSIONNELLE

FORMATION EN E-LEARNING

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

IDE, Sages-femmes

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 1 heure

Dates :

Gr1 : du 15/01 au 28/02/2026

Gr2 : du 15/03 au 30/04/2026

Gr3 : du 15/04 au 31/05/2026

Horaires :

formation en ligne, les codes d'accès seront donnés à l'inscription

Organisme de formation :

SIMANGO

Chiffres clés réalisés en 2025
20 agents formés

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Appliquer l'ensemble des procédures spécifiques garantes de la sécurité du soin lors d'un acte transfusionnel

Objectifs Opérationnels

1. Maîtriser les différentes étapes d'un acte transfusionnel
2. Déterminer les éléments nécessaires à une commande de Produit Sanguin Labile (PSL)
3. Inspecter l'ensemble des éléments lors de la réception d'un PSL en prévision de l'acte transfusionnel
4. Effectuer un contrôle Ultime au Lit du Malade (CULM)

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ⇒ Demande des Produits Sanguins Labiles (PSL) et d'examens Immuno Hematologiques
 - ⇒ Prise des informations relatives au patient
 - ⇒ Vérification de son identité
 - ⇒ Etude des documents à disposition du professionnel de santé
 - ⇒ Information du patient
 - ⇒ Réalisation du prélèvement et des gestes associés
- ⇒ Réception de la poche de Sang (Produit Sanguin Labile dans le service)
 - ⇒ Poste de soins :
 - Récupération des PSL
 - Vérification de sécurité (conformité et concordance)
 - Etude de la procédure en cas d'anomalie
 - ⇒ Chambre du patient
 - Etude des étapes du contrôle pré-transfusionnel
 - Vérification de l'identité du patient
 - Etude de l'utilisation du matériel et des documents numériques
 - Réalisation de la transfusion de PSL
 - Réalisation des gestes post transfusionnels

Méthodes et moyens

⇒ Diaporama

⇒ Quizz Bloc des erreurs

Evaluation

⇒ Quizz

CONTACT

⇒ Inscriptions à faire auprès des formatrices, sous réserve de places disponibles

⇒ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

RADIOPROTECTION DU PERSONNEL

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout personnel intervenant dans une zone d'exposition délimitée

Lieu : CH Saumur

Durée : 2 heures

Dates / Horaires :

À la demande, consulter les formatrices

Nombre de participants : min 1 /max 8

Intervenant/e/s :

Mme Marion CHIRON

Mme Cécile PICHON

Conseillères en Radioprotection

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

3 agents formés

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Informer et sensibiliser les personnels exposés ou susceptibles de l'être sur les risques professionnels encourus au poste afin d'éviter tout incident ou accident du travail et de limiter au niveau le plus bas possible leurs expositions

Objectifs Opérationnels

1. Connaître principales caractéristiques et effets sur la santé des rayonnements ionisants
2. Connaître principales caractéristiques et effets sur la santé des rayonnements ionisants
3. Savoir faire appel aux différents acteurs de la radioprotection au sein de son établissement, en fonction de leurs missions
4. Respecter les conduites à tenir en cas d'incident d'exposition et vis à vis des personnels soumis à des règles spécifiques

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Historique sur les rayonnements ionisants
- ↳ Effets biologiques des Rx
- ↳ Principes de la radioprotection, intérêt de la dosimétrie et suivi médical
- ↳ Conduite à tenir en cas d'évènement significatif en radioprotection

Méthodes et moyens

- ↳ Diaporama
- ↳ Quizz Bloc des erreurs

Evaluation

- ↳ Quizz

CONTACT

↳ Inscriptions à faire auprès des formatrices, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

CIRCUIT DU MÉDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX STÉRILES AU CH DE SAUMUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : IDE, IDE spécialisés, sage-femmes, manipulateur électro radio

Lieu : CH Saumur

Durée : 3,5 heures

Date : 28/09/2026

Horaires : 14h30 – 18h00

Nombre de participants : min 5 /max 8

Intervenant/e/s :

Dr Amal LISFI, Pharmacienne
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée
0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

 **FORMATION OBLIGATOIRE
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS**

OBJECTIFS

Maîtriser le circuit du médicament de la prescription à l'administration

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Le circuit du médicament de la prescription à l'administration
- ↳ L'informatisation du circuit du médicament
- ↳ Les produits pharmaceutiques disponibles (Livre du médicament) et les recommandations de bon usage de la Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles (COMEDIMS)
- ↳ Le circuit logistique des produits pharmaceutiques au CH de Saumur
- ↳ Les erreurs médicamenteuses
- ↳ Les vigilances pharmaceutiques et les alertes sanitaires
- ↳ Visite de la pharmacie : les missions de la pharmacie à usage intérieur, l'équipe de la Pharmacie

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

SÉCURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE ÉTABLISSEMENT SANITAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Soignants en Etablissement Sanitaire : Cadre de santé, IDE, Médecins, Sage-femmes, AP

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Date : 01/10/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 15

Intervenant/e/s :

Dr Amal LISFI, Pharmacienne
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

6 agents formés

100% de satisfaction
sur 6 agents ayant répondu au
questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun



FORMATION OBLIGATOIRE

OBJECTIFS

Objectif Global

Sensibiliser les acteurs de la prise en charge du patient aux risques liés aux différentes étapes du circuit du médicament

Objectifs Opérationnels

1. Acquérir des notions de gestion des risques
2. Savoir identifier les situations à risque aux différentes étapes du circuit du médicament
3. Connaitre les attitudes sécuritaires

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction aux concepts de gestion des risques
- ↳ Législation relative au circuit du médicament
- ↳ Les différentes étapes du circuit du médicament et le rôle les différents acteurs
- ↳ Les IDE face aux risques du circuit du médicament
- ↳ La sécurité attitude : les pratiques de fiabilité
- ↳ A propos d'un cas... Exercice d'analyse de causes

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

⌚ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

SÉCURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE EHPAD

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Soignants en EHPAD :
Cadre de santé, IDE, AP, AS, ASH

Lieu : CH Saumur

Durée : 3,5 heures

Date : 09/10/2026

Horaires : 9h00 – 12h30

Nombre de participants : min 5 /max 15

Intervenant/e/s :

Dr Laetitia DOUBLIER, Pharmacienne
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée
0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun



FORMATION OBLIGATOIRE

OBJECTIFS

Objectif Global

Sensibiliser les acteurs de la prise en charge du patient aux risques liés aux différentes étapes du circuit du médicament

Objectifs Opérationnels

1. Acquérir des notions de gestion des risques
2. Savoir identifier les situations à risque aux différentes étapes du circuit du médicament
3. Connaitre les attitudes sécuritaires

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction aux concepts de gestion des risques
- ↳ Législation relative au circuit du médicament
- ↳ Les différentes étapes du circuit du médicament et le rôle des différents acteurs
- ↳ Les AS et les IDE face aux risques du circuit du médicament
- ↳ La sécurité attitude : les pratiques de fiabilité
- ↳ A propos d'un cas...

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

⌚ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

MÉDICAMENTS À RISQUE : CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER À L'HÔPITAL

FORMATION EN PRÉSENTIEL

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : IDE, IDE spécialisés, Sage-Femmes

Lieu : CH Saumur

Durée : 2 heures

Date : 09/11/2026

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de participants : min 5 /max 8

Intervenant/e/s :

Dr Amal LISFI, Pharmacienne
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée
0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun



**FORMATION OBLIGATOIRE
A RENOUVELER TOUS LES 3 ANS**

OBJECTIFS

- Connaitre les 12 événements qui ne devraient jamais arriver dans un hôpital (Never Events) impliquant notamment des médicaments à risques
- Connaitre les mesures de réduction du risque en lien avec ces 12 Never Events
- Connaitre la liste des médicaments à risque du CH de Saumur, savoir identifier les médicaments à risque et connaître leurs règles de stockage

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- Contexte des erreurs médicamenteuses et historique de création des Never Events
- Présentation de chacun des 12 événements qui ne devraient jamais arriver dans un hôpital et des mesures de réduction de risques associées
- Illustration avec des erreurs arrivées au CH de Saumur
- Présentation de la liste des médicaments à risque (CH et EHPAD) et de leur identification dans le stockage

Méthodes et moyens

- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- Projection de supports (diaporama)

Evaluation

- Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

11 POINTS-CLÉS SUR L'ORGANISATION DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

QUICK-FORMATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : IDE, IDE spécialisés, sages-femmes, manipulateur électro radio, cadres de santé

Lieu : CH Saumur

Durée : 30 minutes

Dates / Horaires :

À la demande, consulter Dr Amal LISFI au 31 70 ou par mail à amal.lisfi@ch-saumur.fr

Nombre de participants : min 2

Intervenant/e/s :

Dr Amal LISFI, Pharmacienne
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

8 sessions réalisées

12 agents formés

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun



FORMATION OBLIGATOIRE

OBJECTIFS

Objectif Global

Sensibiliser les acteurs de la prise en charge du patient aux risques liés aux différentes étapes du circuit du médicament

Objectifs Opérationnels

- Connaitre le circuit logistique des produits pharmaceutiques
- Connaitre les procédures en lien avec la demande, le stockage et le suivi des médicaments
- Connaitre le bon usage des étiquettes de préparation injectable (perfusion, PSE, PCA et insuline) et les médicaments multi-doses

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Système de gestion Vide/Plein
- ↳ Demande pharmacie : Intranet
- ↳ Circuit des médicaments stupéfiants
- ↳ Circuit des Médicaments Dérivés du Sang
- ↳ Etiquetage de la préparation injectable à administrer
- ↳ Etiquetage du stylo à insuline
- ↳ Règles de conservation des médicaments en présentation multi-doses
- ↳ Circuit des médicaments à conserver à l'abri de la lumière
- ↳ Circuit des médicaments à risque
- ↳ Suivi des périmés de produits pharmaceutiques en dotation des US
- ↳ Suivi de température des réfrigérateurs des médicaments

Méthodes et moyens

- ↳ Apport théorique directement dans la salle de soins du service (armoire pharmacie)
- ↳ Documents et supports relatifs au circuit des produits pharmaceutiques
- ↳ Logiciel de demande pharmacie (Intranet)

CONTACT

- ↳ Inscriptions possibles sur demande auprès de Dr Amal LISFI
- ① 02.41.53.31.70 ✉ amal.lisfi@ch-saumur.fr
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ① 02.41.53.32.46 ✉ formation@ch-saumur.fr

MÉDICAMENTS À RISQUE :

CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER À L'HÔPITAL

FORMATION EN E-LEARNING

LES ANTI-COAGULANTS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout personnel soignant

Lieu : CH Saumur, dans le service ou à domicile (formation en e-learning)

Durée :

Module 1 : 30 minutes

Module 2 : 60 minutes

Module 3 : 75 minutes

Dates / Horaires :

À fixer avec le cadre de service

Organisme de formation :

OMEDIT Centre ou Bretagne

PRE-REQUIS

Aucun



FORMATION OBLIGATOIRE

MODULE 1 : BON USAGE DES ANTIAGRÉGANTS PLAQUETTAIRES (AAP), DES ANTIVITAMINE K (AVK), DES ANTI-COAGULANTS ORAUX DIRECTS (AOD).

OMEDIT Bretagne. Version décembre 2017.

Durée totale estimée : 30 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

Objectifs :

1. Savoir différencier les anti-agrégants plaquettaires, les AVK, les AOD
2. Acquérir des connaissances sur leurs indications de suivi et modalités de suivi
3. Connaître leurs antidotes

https://www.omeditbretagne.fr/omeditelearning/anticoagulant/SCO_0001/index.html

MODULE 2 : PRÉVENIR LES ERREURS MÉDICAMENTEUSES LIÉES AUX MÉDICAMENTS ANTIVITAMINE K.

Never Events Anticoagulant. OMEDIT Centre Version. Janvier 2019.

Durée totale estimée : 60 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

Objectif :

1. Prévention des erreurs graves et évitables liées aux AVK. Outil support de sensibilisation, de formation et d'auto-évaluation des connaissances sur le « Never Events AVK »

http://www.omedit-centre.fr/AVK/co/module_NEVER_EVENT_AVK.html

MODULE 3 : PRÉVENIR LES ERREURS MÉDICAMENTEUSES LIÉES AUX MÉDICAMENTS ANTI-COAGULANTS ORAUX DIRECTS (AOD).

Never Events Anticoagulant. OMEDIT Centre Version Février 2019.

Durée totale estimée : 75 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

Objectif :

1. Prévention des erreurs graves et évitables liées aux anticoagulants oraux directs (AOD) à chaque étape du processus

http://www.omedit-centre.fr/AOD/co/module_Never_Event_AOD.html

CONTACT

↳ Inscriptions par mail auprès du service formation

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

MÉDICAMENTS À RISQUE : CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER À L'HÔPITAL

FORMATION EN E-LEARNING

LES INSULINES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout personnel soignant

Lieu : CH Saumur, dans le service ou à domicile (formation en e-learning)

Durée :

Module 1 : 60 minutes

Module 2 : 60 minutes

Module 3 : 30 minutes

Dates / Horaires :

À fixer avec le cadre de service

Organisme de formation :

OMEDIT Centre ou Bretagne

PRE-REQUIS

Aucun



FORMATION OBLIGATOIRE

CONTENUS

MODULE 1 : BON USAGE DES INSULINES ET DE LEURS STYLOS

Never Event Insuline. OMEDIT Centre. Version septembre 2023.

Durée totale estimée : 60 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

Objectifs : Sensibilisation, formation et auto-évaluation des connaissances sur "les bonnes pratiques de prise en charge des patients sous insuline"

1. Généralités sur l'insulinothérapie (différents types de diabète, différents types d'insuline, hyper et hypoglycémie, règles de conservation)
2. Suivi de l'équilibre glycémique et adaptation des doses
3. Injection d'insuline et situations courantes

https://www.omedit-centre.fr/stylo/co/module_administration_insuline.html

MODULE 2 : PRÉVENIR LES ERREURS MÉDICAMENTEUSES LIÉES AUX INSULINES.

Never Event Insuline. OMEDIT Centre. Version septembre 2023.

Durée totale estimée : 60 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

Objectifs : Prévenir les erreurs graves et évitables liées aux insulines

1. Rappel sur les différents types de diabète, l'insulinothérapie et les différents types d'insuline
2. Etat des lieux des erreurs
3. Recommandations à chaque étape : prescription, préparation/administration, suivi glycémique, stockage

https://www.omedit-centre.fr/insuline/co/module_Insuline_Never_Event.html

MODULE 3 : AJUSTER LES DOSES D'INSULINE RAPIDE ET LENTE ; COMMENT FAIRE ?

OMEDIT Bretagne. Version avril 2019.

Durée totale estimée : 30 min dont incluant les cas cliniques

Objectif :

1. Prévenir les erreurs d'administration d'insuline en comprenant mieux le principe et les enjeux de l'insulinothérapie
2. Prévenir les hypoglycémies et hyperglycémies en adaptant les doses d'insuline
3. Nombreux exercices d'adaptation des doses d'insuline

https://www.omeditbretagne.fr/omeditelearning/insuline/SCO_0001/index.html

CONTACT

↳ Inscriptions par mail auprès du service formation

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

MÉDICAMENTS À RISQUE : CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER À L'HÔPITAL

FORMATION EN E-LEARNING LES KCL INJECTABLES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout personnel soignant

Lieu : CH Saumur, dans le service ou à domicile (formation en e-learning)

Durée : 30 minutes

Dates / Horaires :
À fixer avec le cadre de service

Organisme de formation :
OMEDIT Centre

PRE-REQUIS

Aucun



FORMATION OBLIGATOIRE

CONTENUS

PRÉVENIR LES ERREURS MÉDICAMENTEUSES LIÉES AUX INJECTIONS DE POTASSIUM

Never Events potassium. OMEDIT Centre. Version août 2024

Durée totale estimée : 30 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

Objectifs : Sécuriser l'utilisation des solutions concentrées de potassium injectable

1. Rappel sur le potassium, la kaliémie et les surdosages
2. Electrolytes concentrés et état des lieux des erreurs
3. Cas cliniques et règles à chaque étape

http://www.omedit-centre.fr/potassium/co/module_Potassium.html

CONTACT

↳ Inscriptions par mail auprès du service formation

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

MÉDICAMENTS À RISQUE :

CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER À L'HÔPITAL

FORMATION EN E-LEARNING

METHOTREXATE PER OS HORS CANCEROLOGIE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout personnel soignant

Lieu : CH Saumur, dans le service ou à domicile (formation en e-learning)

Durée : 30 minutes

Dates / Horaires :

À fixer avec le cadre de service

Organisme de formation :

OMEDIT Bretagne

PRE-REQUIS

Aucun



FORMATION OBLIGATOIRE

CONTENUS

PRÉVENIR LES SURDOSAGES PAR MÉTHOTREXATE ORAL

Never Event Méthotrexate oral hors cancérologie. OMEDIT Bretagne. Version octobre2014.

Durée totale estimée : 45 min dont 25 min de formation

Objectifs :

1. Mieux connaître l'usage du méthotrexate oral : mécanisme d'action, indication, effets indésirables, surveillance et suivi, recommandations
2. Identifier et maîtriser les risques en lien avec cette thérapeutique : surdosage et prévention des risques

https://www.omeditbretagne.fr/omeditelearning/mtx/SCO_0001/index.html

CONTACT

✉ Inscriptions par mail auprès du service formation

✉ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

INCIDENCE DE LA QUALITÉ DU PRÉLÈVEMENT SUR LES RÉSULTATS DES ANALYSES : RÔLE DES IDE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : IDE, Sage-Femmes, Cadres de Santé, Internes (*non obligatoire*)

Lieu : CH Saumur

Durée : 1 heure

Dates :

Gr1 : 04/06/2026

Gr2 : 08/10/2026

Horaires : 14h30 – 15h30

Nombre de participants : min 4 /max 15

Intervenant/e/s :

Mme Virginie LESCOUEZEC,

Technicienne de Laboratoire

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

3 agents formés

100% de satisfaction

sur 3 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun



FORMATION OBLIGATOIRE

OBJECTIFS

Sensibilisation aux exigences du pré-analytique

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Modalités de prélèvement (ordre des tubes, agitation...)
- ↳ Conditions de stockage des tubes
- ↳ Identification des prélèvements
- ↳ Acheminement et transport
- ↳ Utilisation ubilab

Méthodes et moyens

- ↳ Apports théoriques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

IDENTITOVIDILANCE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 1,5 heures

Dates :

Gr1 : 06/03/2026

Gr2 : 18/09/2026

Horaires : 14h30 – 16h00

Nombre de participants : min 4 /max 15

Intervenant/e/s :

Cellule Identitovigilance

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

19 agents formés

100% de satisfaction

sur 19 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun



FORMATION OBLIGATOIRE

OBJECTIFS

1. Connaître les enjeux de l'identitovigilance pour l'établissement
2. Connaître les risques pour la sécurité du patient liés aux erreurs d'identification
3. Savoir mettre en œuvre les méthodes nécessaires pour identifier les patients lors de leur accueil dans l'établissement
4. Savoir fiabiliser l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Le cadre réglementaire
- ↳ Projection de films du CHU de St Etienne
- ↳ Echanges sur les pratiques

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

GESTION DU RISQUE INFECTIEUX : LES INCONTOURNABLES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public soignant (Cadres de Santé, IDE, AS/ASH, Médecins, Sage-femmes, AP etc.)

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 19/03/2026

Gr2 : 15/10/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

Dr Stéphanie PERRON,

Praticien Hygiéniste

Sophie DE SIMONE, Hygiéniste

Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée

0 agent formé

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Maîtriser le risque infectieux associé aux soins

Objectifs Opérationnels

1. Connaître et appliquer au quotidien les précautions standard, dont la conduite à tenir en cas d'AES
2. Savoir identifier les facteurs de risques d'infection sur dispositifs invasifs, et repérer les points de vigilance
3. Mettre en place au quotidien les mesures de prévention du risque infectieux lié à l'environnement (bionettoyage, linge, déchets, eau)

Ancien intitulé :

GESTION DU RISQUE INFECTIEUX AU QUOTIDIEN DANS LES SERVICES



FORMATION OBLIGATOIRE

- Pour les nouveaux arrivants
- Pour les correspondants en hygiène ne pouvant suivre en 2026 les formations réservées aux correspondants

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Infections associées aux soins : généralités
- ↳ Précautions standard et précautions complémentaires (+ cas pratiques)
- ↳ Prévention des infections urinaires et infections sur cathéter
- ↳ Bionettoyage des locaux
- ↳ Maîtrise du risque légionelle
- ↳ Gestion du linge
- ↳ Gestion des déchets
- ↳ Conduite à tenir en cas d'Accident avec Exposition au Sang (AES) (+présentation du protocole et de l'organisation interne)

Méthodes et moyens

- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

FORMATION DES CORRESPONDANTS PARAMÉDICAUX EN HYGIÈNE DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout professionnel paramédical correspondant en hygiène, quelle que soit sa date de nomination

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates : 09/06 et 22/09/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

Dr Stéphanie PERRON,

Praticien Hygiéniste

Sophie DE SIMONE, Hygiéniste

Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

10 agents formés

100% de satisfaction

sur 10 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun, mais s'engage à suivre les deux journées de formation



**FORMATION OBLIGATOIRE
pour les correspondants en Hygiène**

OBJECTIFS

Objectif Global

Actualiser les connaissances dans le domaine de la prévention des infections associés aux soins afin de pouvoir exercer la mission de correspondant / référent paramédical en hygiène au sein de son service

Objectifs Opérationnels

1. Connaitre les missions attendues d'un correspondant paramédical en hygiène
2. Connaitre et appliquer au quotidien les précautions standard, dont la conduite à tenir en cas d'AES
3. Connaitre et appliquer les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire
4. Connaitre et aider à la mise en place des précautions complémentaires requises lors de situations spécifiques
5. Savoir identifier les facteurs de risques d'infection sur dispositifs invasifs, et repérer les points de vigilance
6. Mettre en place au quotidien les mesures de prévention du risque infectieux lié à l'environnement (bionettoyage, linge, déchets, eau)
7. Savoir identifier et prévenir les points critiques en lien avec l'hygiène alimentaire
8. Appliquer les mesures de prévention de la diffusion des cas de grippe et gastro-entérite
9. Savoir trouver et utiliser les outils d'aide à la détection et gestion des épidémies

CONTENUS

Contenu Pédagogique

1^{ère} journée

- ↳ Missions du correspondant paramédical en hygiène
- ↳ Infections associées aux soins : définition, épidémiologie, organisation et moyens de lutte contre les IAS
- ↳ Notions de microbiologie et mécanismes de transmission
- ↳ Tenue professionnelle
- ↳ Hygiène des mains
- ↳ Précautions standard
- ↳ Hygiène bucco-dentaire

2^{ème} journée

- ↳ Les précautions complémentaires et spécifiques
- ↳ Prévention du risque infectieux lié à l'environnement (bionettoyage, traitement des dispositifs médicaux, gestion du linge, déchets, eau)
- ↳ Gestion du risque infectieux lié aux dispositifs invasifs
- ↳ Gestion du risque infectieux en chirurgie
- ↳ Prévention et conduite à tenir en cas d'épidémies / signalement

Méthodes et moyens

- ↳ Power Vote
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Films pédagogiques
- ↳ Jeux de cartes, cas pratiques
- ↳ Quizz
- ↳ Echanges, ateliers
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

HABILITATION AU BIONETTOYAGE DES LOCAUX EN SERVICES DE SOINS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Agents en charge du Bionettoyage des Locaux au sein des services de soins, (priorité aux nouveaux agents, puis à terme tous les agents)

Lieu : CH Saumur

Durée :

Phase 1 : 7 heures

Phase 2 : 1 heure

Phase 3 : 1,5 heures

Dates de la phase 1 :

Gr 1 : 24/03/2026

Gr 2 : 21/05/2026

Gr 3 : 12/11/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 6 (phase 1)

Intervenant/e/s :

Sophie DE SIMONE, Hygiéniste

Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

3 sessions réalisées (phase 1)

9 agents formés

100% de satisfaction

sur 9 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun



FORMATION OBLIGATOIRE

OBJECTIFS

1. Assurer un bio nettoyage des locaux conforme afin de concourir à la maîtrise du risque infectieux
2. Former rapidement les nouveaux agents en charge du bio nettoyage des locaux à cette mission, dans le mois suivant leur arrivée
3. Valoriser les pratiques de ces professionnels par la mise en place d'un processus aboutissant à la délivrance d'une habilitation au bionettoyage des locaux (HBL)

CONTENUS

Contenu Pédagogique

1^{ère} Phase (1 journée de 7 heures)

↳ 1^{ère} partie de 4h

- ⇒ Apports théoriques en lien avec le bio nettoyage quotidien et approfondi des locaux communs et des chambres,
- ⇒ Présentation de la base documentaire « Qualnet® » et de ses modalités d'accès et autres supports nationaux
- ⇒ Atelier pédagogique avec mise en pratique des actions de traçabilité de l'entretien des locaux à l'aide de 4 situations pédagogiques

↳ 2^{nde} partie de 3h

- ⇒ Atelier pédagogique : « Bionettoyage quotidien d'une chambre : démonstration pratico-pratique réalisée par l'EOH + temps d'échanges avec participation active de l'agent

2^{ème} Phase : accompagnement individuel idéalement dans les 15 jours qui suivent l'apport théorique et pratico-pratique (1 heure)

↳ Supervision par l'EOH lors de l'entretien d'une chambre réalisé par l'agent dans son service

↳ Réajustement des pratiques si besoin, avec nouvelle démonstration par l'EOH si besoin

3^{ème} Phase : au maximum dans les 2 mois suivant l'apport théorique et pratico-pratique (1,5 heures)

↳ Audit de pratiques déclarées et de connaissances par remplissage d'une grille d'audit (30 minutes)

⇒ La grille d'audit est proposée et analysée par l'EOH

⇒ Les questions sont posées par l'EOH

⇒ Un réajustement des connaissances est effectué en direct par l'EOH si besoin

⇒ Un pourcentage de conformité d'au moins 75% est attendu

- ↳ Observation des pratiques de bionettoyage réalisé par l'EOH auprès de l'apprenant en situation réelle, c'est à dire dans son service (1heure)
 - ⇒ Observation d'au moins 1 entretien de chambre
 - ⇒ Un réajustement des pratiques est effectué en direct par l'EOH si nécessaire
 - ⇒ L'audit intégrera aussi le contrôle des documents de traçabilité
 - ⇒ Un réajustement des pratiques sera effectué en direct par l'EOH si besoin.
 - ⇒ Un pourcentage de conformité d'au moins 75% est attendu
 - ↳ Délivrance de l'habilitation au bio nettoyage des locaux en service de soins si obtention d'un score de conformité d'au moins 75% à chacune des 2 évaluations

Méthodes et moyens

- ↳ Supports de formation
 - ↳ Flyers CPIAS /REPIA
 - ↳ Vidéo
 - ↳ Grilles d'audits
 - ↳ Audit de pratiques déclarées et de connaissances concernant l'entretien d'une chambre
 - ↳ Audit d'observation des pratiques de bio nettoyage d'une chambre au quotidien
 - ↳ Fiche d'habilitation au Bio nettoyage des locaux d'un service de soins

Evaluation

- ↳ Evaluation des connaissances et pratiques déclarées
 - ↳ Evaluation des pratiques

CONTACT

- ☛ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
 - ☛ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

GESTION DU RISQUE INFECTIEUX LIÉ AUX DISPOSITIFS INVASIFS

THÉORIE ET ATELIERS PRATIQUES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : IDE, IADE, IBODE, Sage-Femmes, médecins

Lieu : CH Saumur

Durée : 3 heures

Dates :

Gr1 : 16/06/2026

Gr2 : 06/10/2026

Horaires : 14h30 – 17h30

Nombre de participants : min 5 /max 8

Intervenant/e/s :

Dr Stéphanie PERRON,

Praticien Hygiéniste

Sophie DE SIMONE, Hygiéniste

Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

8 agent formé

100% de satisfaction

sur 8 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Savoir mettre en œuvre toutes les mesures de prévention des infections sur dispositifs invasifs

Objectifs Opérationnels

1. Appliquer les règles de bon usage des antiseptiques majeurs et connaître les indications des antiseptiques (peau saine, lésée, muqueuse)
2. Appliquer les règles d'asepsie requises lors de la réalisation de gestes invasifs et manipulation/gestion de dispositifs invasifs
3. Identifier les points clés de la maîtrise des infections sur chambre implantable et picc line



FORMATION OBLIGATOIRE

Ancien intitulé : ATELIERS PRATIQUES : POSE DE SONDE URINAIRE, KTP, GESTION DE PICC LINE, KTC ET CHAMBRE IMPLANTABLE

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ 1ère partie : Les antiseptiques
 - ⇒ Les antiseptiques majeurs, leurs indications selon le site (peau saine, lésée, muqueuse)
 - ⇒ L'antisepsie en 2, 4 et 5 temps : Quand et comment ?
- ↳ 2ème partie : Prévention des infections associées aux gestes invasifs
 - ⇒ Prévention des infections sur sonde urinaire, KT périphérique, KT central, chambre implantable et picc line
 - ⇒ Présentation des aide-mémoires et documents de traçabilité associés
- ↳ 3ème Partie : Projection d'une vidéo relative à la gestion d'une chambre à cathéter implantable et picc line
- ↳ 4ème partie : Atelier pratique relatif à la pose et gestion d'une sonde urinaire, d'un cathéter périphérique ou gestion d'un picc line (selon souhaits participants)

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

MANUTENTION DES PATIENTS

FORMATION INITIALE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Personnel Soignant

Lieu : Espace Simulation – IFSI-IFAS
Saumur

Durée : 14 heures

Dates :

Gr1 : 09-10/02/2026

Gr2 : 05-06/10/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

Emmanuelle ROUL,
Ergothérapeute et Ergonome
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée

0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

- ↳ Pratiquer la manutention des patients (formation non adaptée pour les personnes avec restrictions d'aptitude à la manutention)
- ↳ Prévoir une tenue confortable et des chaussures adaptées (baskets...)



FORMATION OBLIGATOIRE

OBJECTIFS

Objectif Global

Développer les savoir-faire professionnels dans les soins de manutention

Objectifs Opérationnels

1. Être capable d'analyser les éléments constitutifs d'un déplacement.
2. Être capable de construire et réaliser des gestes de manutention efficaces et sécuritaires pour le patient tout en préservant la santé du soignant

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Apports Théoriques :
 - ⇒ Rappel sur des notions d'anatomie et de biomécanique de l'appareil locomoteur
 - ⇒ Prévention des TMS et santé au travail
 - ⇒ Manutention et acte de soin 2ème partie
- ↳ Travaux pratiques :
 - ⇒ Construction gestuelle et mises en situations de manutention

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Utilisation d'un espace de simulation
- ↳ Jeux de rôle

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

MANUTENTION DES PATIENTS

RECYCLAGE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Personnel Soignant ayant suivi la formation initiale **il y a moins de 4 ans**

Lieu : Espace Simulation – IFSI-IFAS Saumur

Durée : 7 heures

Date : 26/01/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

Emmanuelle ROUL,
Ergothérapeute et Ergonome
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée
0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

- ↳ Pratiquer la manutention des patients (formation non adaptée pour les personnes avec restrictions d'aptitude à la manutention)
- ↳ Avoir suivi la formation initiale il y a **moins de 4 ans**
- ↳ Prévoir une tenue confortable et des chaussures adaptées (baskets...)



FORMATION OBLIGATOIRE

OBJECTIFS

Objectif Global

Développer les savoir-faire professionnels dans les soins de manutention

Objectifs Opérationnels

1. Être capable d'analyser les éléments constitutifs d'un déplacement.
2. Être capable de construire et réaliser des gestes de manutention efficaces et sécuritaires pour le patient tout en préservant la santé du soignant

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Retour d'expérience suite à la formation initiale
- ↳ Rappel sur des notions d'anatomie et de biomécanique de l'appareil locomoteur
- ↳ Rappel sur les éléments déterminant la manutention des patients
- ↳ Construction gestuelle et mises en situations de manutention

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Utilisation d'un espace de simulation
- ↳ Utilisation des différentes catégories d'aides techniques à la manutention
- ↳ Jeux de rôle

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



GESTES ET POSTURES DE SECURITE POSTES ADMINISTRATIFS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Personnel administratif et personnel travaillant en position assise

Lieu : CH Saumur

Durée : 3,5 heures

Dates :

Gr1 : 16/03/2026

Gr2 : 16/11/2026

Horaires : 9h00 – 12h30

Nombre de participants : min 4 /max 10

Organisme de Formation :

QUOVADIS

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

19 agents formés

100% de satisfaction

sur 19 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

⚠ **FORMATION OBLIGATOIRE
A RENOUVELER TOUS LES 4 ANS**

OBJECTIFS / CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Sensibiliser les agents administratifs aux risques des TMS liés aux mauvaises postures
- ↳ Comprendre les conséquences physiques d'une mauvaise pratique
- ↳ Connaitre les principes d'ergonomie
- ↳ Acquérir les bons gestes et les bonnes postures lors du travail en poste administratif

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.



GESTES ET POSTURES DE SECURITE POSTES TECHNIQUES ET AUTRES POSTES AVEC PORT DE CHARGES LOURDES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Personnel technique et autres postes avec port de charges lourdes

Lieu : CH Saumur

Durée : 3,5 heures

Dates :

Gr1 : 16/03/2026

Gr2 : 16/11/2026

Horaires : 13h30 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 10

Organisme de Formation :

QUOVADIS

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

7 agents formés

100% de satisfaction

sur 7 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

⚠ **FORMATION OBLIGATOIRE
A RENOUVELER TOUS LES 4 ANS**

OBJECTIFS / CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Sensibiliser les agents administratifs aux risques des TMS liés aux mauvaises postures
- ↳ Comprendre les conséquences physiques d'une mauvaise pratique
- ↳ Connaitre les principes d'ergonomie
- ↳ Acquérir les bons gestes et les bonnes postures lors du port de charges inertes

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES**
**QUALITÉ – GESTION
DES RISQUES - USAGERS**

ANNONCER UN DOMMAGE ASSOCIÉ AUX SOINS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Médecins, Cadres de Santé, Service Qualité, Directeurs, Personnel Soignant impliqué dans l'annonce d'un dommage lié aux soins

Lieu : CH Saumur

Durée : 3 heures

Dates :

Gr1 : 03/02/2026

Gr2 : 05/03/2026

Horaires : 14h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 15

Intervenant/e/s :

Dr Stéphanie PEAN,
Responsable du service Qualité -
Gestion des risques
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

20 agents formés

100% de satisfaction

sur 20 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Appréhender l'annonce d'un dommage lié aux soins à travers :

1. La connaissance du contexte et des enjeux concernant l'information du patient suite à un évènement indésirable grave associé aux soins (EIGS)
2. La présentation du dispositif d'annonce d'un dommage associé aux soins

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Le contexte et les enjeux
 - ⇒ Les définitions / contexte
 - ⇒ Les enjeux
 - ⇒ Principes de responsabilité
- ↳ Le dispositif d'annonce : les trois temps de l'annonce
- ↳ Les « règles d'or » du dispositif d'annonce
- ↳ Les éléments de la communication

Méthodes et moyens

- ↳ Apports théoriques
- ↳ Projection de supports (vidéos)
- ↳ Retours d'expérience

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

L'ACCOMPAGNEMENT IMMÉDIAT DES FAMILLES ENDEUILLÉES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public concerné par l'annonce du décès

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates : 27-28/05/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 15

Organisme de formation :

Centre National de l'Expertise
Hospitalière (CNEH)

NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

1. Gérer l'annonce du décès
2. Savoir reconnaître les différents signes que peuvent manifester les adultes et les enfants suites à l'annonce d'un décès
3. Identifier les besoins des adultes et des enfants afin de pouvoir y répondre de façon professionnelle et adaptée
4. Présenter une personne décédée à la famille et aux proches
5. Établir des procédures de prise en charge permettant d'harmoniser les pratiques au sein des institutions

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ La gestion des situations de deuils violents
- ↳ L'annonce du décès
- ↳ La présentation d'une personne décédée à la famille et aux proches
- ↳ Aider les familles en deuil
- ↳ Les cas particuliers
- ↳ Le départ de la famille
- ↳ Ateliers Pratiques
 - ⇒ Retour du vécu des participants
 - ⇒ Analyse de retours d'expériences
 - ⇒ Mise en situation
 - ⇒ De nombreux exercices en groupes
 - ⇒ Des cas concrets et jeux de rôle

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Evaluation formative, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints
- ↳ Bilan oral
- ↳ Questionnaire d'évaluation « à chaud » détaillant les objectifs généraux et spécifiques de la prestation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

FORMATION REVUE DE MORBI-MORTALITÉ (RMM)

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Médecins, Cadres de Santé

Lieu : CH Saumur

Durée : 2 heures

Date : 05/02/2026

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Dr Stéphanie PEAN,
Responsable du service Qualité -
Gestion des risques
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

3 agents formés

100% de satisfaction

sur 3 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Adhérer à la charte de RMM

OBJECTIFS

Objectif Global

Améliorer les pratiques cliniques par l'analyse rétrospective de cas

Objectifs Opérationnels

1. Comprendre la nécessité d'une approche systémique, non centrée sur l'individu (approche globale du cas prenant en compte tous les facteurs (organisationnels, techniques, humains))
2. Connaitre la méthode ALARME utilisée dans une démarche de RMM
3. Connaitre les modalités pratiques de réalisation d'une RMM

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Définition, principes et règles de la RMM
- ↳ Présentation de la méthode ALARME
- ↳ Organisation pour la mise en œuvre

Méthodes et moyens

- ↳ Vidéo de sensibilisation
- ↳ Diaporama de présentation de la méthode et de l'organisation
- ↳ Fiches outils

Evaluation

- ↳ Réalisation d'une RMM
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET FACTEURS HUMAINS DÉVELOPPER LE SAVOIR-ÊTRE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates : 09-10/04/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Organisme de formation :

PANACEA Conseil & Formation Santé

NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

1. Comprendre comment le savoir-être et les facteurs humains (compétences non techniques) interviennent en association avec le savoir-faire (compétences techniques) pour développer un travail en équipe adapté
2. Connaître les bonnes pratiques de coopération pour adopter des attitudes synergiques au sein des équipes de professionnels de santé
3. Identifier les mécanismes qui conduisent à des pratiques inefficaces de coopération pour assurer la performance des équipes et la sécurité des patients
4. Développer les compétences de communication entre professionnels de santé et avec les patients

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Comportement professionnel : des compétences techniques et non techniques
- ↳ Communication verbale et non verbale : écoute active, communication non-violente, communication en urgence
- ↳ Concept d'erreur : non punition de l'erreur, culture juste, gestion des risques et amélioration de la sécurité des soins
- ↳ Les biais cognitifs : illusions, cécité et surdité attentionnelle, tunnelisation attentionnelle, biais de confirmation
- ↳ Interruption de tâches : éléments correctifs
- ↳ Travail en équipe : exemple de l'aéronautique civil : CRM
- ↳ Gestion des situations de crises en équipe, gestion des conflits
- ↳ Intelligence collective
- ↳ Conscience de la situation
- ↳ Gestion de la charge de travail et de décision au sein de l'équipe
- ↳ Simulation managériale

Méthodes et moyens

- ↳ Échanges, films, ludopédagogie
- ↳ Observation des comportements professionnels en situation, apprentissage expérientiel guidé par la facilitation
- ↳ Pédagogie participative

Evaluation

- ↳ Test de positionnement et recueil des attentes des participants en amont de la formation
- ↳ Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, études de cas, mise en situation professionnelle, jeux de rôle, débriefing)
- ↳ Évaluation des stagiaires : questionnaire de satisfaction à chaud
- ↳ Impact du programme sur l'évaluation des pratiques réalisé à distance de la formation par l'employeur (entretien annuel, EPP...)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

UTILISATION DU LOGICIEL QUALNET

NIVEAU UTILISATEUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 20 à 45 minutes

Dates / Horaires : À la demande, consulter Mme Hélène PARENT au 32 04 ou par mail à helene.parent@ch-saumur.fr

Intervenant/e/s :

Hélène PARENT,
Coordinatrice Qualité - Gestion des risques
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

1 agent formé

Chiffres 2025 à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Savoir se connecter à l'outil, consulter les documents et effectuer les tâches liées à son profil (vérification de documents, approbation, déclaration des événements indésirables...)

Objectifs Opérationnels

1. Savoir se connecter à l'outil avec ses identifiants
2. Connaître les fonctionnalités de base permettant de
 - a. Consulter la base documentaire du CH de Saumur
 - b. Effectuer les tâches qui liées à son profil (ex : valider un document avant diffusion, prendre connaissance des protocoles qui ont été diffusés)
3. Connaître les fonctionnalités de base permettant de déclarer un événement indésirable et de suivre les suites données

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Connexion à QualNet (icône sur intranet, identifiant, mot de passe)
- ↳ Présentation des différents types de recherches (par mot du titre, par service, ...)
- ↳ Présentation du tableau de bord des actions liées à chaque profil (documents à lire, documents à signer...)
- ↳ Déclaration d'un événement indésirable, utilisation du formulaire
- ↳ Suivi de l'événement déclaré, où trouver l'information
- ↳ Exemples pratiques
- ↳ Conduite à tenir en cas de difficulté (personnes à contacter)

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions sur demande auprès de Mme Hélène PARENT

① 02.41.53.32.04

✉ helene.parent@ch-saumur.fr

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

UTILISATION DU LOGICIEL QUALNET

NIVEAU RÉDACTEUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 1,75 heures

Dates / Horaires : À la demande, consulter Mme Hélène PARENT au 32 04 ou par mail à helene.parent@ch-saumur.fr

Intervenant/e/s :

Hélène PARENT,
Coordinatrice Qualité - Gestion des risques
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

7 sessions réalisées

13 agents formés

Chiffres 2025 à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Maitriser les fonctionnalités du logiciel QualNet, permettant d'intégrer un nouveau document/de modifier un document existant

Objectifs Opérationnels

1. Comprendre ce qu'est un logiciel de Gestion Electronique des documents et les différentes étapes de validation / diffusion
2. Savoir naviguer dans l'outil de rédaction/intégration des documents

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Présentation générale du circuit des documents dans QualNet (cycle de signature)
- ↳ Modalités d'accès au module de rédaction
- ↳ Explications détaillées des informations à saisir dans chaque onglet : plan de classement, fiche d'identité, acteurs, diffusion pour application, diffusion pour information, documents, liens, annexe
- ↳ Exemples pratiques
- ↳ Conduite à tenir en cas de difficulté (personnes à contacter)

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions sur demande auprès de Mme Hélène PARENT

① 02.41.53.32.04

✉ helene.parent@ch-saumur.fr

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

SIGNALEMENT DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES : POURQUOI ? COMMENT ?

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Durée : 2 heures

Dates et lieux :

Gr1 : 07/05/2026 au CH Longué-Jumelles

Gr2 : 26/11/2026 au CH Saumur

Horaires : 14h00 – 16h00

Nombre de participants : min 2 /max 10

Intervenant/e/s :

Garance DE FAULTRIER,

Technicienne Qualité - Gestion des risques

Centre Hospitalier de Saumur

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Inciter les professionnels à signaler les événements indésirables, notamment ceux associés aux soins

Objectifs Opérationnels

1. Comprendre le fonctionnement et la finalité du système de signalement des événements indésirables
2. Savoir repérer les événements indésirables dont les événements indésirables associés aux soins dans son environnement de travail
3. Savoir utiliser les outils de déclaration

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Présentation du système depuis le signalement jusqu'à son traitement
- ↳ Comment faire un signalement sur QualNet
- ↳ Echange avec les participants au travers d'exemples concrets pris dans la littérature d'une part, et en interne d'autre part

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Jeu de cartes

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

3 agents formés

100% de satisfaction

sur 3 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

GÉRER LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES EN TANT QU'ENCADRANT

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Encadrants (Cadres de Service, de Pôle, Chefs d'équipe, Médecins etc)

Lieu : CH Saumur

Durée : 2 heures

Date : 15/10/2026

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de participants : min 2 /max 10

Intervenant/e/s :

Garance DE FAULTRIER,
Technicienne Qualité - Gestion des risques
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée
0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Être destinataire pour action ou information des déclarations d'événements indésirables

OBJECTIFS

Objectif Global

Savoir prendre en compte les événements indésirables (EI) survenant dans son service

Objectifs Opérationnels

1. Comprendre la notion de culture juste de l'erreur VS culture positive de l'erreur
2. Approfondir les EI déclarés dans mon service quel que soit le niveau de gravité
3. Apporter une réponse dans l'outil informatique

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Retour d'expérience sur les difficultés rencontrées au moment de la réception des événements indésirables
- ↳ Mécanismes de survenue de l'erreur
- ↳ Comprendre la notion de culture juste de l'erreur VS culture positive de l'erreur
- ↳ Outils et méthodologies d'analyse utilisés en fonction du type d'événement

Méthodes et moyens

- ↳ Echanges d'expérience
- ↳ Quizz
- ↳ Jeu de cartes

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 45 minutes

Date : 29/05/2026

Horaires :

Gr 1 : 10h00 – 10h45

Gr 2 : 11h00 – 11h45

Nombre de participants : min 2 /max 6

Intervenant/e/s :

Dr Anoancès KRA,

Médecine d'Urgence, Médecine de Catastrophe

Centre Hospitalier de Saumur

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Prise en charge initiale des victimes d'attentats

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Concept de mort évitable
- ↳ Cause principale de décès
- ↳ Focus sur la notion d'agir en sécurité et de ne pas s'exposer
- ↳ Identification des victimes sauvables et gestes de sauvetage à mettre en œuvre par les primo-intervenants
- ↳ Atelier pratique : positions d'attente et garrot tourniquet

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT

RESTITUTION DES ACQUIS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 1,5 heures

Date : 29/05/2026

Horaires : 14h00 – 15h30

Nombre de participants : min 2 /max 5

Intervenant/e/s :

Dr Anoancès KRA,
Médecine d'Urgence, Médecine de
Catastrophe
Centre Hospitalier de Saumur

PRE-REQUIS

Avoir réalisé la formation initiale

OBJECTIFS

Prise en charge initiale des victimes d'attentats

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Rappel sur le Concept de mort évitable
- ↳ Rappel sur la notion d'agir en sécurité et de ne pas s'exposer
- ↳ Rappel sur l'Identification des victimes sauvables et gestes de sauvetage à mettre en œuvre par les primo-intervenants
- ↳ Mise en application via 2 simulations

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

5 agents formés

100% de satisfaction

sur 5 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

BONNES PRATIQUES DE BIONETTOYAGE DES LOCAUX ET D'UTILISATION DES PRODUITS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Agents en charge du bionettoyage des locaux

Lieu : CH Saumur

Durée : 2 heures

Date : 26/05/2026

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

Sophie DE SIMONE, Hygiéniste

Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

7 agents formés

100% de satisfaction

sur 7 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

Ancien intitulé :
BIONETTOYAGE DES LOCAUX : QUOI DE NEUF ?

OBJECTIFS

Objectif Global

Maitriser le risque Infectieux lié à l'environnement

Objectifs Opérationnels

1. Percevoir la contamination environnementale
2. Appliquer les grands principes liés au bio-nettoyage
3. Savoir préparer et utiliser le matériel et produits destinés à l'entretien des locaux

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ 1^{ère} partie : (15 min) : Films pédagogiques
 - ⇒ Mise en lumière de la contamination environnementale
- ↳ 2^{ème} partie : (30 min) : Rappels synthétiques
 - ⇒ Tenue professionnelle / Hygiène des mains
 - ⇒ Préparation du chariot d'entretien
- ↳ 3^{ème} Partie (30 min) : Analyse de pratiques
 - ⇒ Entretien d'une chambre au quotidien
- ↳ 4^{ème} partie : (30 min) : Rappels synthétiques
 - ⇒ Présentation de la fiche synthétique relative : Indications et utilisation des produits
 - ⇒ Ressources documentaires essentielles
 - Entretien quotidien d'une chambre
 - Entretien approfondi d'une chambre
 - Traçabilité de l'entretien des locaux

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

PRÉCAUTIONS STANDARD ET GESTION DES EXCRÉTA : NE LES OUBLIEZ SURTOUT PAS!

Ancien intitulé :
PRÉCAUTIONS STANDARD ET GESTION DES EXCRÉTA : NOUVELLE VERSION !!!

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public (Cadres de Santé, IDE, AS/ASH, Médecin, Sage-femmes, AP etc.)

Lieu : CH Saumur

Durée : 2 heures

Date : 02/04/2026

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

Sophie DE SIMONE, Hygiéniste
Service d'Hygiène Hospitalière
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

8 agents formés

100% de satisfaction

sur 8 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Maîtriser le risque infectieux lié aux soins indépendamment du statut infectieux du patient/résident et de son secteur de prise en charge (sanitaire et médico-social)

Objectifs Opérationnels

1. Appliquer au quotidien les mesures de prévention type précautions standard afin de maîtriser le risque infectieux
2. Appliquer les mesures permettant de limiter le risque infectieux lié à la gestion des excréta

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ⇒ 1^{ère} partie : Mise en application des précautions standard et de la gestion des excréta
 - ⇒ Ateliers ludiques : jeux autour d'au moins 3 situations de soins adaptées au public présent
- ⇒ 2^{ème} partie :
 - ⇒ Rappels synthétiques
 - ⇒ Présentation de fiches synthétiques relatives
 - Aux 7 précautions standard
 - Aux différents équipements de protection individuelle
 - Aux différents procédés de gestion des excréta

Méthodes et moyens

- ⇒ Ateliers ludiques (jeux sur table)
- ⇒ Projection de supports (diaporama)
- ⇒ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ⇒ Questionnaires pré et post formation
- ⇒ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

⇒ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

⇒ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

TOUT SAVOIR SUR LES PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES ET LES NOUVELLES PRÉCAUTIONS RESPIRATOIRES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public (Cadres de Santé, IDE, AS/ASH, Médecin, Sage-femmes, AP etc.)

Lieu : CH Saumur

Durée : 2 heures

Date : 17/09/2026

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

Sophie DE SIMONE, Hygiéniste
Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste
Service d'Hygiène Hospitalière
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

8 agents formés

100% de satisfaction

sur 8 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Ancien intitulé : PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES
GESTION DU LINGE ET DES DÉCHETS

Avoir suivi l'une des formations suivantes

Gestion du risque infectieux au quotidien dans les services
et/ ou **Précautions standard et gestion des excréta**

OBJECTIFS

Objectif Global

Savoir mettre en œuvre toutes les mesures de prévention de la transmission d'une maladie contagieuse ou d'un micro-organisme multi-résistant

Objectifs Opérationnels

1. Appliquer au quotidien les mesures de prévention de type précautions complémentaires afin de maîtriser le risque infectieux
2. Limiter le risque infectieux lié à la gestion du linge et des déchets

CONTENUS

Contenu Pédagogique

↳ 1^{ère} partie : Cas pratique

⇒ Analyse de situations (Power Vote)

↳ 2^{ème} partie Rappels synthétiques

⇒ Présentation de fiches synthétiques relatives aux précautions complémentaires Contact, Gouttelettes et Air

Méthodes et moyens

↳ Quizz

↳ Projection de supports (diaporama)

↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

↳ Questionnaires pré et post formation

↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG (AES)

CONNAITRE LES RISQUES POUR MIEUX LES PRÉVENIR

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public (Cadres de Santé, IDE, Médecin, personnel technique etc.)

Lieu : CH Saumur

Durée : 2 heures

Date : 08/10/2026

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

Dr Stéphanie PERRON,

Praticien Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée

0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Maitriser la survenue des AES et le risque encouru suite à un AES

Objectifs Opérationnels

1. Connaître les risques infectieux en cas d'AES
2. Appliquer au quotidien les mesures de prévention des AES
3. Connaitre la conduite à tenir en cas d'AES

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Définition d'un AES
- ↳ Epidémiologie, risque infectieux
- ↳ Moyens de prévention (précautions standard, matériel sécurisé etc)
- ↳ Conduite à tenir en cas d'AES

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance entre apports théoriques et participation active
- ↳ Quizz et cas concrets
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

COMMENT ÉVITER LES INFECTIONS SUR KTP DANS SON SERVICE?

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public (Cadres de Santé, IDE, Médecin, personnel technique etc.)

Lieu : CH Saumur

Durée : 2 heures

Dates :

Gr1 : 30/04/2026

Gr2 : 17/11/2026

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

Dr Stéphanie PERRON,

Praticien Hygiéniste

Sophie DE SIMONE, Hygiéniste

Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Appliquer au quotidien toutes les mesures de prévention des infections sur KTP

Objectifs Opérationnels

1. Identifier les facteurs de risque d'infections sur KTP lors de la pose et des manipulations
2. Appliquer les règles d'asepsie lors de la pose, manipulation des KTP
3. Identifier les signes évocateurs d'infection sur KTP
4. Assurer la traçabilité des actes

CONTENUS

Contenu Pédagogique

↳ 1^{ère} partie : théorie

⇒ Risque infectieux lié aux KTP :

- Quel risque ? Quels germes en cause ? Quel impact ?
 - Que nous apprennent les données de surveillance des bactériémies sur dispositifs invasifs ?
 - Que nous apprennent les résultats des audits de pratiques ?
- ⇒ Bonnes pratiques lors de la pose des KTP : les incontournables
- ⇒ Bonnes pratiques lors de la manipulation des KTP
- ⇒ Modalités de surveillance des KTP (échelle de Maddox) et traçabilité
- ⇒ Détection et signalement des infections sur KTP

↳ 2^{ème} partie : atelier pratique et/ou cas concrets

Méthodes et moyens

↳ Ateliers pratiques ou quizz sur cas concrets

↳ Projection de supports (diaporama, vidéo)

↳ Fiches mémo, échelle de Maddox

Evaluation

↳ Questionnaires pré et post formation

↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

APPORTS EN ADDICTOLOGIE, APPROCHE RPIB (REPÉRAGE PRÉCOCE ET INTERVENTION BRÈVE) ET PRESCRIPTION DE TRAITEMENT DE SUBSTITUTION NICOTINIQUE (TSN)

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Professionnels du Centre Hospitalier de Saumur potentiellement prescripteurs de TSN (IDE, Sage-femmes, Kinésithérapeutes, Médecins)

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Date : 02/10/2026

Horaires : 8h45 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 10

Intervenant/e/s :

Laurent DELEHEDDE, IDE

Simon CHEVREUL, Psychologue

Adeline TROTTE, IDE

Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA)

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée

0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Potentiel prescripteur de substituts nicotiniques (IDE, Sage-femmes, Kinésithérapeutes, Médecins)

OBJECTIFS

Objectif Global

Pratiquer le repérage précoce, l'intervention brève et la prescription des TSN au sein du Centre Hospitalier de Saumur

Objectifs Opérationnels

1. Renforcer les connaissances en Addictologie
2. Connaître les principes de la dépendance
3. Savoir aborder la question du tabac en s'appuyant sur la démarche RPIB
4. Savoir prescrire des TSN

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Apport général en addictologie : Processus, définition et caractéristiques cliniques communes
- ↳ Elaboration des représentations des soignants
- ↳ Découverte et mise en pratique du Repérage Précoce et Intervention Brève
- ↳ Présentation et mise en pratique de la prescription de traitement de substitution nicotinique

Méthodes et moyens

- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Brainstorming à partir de vidéos
- ↳ Jeu de rôle
- ↳ Test de connaissance

Evaluation

- ↳ Test de renforcement des connaissances
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : IADE, IABODE, Sage-Femmes, Chirurgiens, Anesthésistes

Lieu : CH Saumur

Durée : 1 heure en e-learning + 1 heure en visioconférence collective

Dates et horaires :

	E-learning	Débriefing
Gr1	À déterminer	À déterminer
Gr2	À déterminer	À déterminer
Gr3	À déterminer	À déterminer
Gr4	À déterminer	À déterminer
Gr5	À déterminer	À déterminer

Nombre de participants : min 8 /max 10

Organisme de formation :
SAFETEAM ACADEMY

NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

1^{ère} Partie : e-learning individuel, en autonomie (1 heure)

- ↳ Introduction à la formation
- ↳ Pré-test (test de positionnement)
- ↳ Vidéo-simulation
 - ⇒ Vidéo-simulation immersive retracant le quotidien d'une équipe de bloc opératoire dans la réalisation de la check-list, de l'accueil du patient à la survenue d'un incident opératoire.
 - ⇒ Interview filmée : synthèse et analyse de la situation
- ↳ Synthèse des éléments clés à retenir
- ⇒ Modèles spécialisés de la check-list HAS à télécharger (personnalisable sur un projet sur mesure).
- ⇒ Comprendre l'impact de la check-list et des interruptions de tâches.
- ⇒ Maîtriser les bonnes pratiques de l'utilisation de la check-list (vidéo).
- ⇒ Identifier l'impact des interruptions de tâches : interview de 7 min d'un expert en facteurs humains en santé, Dr. Thomas Lopes.
- ⇒ Article : quelques dates marquantes dans l'histoire de la CL
- ↳ Post-test (mesure de la progression et validation des acquis) & Plan d'actions
- ↳ Évaluation de la formation

2^{ème} Partie : collectif, débriefing en visioconférence (1 heure)

- ↳ Identifier les écarts entre sa pratique professionnelle et les bonnes pratiques de réalisation de la check-list.
- ↳ Identifier ses axes d'amélioration individuels et en équipe.
- ↳ Établir un plan d'actions individuel et collectif pour renforcer son travail d'équipe

Méthodes et moyens

- ↳ Scénario réalisé en collaboration avec un expert en facteurs humains et pilote de ligne, sur la base d'un cas réel.
- ↳ Interview filmée d'un expert en facteurs humains en santé et MAR sur l'impact des interruptions de tâches et le fonctionnement de notre cerveau.
- ↳ Format mixte, alliant immersion vidéo, réflexion individuelle et debriefing collectif

Evaluation

- ↳ Tout au long de la formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES**
**PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE**

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

GÉNÉRALITÉS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Date : 05-06/03/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Marine APPEAU, IDE

Infirmière Ressource Douleur

Centre Hospitalier de Saumur

NOUVELLE VERSION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

1. Comprendre le phénomène de la douleur et ses implications physiques et psychologiques
2. Connaître les différentes douleurs : aiguë, chronique, nociceptive, neuropathique, douleur provoquée par les soins
3. Identifier la procédure d'évaluation et de traçabilité de la douleur ainsi que ses différentes échelles
4. Connaître les différents moyens de prise en charge : médicamenteux et non médicamenteux
5. Comprendre le rôle et les actions du CLUD
6. Replacer les obligations de prise en charge dans un cadre administratif et juridique

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Ouverture du stage
 - ⇒ Rappel des objectifs de la formation (les stagiaires recevront en amont le contenu du programme de la formation) et des règles (confidentialité, respect de la parole de l'autre)
 - ⇒ Tour de table afin de permettre à chacun de se présenter et de préciser ses attentes pour cette formation
 - ⇒ Questionnaire d'évaluation des connaissances
- ↳ Echange sur le vécu des soignants de prise en charge non satisfaisante à partir de leur expérience professionnelle, difficultés rencontrées
- ↳ Législation : lois, décrets, certification, rôle du CLUD et des référents douleurs
- ↳ Définition de la douleur et de ses différentes dimensions
- ↳ Les voies de la douleur
- ↳ Les différents types de douleurs
- ↳ Evaluation de la douleur et traçabilité : Mini film « Les transmissions ciblées douleur » ; protocole d'évaluation et de réévaluation, liste des différentes échelles.
- ↳ Pharmacologie des antalgiques et techniques non médicamenteuses

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques
- ↳ Illustration par mini-films

Evaluation

- ↳ Questionnaire post-formation contrôle des connaissances
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

ÉVALUATION DE LA DOULEUR CHEZ L'ENFANT ET LE NOUVEAU-NÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Date : 27/11/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Marine APPEAU, IDE

Infirmière Ressource Douleur

Centre Hospitalier de Saumur

NOUVELLE VERSION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Avoir suivi la formation *Prise en charge de la douleur : Généralités*

Ou son ancienne version : *Prise en charge de la douleur : Module Commun IDE/AS*

OBJECTIFS

1. Comprendre les facteurs qui interviennent dans l'expression de la douleur chez l'enfant
2. Identifier les caractéristiques et les moyens d'expression de la douleur chez l'enfant
3. Savoir évaluer la douleur de l'enfant et du nouveau-né, utiliser les échelles adaptées puis assurer sa traçabilité
4. Savoir adapter sa communication auprès de l'enfant et repérer la place du parent pendant les soins
5. Connaître les différents moyens de prise en charge, médicamenteux et non médicamenteux, utilisés auprès de l'enfant et du nouveau-né

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Ouverture du stage
 - ⇒ Rappel des objectifs de la formation (les stagiaires recevront en amont le contenu du programme de la formation) et des règles (confidentialité, respect de la parole de l'autre)
 - ⇒ Tour de table afin de permettre à chacun de se présenter et de préciser ses attentes pour cette formation
 - ⇒ Questionnaire d'évaluation des connaissances
- ↳ Définition de la douleur et identification des facteurs intervenant dans l'expression de la douleur de l'enfant
- ↳ Moyens d'expression : communication verbale et non verbale
- ↳ Evaluation de la douleur chez l'enfant et traçabilité
- ↳ Evaluation de la douleur chez l'enfant en situation de handicap : échelle GED-DI, FLACC modifiée, San Salvador. Présentation d'un mini-film « Outils dans la prise en charge de la douleur chez l'enfant polyhandicapé »
- ↳ Entraînement à l'utilisation des échelles
- ↳ Communication et place du parent pendant les soins. Présentation de mini film de l'Association SPARADRAP « Informer par le jeu à l'hôpital » ; « Soins douloureux en pédiatrie : avec ou sans les parents »
- ↳ Les moyens médicamenteux et non médicamenteux utilisés en pédiatrie

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques
- ↳ Illustration par mini-films

Evaluation

- ↳ Questionnaire post-formation contrôle des connaissances
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

ÉVALUATION DE LA DOULEUR CHEZ L'ADULTE

ET LA PERSONNE NON COMMUNICANTE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Date : 25/09/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Marine APPEAU, IDE

Infirmière Ressource Douleur

Centre Hospitalier de Saumur

NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Avoir suivi la formation *PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR : Généralités*

Ou son ancienne version : *PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR : Module Commun IDE/AS*

OBJECTIFS

1. Identifier les caractéristiques et les moyens d'expression de la douleur chez l'adulte et la personne non communicante (syndrome démentiel, handicap, pathologie psychiatrique, fin de vie)
2. Connaître les spécificités de la physiopathologie de la douleur chez le sujet âgé
3. Savoir évaluer la douleur d'un adulte, communicant ou non, et assurer sa traçabilité

CONTENUS

Contenu Pédagogique

↳ Ouverture du stage

⇒ Rappel des objectifs de la formation (les stagiaires recevront en amont le contenu du programme de la formation) et des règles (confidentialité, respect de la parole de l'autre)

⇒ Tour de table afin de permettre à chacun de se présenter et de préciser ses attentes pour cette formation

⇒ Questionnaire d'évaluation des connaissances

↳ Définition de la douleur et des notions de communication verbale et non verbale

↳ Les échelles d'auto-évaluation de l'adulte communicant. Mini film « L'échelle d'auto-évaluation EVS pour un patient désorienté »

↳ Caractéristiques et moyens d'expression de la douleur de la personne non communicante. Présentation d'un mini film de l'AFIPH « L'expression de la douleur »

↳ Spécificités et physiopathologie de la douleur chez la personne âgée

↳ Les échelles d'hétéroévaluation, Mini film du CNRD « Présentation de l'échelle ALGOPLUS »

↳ Evaluation de la douleur en santé mentale

↳ Entraînement à l'utilisation d'échelles

Méthodes et moyens

↳ Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques

↳ Illustration par mini-films

Evaluation

↳ Questionnaire post-formation contrôle des connaissances

↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES DOULEURS PROVOQUÉES PAR LES SOINS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Date : 05/06/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Marine APPEAU, IDE

Infirmière Ressource Douleur

Centre Hospitalier de Saumur

NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Avoir suivi la formation *Prise en charge de la douleur : Généralités*

Ou son ancienne version : *Prise en charge de la douleur : Module Commun IDE/AS*

OBJECTIFS

1. Être en capacité de définir et d'identifier les douleurs provoquées par les soins
2. Identifier leurs facteurs d'apparition et leur impact dans la prise en charge des patients
3. Connaître les mesures permettant leur prévention
4. Connaître les moyens médicamenteux et non médicamenteux utilisés dans la prévention et le traitement des douleurs provoquées par les soins
5. Être en capacité d'utiliser le MEOPA

CONTENUS

Contenu Pédagogique

↳ Ouverture du stage

⇒ Rappel des objectifs de la formation (les stagiaires recevront en amont le contenu du programme de la formation) et des règles (confidentialité, respect de la parole de l'autre)

⇒ Tour de table afin de permettre à chacun de se présenter et de préciser ses attentes pour cette formation

⇒ Questionnaire d'évaluation des connaissances

↳ Définition et cadre législatif

↳ Identification des sources de douleur provoquée

↳ Rôle autonome : principes généraux de prévention. Mini film du CNRD « Rôle infirmier autonome : douleur et pansement »

↳ Rappels sur la procédure d'évaluation et de réévaluation de la douleur

↳ Les moyens médicamenteux intervenants dans la prévention et le traitement des douleurs provoquées par les soins

↳ Délai d'action des antalgiques

↳ Les moyens non médicamenteux

↳ Formation MEOPA

Méthodes et moyens

↳ Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques

↳ Illustration par mini-films

Evaluation

↳ Questionnaire post-formation contrôle des connaissances

↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L'HYPNOSE

NIVEAU 1

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout personnel soignant

Lieu : CH Saumur

Durée : 10,5 heures

Dates : 12/05 et 15/06/2026

Horaires : Jour 1 : 9h00 – 17h00
Jour 2 : 9h00 – 12h30

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Véronique SAPIENS, IADE

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

11 agents formés

100% de satisfaction

sur 11 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

1. Améliorer ses techniques de communication afin d'établir une alliance, une adhésion aux soins. Améliorer les effets des traitements
2. Améliorer la qualité des soins et la satisfaction des patients

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Définition de la communication et ses facteurs
- ↳ La communication thérapeutique
- ↳ Définition de l'hypnose et de la technique
- ↳ Différents outils de communication à améliorer : les langages, verbal, non verbal et para-verbal, le pacing, le mirroring, le saupoudrage...
- ↳ Exercices pour en ressentir l'importance et l'efficacité
- ↳ Comment être disponible pour le patient
- ↳ Bien accompagner : à partir de cas concrets
- ↳ La demi-journée à distance permet les retours d'expériences, les compléments d'information et l'écriture de scripts d'accompagnement

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Illustration et compréhension avec des exemples filmés
- ↳ Un livret pédagogique est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Analyse des attentes par questionnement individuel lors d'un tour de table
- ↳ Questionnement en fin de formation pour évaluer les changements envisagés par les stagiaires
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L'HYPNOSE

NIVEAU 2 : DOULEUR DE L'ENFANT ET DU NOUVEAU-NÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout personnel soignant

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates : 05/10/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Véronique SAPIENS, IADE

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée

0 agent formé

PRE-REQUIS

Avoir suivi la formation *Communication thérapeutique en lien avec l'Hypnose – Niveau 1*

OBJECTIFS

1. Adapter les connaissances déjà acquises à un profil de patient ou à une situation particulière
2. Améliorer sa compréhension de la technique grâce aux différents exercices proposés
3. Découvrir des accompagnements différents et spécifiques (douleur, refus de soin, anxiété de séparation)

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Mise en application des éléments de langages de communication thérapeutique auprès des enfants aux urgences pédiatriques ou en hospitalisation
- ↳ A partir de cas concrets, analyse des écarts

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Illustration et compréhension avec des exemples filmés
- ↳ Un livret pédagogique est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Analyse des attentes par questionnement individuel lors d'un tour de table
- ↳ Questionnement en fin de formation pour évaluer les changements envisagés par les stagiaires
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.



LE TOUCHER-MASSAGE RELATIONNEL

NIVEAU 1

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout personnel soignant

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates : 17-18/03/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Organisme de formation :

Institut de formation et de recherche dans les domaines de la gérontologie et de la santé - IGL

- *Les participants devront avoir une tenue souple et confortable et venir avec le matériel suivant : tapis de sol (ou sac de couchage), couverture, oreiller, drap de bain*

- *Les participants seront amenés à se dénuder alternativement les jambes, les bras, la ventre*

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction
sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

A la fin de la formation, le stagiaire est capable de :

1. Mieux adapter sa communication non-verbale et en particulier les gestes, le corps dans la relation soignant/soigné
2. Identifier la place, les effets et la fonction du toucher dans les soins, la valorisation de l'image du corps et la conscience du schéma corporel
3. Définir les limites de la pratique du toucher dans la pratique quotidienne
4. Soulager par le toucher en fonction de la personne, des moyens et des lieux
5. Développer une approche progressive, un contact chaleureux, rassurant, favorisant la détente, la coopération et une communication plus authentique
6. Mettre en place des techniques de toucher simples, concrètes et applicables s'adaptant aux besoins des personnes et aux contraintes du personnel soignant
7. Mettre en place des techniques rapides, efficaces et utilisables d'auto-détente, de ressourcement, pour favoriser et optimiser le prendre soin de soi et de l'autre
8. Démontrer et pratiquer une technique efficace et douce de relâchement musculaire pendant les soins chez les personnes contractées et rétractées

Méthodes et moyens

- ↳ Interactions entre la théorie, les situations concrètes apportées par l'intervenant et les situations concrètes vécues par les participants
- ↳ Valorisation des différentes expériences et pratiques professionnelles des participants
- ↳ Exercices pratiques « donneurs / receveurs », mises en situation concrètes
- ↳ Définition d'axes d'amélioration des pratiques professionnelles, et définition d'un plan d'action
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation
- ↳ Evaluation formative tout au long de la formation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.



LE TOUCHER-MASSAGE RELATIONNEL

NIVEAU 2

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout personnel soignant

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates : 24-25/11/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Organisme de formation :

Institut de formation et de recherche dans les domaines de la gérontologie et de la santé - IGL

- *Les participants devront avoir une tenue souple et confortable et venir avec le matériel suivant : tapis de sol (ou sac de couchage), couverture, oreiller, drap de bain*
- *Les participants seront amenés à se dénuder alternativement les jambes, les bras, la ventre*

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

5 agents formés

100% de satisfaction

sur 5 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Avoir suivi la formation ***Le toucher-massage relationnel – Niveau 1***

OBJECTIFS / CONTENUS

A la fin de la formation, le stagiaire est capable de :

1. Pratiquer le toucher dans diverses situations vécues par les personnes soignées, dans différentes positions et lieux
2. Proposer des soins courts ou longs adaptés aux différentes situations et besoins
3. Reconstruire les soins du quotidien en y intégrant naturellement le toucher bien-être
4. Aborder toutes les parties du corps et varier les compositions
5. Être attentif à sa posture et à son propre bien-être
6. Développer une attention multi-sensorielle particulière

Méthodes et moyens

- ↳ Interactions entre la théorie, les situations concrètes apportées par l'intervenant et les situations concrètes vécues par les participants
- ↳ Valorisation des différentes expériences et pratiques professionnelles des participants
- ↳ Exercices pratiques « donneurs / receveurs », mises en situation concrètes
- ↳ Analyse des pratiques et définition d'axes d'amélioration des pratiques professionnelles
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

- ↳ Evaluation formative tout au long de la formation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

SELF-SAUVEGARDE

NIVEAU 1

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates :

Gr1 : 09-10/03/2026

Gr2 : 06-07/05/2026

Gr3 : 18-19/06/2026

Gr4 : 28-29/09/2026

Gr5 : 30/11-01/12/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 10

Organisme de formation :

SIFAM Formation

Chiffres clés réalisés en 2025

5 sessions réalisées

34 agents formés

100% de satisfaction

sur 34 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

1. Identifier les situations et les comportements précurseurs d'agressivité
2. Savoir adapter son comportement et gérer son stress dans les situations d'agressivité
3. Connaitre les techniques pour désamorcer l'agressivité
4. Connaitre les attitudes et les techniques pour répondre à une agression physique et/ou verbale
5. Maitriser les techniques simples de self défense

Méthodes et moyens

- ↳ Méthode présentielle, de type affirmative, interrogative, active et interactive
- ↳ Apports théoriques
- ↳ Jeux de rôle et ateliers pratiques
- ↳ Un support écrit est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaire pré et post-formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

SELF-SAUVEGARDE

NIVEAU 2

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 17/06/2026

Gr2 : 30/09/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 10

Organisme de formation :

SIFAM Formation

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

14 agents formés

100% de satisfaction

sur **14** agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Avoir suivi la formation **Self-sauvegarde – Niveau 1**

OBJECTIFS / CONTENUS

1. Réactualisation des connaissances théoriques et pratiques
2. Révision des procédés selon les attentes du groupe

Méthodes et moyens

- ↳ Méthode présentielle, de type affirmative, interrogative, active et interactive
- ↳ Apports théoriques
- ↳ Jeux de rôle et ateliers pratiques
- ↳ Un support écrit est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaire pré et post-formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOINS PALLIATIFS ET EN FIN DE VIE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : médecins, IDE, AS, agents de soins et agents hôtelier, psychologues, cadres de santé, kinés, ergos, diététiciens, AMP, AMA, ADV, éducateurs spécialisés, psychomotriciens, assistant de service social, socio-esthéticiens etc

Lieu : CH Saumur

Durée : 35 heures

Date : 04-05-07-19-22/05/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Intervenant/e/s :

Dr Xavier DU CREST, Praticien Hospitalier,
Dr Sophie POCHIC, Praticien Hospitalier,
Sandrine LEGER, IDE

Audrey SENEZAK, IDE

Sarah THIBAULT, Psychologue

BRILLEAU HUMEAU, Psychologue

Equipe Mobile de Soins Palliatifs

Centre Hospitalier Saumur

En collaboration avec l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs des Récollets, de l'Institut de Formation Saint Jean de Dieu

Une deuxième session de cette formation est organisée par l'Institut de Formation Saint Jean de Dieu aux dates suivantes : **06-08-09-15-16/10/2026**

NOUVELLE VERSION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Appréhender la démarche palliative et diffuser la culture palliative

Objectifs Opérationnels

1. Apprendre à se questionner seul et/ou en équipe lors d'une prise en charge palliative et savoir identifier les besoins de la personne malade, des proches, des intervenants professionnels ou bénévoles.
2. Avoir une conduite réflexive et interdisciplinaire en équipe pluridisciplinaire
3. Intégrer les fondements d'une démarche éthique en soins palliatifs
4. Acquérir les repères, connaissances et modalités de prise en charge concernant :
 - a. La souffrance
 - b. Les symptômes d'inconforts
 - c. La mort, les rituels, le deuil
5. Savoir identifier les processus psychologiques en présence dans la relation triptyque patient/proche/soignants
6. S'approprier un socle de repères et de connaissances du cadre législatif.
7. Acquérir et développer ses compétences relationnelles via la Simulation en Santé

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Réflexion à partir des représentations et des attentes individuelles
- ↳ Aide au repérage et structures spécialisées en soins palliatifs
- ↳ Cadres législatif réglementaire et principes éthiques
- ↳ Mécanismes psychologiques, place des rituels et du deuil
- ↳ Travail en équipe – communication et soutien
- ↳ Evaluation et prise en charge médicamenteuse et non-médicamenteuse des symptômes d'inconfort
- ↳ Situations extrêmes, gestion d'urgences et pratiques sédatives
- ↳ Une journée de simulation

Méthodes et moyens

- ↳ Analyse de situations d'accompagnement issues de la pratique clinique de participants ou des formateurs
- ↳ Apports théoriques complémentaires aux échanges et servant de base à la réflexion
- ↳ Appréhension de situations cliniques palliatives via la simulation en santé

Evaluation

- ↳ Test de renforcement des connaissances
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

SOINS ET VIEILLISSEMENT EN SANTE

COMPRENDRE, PRÉVENIR, ACCOMPAGNER

DANS UNE DÉMARCHE BIENTRAITANTE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : ASH participants aux activités de soin et aides-soignants

Lieu : IFSI-IFAS Saumur

Durée : 21 heures

Dates :

Gr1 : 23-24-25/03/2026

Gr2 : 14-15-16/09/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

**Cadres de Santé Formateurs
de l'IFSI-IFAS de Saumur**

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Améliorer les connaissances des ASH aux soins et des intervenants auprès des personnes âgées sur les particularités de leur prise en soin

Objectifs Opérationnels

Jour 1 : Identifier les besoins spécifiques de la personne âgée et adapter sa pratique pour prévenir les risques liés à la fragilité.

Jour 2 : Développer une posture professionnelle et des pratiques bientraitantes auprès des personnes âgées en situation de fragilité, afin de prévenir le risque de maltraitance.

Jour 3 : Développer ses connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées et utiliser des méthodes de communication adaptées

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Représentations du vieillissement, mécanismes physiologiques, expérimentation avec le simulateur de vieillissement.
- ↳ Repérer les fragilités, favoriser le dépistage précoce, afin de prévenir les risques.
- ↳ Concept de bientraitance, cadre réglementaire, posture professionnelle et démarche éthique.
- ↳ Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, phases d'évolution, approches relationnelles, ajustement des méthodes de communication

Méthodes et moyens

- ↳ Définition des besoins en formation.
- ↳ Projection de supports, fiches synthèses de séances et rédaction d'une charte.
- ↳ Pratiques simulées à l'aide du simulateur de vieillissement
- ↳ Ateliers de mise en situations de relation de soin.
- ↳ Utilisation des textes réglementaires et recommandations de la HAS.
- ↳ Méthode active, intégrant ludopédagogie

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES**
PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL

GESTION DE L'AGRESSIVITÉ EN SITUATION PROFESSIONNELLE PERSONNEL SOIGNANT

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : ASH participants aux activités de soin, aides-soignants, ambulanciers, infirmiers

Lieu : IFSI-IFAS Saumur

Durée : 21 heures

Dates : 12-13/02 et 10/03/2026

Horaires : 8h45 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

**Cadres de Santé Formateurs
de l'IFSI-IFAS de Saumur**

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Initier à la gestion de l'agressivité en situation professionnelle
Approfondir l'identification de la place des émotions dans le travail
Approfondir l'identification des freins et des facilitateurs dans la communication

Initier à la connaissance du cadre réglementaire dans un contexte d'agressivité

Initier à la pratique de l'analyse de pratique

Objectifs Opérationnels

1. Différencier agitation, agressivité et violence
2. Identifier les émotions visibles et sous-jacentes dans une situation de tension.
3. Identifier les besoins non satisfaits et de soutenir leur verbalisation, pour soi et pour l'autre
4. Repérer les freins à la communication et les éléments facilitateurs

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Définition et différentiation entre agitation, agressivité et violence
- ↳ Repérage des signes cliniques prévalents
- ↳ Initiation à la communication non violente
- ↳ Lecture et analyse du cadre légal
- ↳ Repérage de l'impact de nos propres émotions dans une situation de tension
- ↳ Analyse des pratiques professionnelles

Méthodes et moyens

- ↳ Projection de support, fiches synthèses de séances
- ↳ Vidéos support
- ↳ Remobilisation de situations vécues
- ↳ Méthode active, intégrant ludopédagogie

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

GESTION DE L'AGRESSIVITÉ EN SITUATION PROFESSIONNELLE

AGENTS D'ACCUEIL

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : ASH en entretien des locaux, agents d'accueil, secrétaires

Lieu : IFSI-IFAS Saumur

Durée : 14 heures

Dates : à déterminer

Horaires : 8h45 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

Cadres de Santé Formateurs
de l'IFSI-IFAS de Saumur

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Initier à la gestion de l'agressivité en situation professionnelle
Approfondir l'identification de la place des émotions dans le travail
Approfondir l'identification des freins et des facilitateurs dans la communication

Initier à la connaissance du cadre réglementaire dans un contexte d'agressivité

Initier à la pratique de l'analyse de pratique

Objectifs Opérationnels

1. Différencier agitation, agressivité et violence
2. Identifier les émotions visibles et sous-jacentes dans une situation de tension.
3. Identifier les besoins non satisfaits et de soutenir leur verbalisation, pour soi et pour l'autre
4. Repérer les freins à la communication et les éléments facilitateurs

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Définition et différentiation entre agitation, agressivité et violence
- ↳ Repérage des signes cliniques prévalents
- ↳ Initiation à la communication non violente
- ↳ Lecture et analyse du cadre légal
- ↳ Repérage de l'impact de nos propres émotions dans une situation de tension

Méthodes et moyens

- ↳ Projection de support, fiches synthèses de séances
- ↳ Vidéos support
- ↳ Remobilisation de situations vécues
- ↳ Méthode active, intégrant ludopédagogie

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

GESTION DU STRESS ET PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 21 heures

Dates : 18-19/05 et 08/06/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Organisme de formation:

FORMAVENIR Performances

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

8 agents formés

100% de satisfaction

sur 8 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Être confronté à une situation de stress

OBJECTIFS

Objectif Global

Mettre en évidence les causes du stress et ses conséquences négatives ainsi que les ressources à utiliser pour y faire face et prévenir l'épuisement

Objectifs Opérationnels

1. Clarifier la notion de l'épuisement professionnel (EP)
2. Comprendre les mécanismes du stress et ses manifestations
3. Réaliser un état des lieux de sa relation avec le stress
4. Appréhender ses modes de fonctionnement mental, ses comportements, sa relation au stress
5. Identifier les situations susceptibles de générer stress et EP
6. Repérer ses réactions personnelles en situation difficile
7. Acquérir des techniques pour gérer et prévenir les situations de stress
8. Voir le stress (non chronique) comme une opportunité de développement et une ressource

CONTENUS

Contenu Pédagogique

Jour 1

- ↳ Clarification de la notion d'épuisement professionnel et ses composantes clés
- ↳ Les mécanismes du stress, ses manifestations. Etat des lieux de sa relation au stress
- ↳ Compréhension du fonctionnement mental grâce à l'ANC (Approche Neuro-cognitive et Comportementale)
- ↳ Les situations susceptibles de générer du stress et épuisement professionnel
- ↳ Repérage de ses réactions personnelles en situation difficile

Jour 2

- ↳ Les solutions : stratégie anti-stress afin de prévenir le stress

Jour 3

- ↳ Voir le stress comme une opportunité de développement personnel et professionnel
- ↳ Exercices de régulation

Méthodes et moyens

- ↳ Apports théoriques
- ↳ Ateliers de mise en application
- ↳ Travaux en sous-groupe
- ↳ Auto-évaluation de son stress
- ↳ Jeux pédagogiques
- ↳ Exercices de relaxation

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

SE PRÉPARER À LA RETRAITE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 28 heures

Dates :

Gr 1 : 02-03-30-31/03/2026

Gr 2 : 29-30/09 et 15-16/10/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Organisme de formation:

FORMAVENIR Performances

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

11 agents formés

100% de satisfaction

sur 11 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Au plus tôt 3 ans avant le départ à la retraite

OBJECTIFS

Objectif Global

Mettre en évidence les aspects psychologiques, physiologiques, les formalités administratives et patrimoniales, ainsi que les risques liés à la retraite afin de mieux se préparer à cette nouvelle étape

Objectifs Opérationnels

1. Être au clair avec les aspects administratifs de la retraite (démarches, filières...)
2. Faire valoir des droits juridiques et fiscaux
3. Aborder sereinement la transition entre vie professionnelle et retraite

CONTENUS

Contenu Pédagogique

Jour 1 : Les représentations sur la retraite

- ↳ Les représentations sur la retraite
- ↳ La problématique de la retraite : la valorisation du métier et sa propre représentation de la retraite
- ↳ Comment organiser sa fin de carrière

Jour 2 : L'administratif et le patrimonial

- ↳ Le changement de statut et les démarches administratives
- ↳ Le système français des retraites
- ↳ Les conséquences financières
- ↳ Les assurances complémentaires
- ↳ L'habitat, les impôts, les exonérations de taxes
- ↳ Les derniers mois d'activités
- ↳ La gestion du patrimoine

Jour 3 : Capital Santé

- ↳ Comprendre le phénomène de vieillissement et se maintenir en santé
- ↳ Recommandations hygiéno-diététiques

Jour 4 : Cap sur la retraite

- ↳ Organiser son départ de la structure
- ↳ Elaborer son projet de vie
- ↳ Les relations interpersonnelles

Méthodes et moyens

- ↳ Un formateur consultant « fil rouge » tout au long de la formation + une équipe en distanciel
- ↳ Jeu et Quizz
- ↳ Technique du Post-it
- ↳ Le world café
- ↳ Photo langage
- ↳ Vidéos

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES**
**PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
ENCADREMENT**

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

ATELIER 1 : COMMENT DETECTER LE MAL-ETRE D'UN.E COLLABORATEUR/TRICE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Professionnels en situation d'encadrement

Lieu : CH Saumur

Durée : 3 heures

Date : 19/03/2026

Horaires : 9h00 – 12h00

Nombre de participants : min 5 /max 10

Organisme de formation:

ASIA Ouest

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

7 agents formés

100% de satisfaction

sur 7 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Déetecter le mal être d'un collègue

Objectifs Opérationnels

1. Repérer les signaux d'alerte
2. Orienter en fonction de la situation
3. Agir en conséquence

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ La situation de mal être
- ↳ Les risques psychosociaux
- ↳ Les conséquences pour l'agent, l'équipe, l'établissement
- ↳ Les signaux d'alertes
- ↳ Les interlocuteurs à mobiliser
- ↳ La qualité de l'écoute

Méthodes et moyens

- ↳ Principe de pédagogie active
- ↳ Méthode participative
- ↳ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations concrètes du travail
- ↳ Mutualisation d'expériences
- ↳ Exercices pratiques
- ↳ Réflexion de groupe

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'évaluation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL - VOLETS 1 ET 2

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Professionnels en situation d'encadrement

Lieu : CH Saumur

Durée : 3 heures

Dates et horaires :

VOLET 1	VOLET 2
19/03/2026 13h30 – 16h30	09/04/2026 9h00 – 12h00

Nombre de participants : min 5 /max 10

Organisme de formation:

ASIA Ouest

Chiffres clés réalisés en 2025

VOLET 1 :

2 sessions réalisées

12 agents formés

100% de satisfaction

sur 12 agents ayant répondu au questionnaire

VOLET 2 :

2 sessions réalisées

12 agents formés

100% de satisfaction

sur 12 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Volet 1 : Aucun

Volet 2 : avoir réalisé le Volet 1

OBJECTIFS

Objectif Global

Comment gérer un conflit au travail

Objectifs Opérationnels

1. Définir un conflit au travail
2. Repérer les conséquences d'un conflit au travail
3. Être en mesure de résoudre un conflit

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Les différentes formes de problématique
- ↳ Les différents types de conflits
- ↳ Les bienfaits des conflits
- ↳ Les conséquences pour l'agent, l'équipe, l'établissement
- ↳ Les pistes de solutions

Méthodes et moyens

- ↳ Principe de pédagogie active
- ↳ Méthode participative
- ↳ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations concrètes du travail
- ↳ Mutualisation d'expériences
- ↳ Exercices pratiques
- ↳ Réflexion de groupe

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'évaluation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITÉS DITES « IRRITANTES » VOIRE DIFFICILES AU TRAVAIL ? - VOLETS 1 ET 2

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Professionnels en situation d'encadrement

Lieu : CH Saumur

Durée : 3 heures

VOLET 1	VOLET 2
09/04/2026 13h30 – 16h30	21/05/2026 9h00 – 12h00

Nombre de participants : min 5 /max 10

Organisme de formation:

ASIA Ouest

Chiffres clés réalisés en 2025

VOLET 1 :

2 sessions réalisées

8 agents formés

100% de satisfaction

sur 8 agents ayant répondu au questionnaire

VOLET 2 :

2 sessions réalisées

13 agents formés

100% de satisfaction

sur 13 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Volet 1 : Aucun

Volet 2 : avoir réalisé le Volet 1

OBJECTIFS

Objectif Global

Gérer les personnalités « irritantes » au travail

Objectifs Opérationnels

1. Définir les différentes personnalités
2. Composer « avec » les différents types de personnalité

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Les différentes personnalités
- ↳ Les conduites à adopter
- ↳ Les conduites à éviter

Méthodes et moyens

- ↳ Principe de pédagogie active
- ↳ Méthode participative
- ↳ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations concrètes du travail
- ↳ Mutualisation d'expériences
- ↳ Exercices pratiques
- ↳ Réflexion de groupe

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'évaluation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

ATELIER 4 : LA COMMUNICATION NON VIOLENTE ET BIENVEILLANTE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Professionnels en situation d'encadrement

Lieu : CH Saumur

Durée : 3 heures

Date : 21/05/2026

Horaires : 13h30 – 16h30

Nombre de participants : min 5 /max 10

Organisme de formation:

ASIA Ouest

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Adopter une communication non violente

Objectifs Opérationnels

1. Repérer les enjeux de la communication
2. Définir les bénéfices de la communication non violente

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Les différentes approches de la communication
- ↳ Les facilitateurs et les freins
- ↳ Emotions et sentiments dans la communication
- ↳ La formulation des demandes

Méthodes et moyens

- ↳ Principe de pédagogie active
- ↳ Méthode participative
- ↳ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations concrètes du travail
- ↳ Mutualisation d'expériences
- ↳ Exercices pratiques
- ↳ Réflexion de groupe

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'évaluation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction
sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

ATELIER 5 : COMMENT GERER LES EMOTIONS EN SITUATION DE STRESS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Professionnels en situation d'encadrement

Lieu : CH Saumur

Durée : 3 heures

Date : 04/06/2026

Horaires : 9h00 – 12h00

Nombre de participants : min 5 /max 10

Organisme de formation:

ASIA Ouest

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Comment gérer les émotions en situation de stress

Objectifs Opérationnels

1. Définir les différentes émotions
2. Définir la notion de stress
3. Appréhender les techniques de gestion du stress

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Focus sur les émotions
- ↳ L'approche et la compréhension de ses émotions
- ↳ Le stress, les signes à repérer
- ↳ Les techniques de gestion du stress :
 - ⇒ La cohérence cardiaque
 - ⇒ Le sport
 - ⇒ La médiation
 - ⇒ Le yoga
 - ⇒ La musique
 - ⇒ ...

Méthodes et moyens

- ↳ Principe de pédagogie active
- ↳ Méthode participative
- ↳ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations concrètes du travail
- ↳ Mutualisation d'expériences
- ↳ Exercices pratiques
- ↳ Réflexion de groupe

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'évaluation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION

ÉDITIONS CADRES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Professionnels en situation d'encadrement utilisant Gesform Evolution

Lieu : CH Saumur

Durée : 30 minutes

Dates / Horaires : À la demande, consulter le Service Formation au 32 46 ou par mail à formation@ch-saumur.fr

Nombre de participants : min 1 /max 10

Intervenant/e/s :

Bernard DEVANNE, Responsable de la Formation Continue

Fanny ASSERAY, Chargée de la Formation Continue

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée

0 agent formé

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Faciliter l'utilisation de la plateforme Gesform Evolution de l'ANFH

Objectifs Opérationnels

1. Recherche l'historique de formation des agents
2. Editer la liste des agents ayant réalisé une formation sur une période donnée

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Connexion à Gesform
- ↳ Présentation des différentes fonctions de la plateforme Gesform
- ↳ Création de modèles de documents
- ↳ Edition des extractions
- ↳ Exploitation des fichiers

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions sur demande auprès du service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION

INSCRIPTIONS EN LIGNE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Professionnels en situation d'encadrement utilisant Gesform Evolution

Lieu : CH Saumur

Durée : 30 minutes

Dates / Horaires : À la demande, consulter le Service Formation au 32 46 ou par mail à formation@ch-saumur.fr

Nombre de participants : min 1 /max 10

Intervenant/e/s :

Bernard DEVANNE, Responsable de la Formation Continue

Fanny ASSERAY, Chargée de la Formation Continue

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

4 sessions réalisées

6 agents formés

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Faciliter l'utilisation de la plateforme Gesform Evolution de l'ANFH

Objectifs Opérationnels

1. Incrire les agents en formation, en ligne sur Gesform Evolution
2. Suivre les inscriptions en ligne

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Connexion à Gesform
- ↳ Présentation des différentes fonctions de la plateforme Gesform
- ↳ Définition du périmètre d'action du personnel encadrant
- ↳ Recherche des formations sur Gesform Evolution
- ↳ Inscription des agents
- ↳ Suivre les inscriptions des agents

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions sur demande auprès du service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION

CONDUITE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DE FORMATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Professionnels en situation d'encadrement, évaluateurs, utilisant Gesform Evolution

Lieu : CH Saumur

Durée : 1,5 heures

Dates / Horaires :

Gr1 : 27/03/2026 – 9h00-10h30

Gr2 : 30/04/2026 – 14h00-15h30

Nombre de participants : min 2 /max 10

Intervenant/e/s :

Marc TAABANI, Attaché d'Administration Hospitalière, chargé de la gestion et du développement des ressources humaines

Sylvie PINEAU, Responsable de la Protection sociale et du Parcours professionnel

Bernard DEVANNE, Responsable de la Formation Continue

Fanny ASSERAY, Chargée de la Formation Continue

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

4 sessions réalisées

23 agents formés

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Faciliter l'utilisation de la plateforme Gesform Evolution de l'ANFH

Objectifs Opérationnels

1. Maîtriser le cadre réglementaire de l'entretien professionnel et de formation.
2. Connaitre les différentes étapes de l'entretien professionnel et de formation.
3. Préparer, réaliser et retranscrire l'entretien sur le logiciel Gesform Evolution

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Présentation du guide de l'entretien professionnel et de formation.
- ↳ Définition du périmètre d'action de l'évaluateur
- ↳ Appréhender les liens entre les évaluations des connaissances, les compétences et le niveau de performance.
- ↳ Rédiger le Compte Rendu et procéder à sa révision

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Directeurs, Cadres, Encadrants, Médecins

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Date : 09/10/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Organisme de formation:
GRIEPS

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

1. Comprendre ses représentations concernant les gens du voyage
2. Analyser les difficultés relationnelles rencontrées dans la pratique professionnelle
3. Clarifier la définition du mot laïcité, des droits des malades pour se situer dans sa propre pratique.
4. Intégrer la réglementation dans la prise en charge au quotidien.
5. Appréhender le contexte sociétal moderne concernant l'accueil des gens du voyage
6. Comprendre les spécificités culturelles des différentes populations des gens du voyage au travers de leur histoire
7. Comprendre la représentation de la mort chez les gens du voyage
8. Prendre conscience des particularités des différentes cultures et religions.
9. Maîtriser la communication adaptée en situation interculturelle
10. Comprendre les besoins et adapter les pratiques autour de la maternité
11. Respecter les rites funéraires dans un établissement de santé
12. Comprendre le vécu des familles des voyageurs à l'hôpital
13. Proposer aux aidants une place adaptée avec une collaboration quotidienne cadrée pour le bon déroulement des soins

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
 - ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ① 02.41.53.32.46 ☎ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

3 agents formés

100% de satisfaction

sur 3 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES**
**PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
ÉTHIQUE , JURIDIQUE**

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates : 12-13/05/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 12

Organisme de formation:

GRIEPS

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

20 agents formés

100% de satisfaction

sur **20** agents ayant répondu au questionnaire

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

Jour 1 : Appréhender la culture des peuples du voyage dans les soins et le contexte sociétal actuel

- ↳ Comprendre ses représentations concernant les gens du voyage
- ↳ Analyser les difficultés relationnelles rencontrées dans la pratique professionnelle
- ↳ Clarifier la définition du mot laïcité, des droits des malades pour se situer dans sa propre pratique.
- ↳ Intégrer la réglementation dans la prise en charge au quotidien.
- ↳ Faire émerger les valeurs professionnelles individuelles, et les reconstruire en les confrontant à celles du groupe – Repérer son référentiel culturel
- ↳ Appréhender le contexte sociétal moderne concernant l'accueil des gens du voyage – S'initier à la culture des gens du voyage
- ↳ Comprendre les spécificités culturelles des différentes populations des gens du voyage au travers de leur histoire

Jour 2 : Gens du voyage : communiquer et adapter le soin

- ↳ Identifier la place de la santé, la signification de la maladie, des lieux de soins dans les représentations des gens du voyage
- ↳ Comprendre la représentation de la mort chez les gens du voyage
- ↳ Prendre conscience des particularités des différentes cultures et religions.
- ↳ Maîtriser la communication adaptée en situation interculturelle
- ↳ Comprendre les besoins et adapter les pratiques autour de la maternité
- ↳ Respecter les rites funéraires dans un établissement de santé
- ↳ Comprendre le vécu des familles des voyageurs à l'hôpital
- ↳ Proposer aux aidants une place adaptée avec une collaboration quotidienne cadrée pour le bon déroulement des soins

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

DROIT DES PATIENTS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Date : 28/04/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 20

Organisme de formation:

CRF VOGLER

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée

0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

1. Actualiser les connaissances de participants sur les droits des patients, notamment sur les textes parus au cours de l'année 2016
2. Intégrer les apports de la loi concernant le droit à l'information et au consentement, le droit d'accès au dossier, le droit au respect de la vie privée et de la confidentialité, les droits des patients en fin de vie
3. Répondre à toutes les questions que peuvent se poser les participants

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Droit à l'information
 - ⇒ L'information du patient
 - ⇒ L'information des proches et de la famille
 - ⇒ Les cas de mineurs et majeurs sous tutelle
 - ⇒ L'information sociale sur les frais et les conditions de prise en charge
- ↳ Consentement
 - ⇒ Le principe du consentement
 - ⇒ Le consentement « libre et éclairé »
 - ⇒ Les exceptions au consentement
 - ⇒ Le mineur ou majeur sous tutelle
 - ⇒ Le refus de soin
- ↳ Droit d'accès aux informations contenues dans le dossier médical
 - ⇒ Les modalités d'accès au dossier médical et au dossier de soins infirmiers
- ↳ Droit au respect de la vie privée et de la confidentialité
 - ⇒ Le droit au secret
 - ⇒ Les libertés individuelles
- ↳ Garanties collectives des risques sanitaires (ce point sera rapidement évoqué si souhaité par les participants)

Méthodes et moyens

- ↳ Apports théoriques synthétiques
- ↳ Méthodes interactives, échanges, cas pratiques en sous-groupes

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

DIRECTIVES ANTICIPÉES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout Public sur le territoire du Saumurois

Lieu : CH Saumur

Durée : 3,5 heures

Dates / Horaires :

Gr1 : 13/03/2026 – 14h00-17h30

Gr2 : 05/06/2026 – 9h00-12h30

Gr3 : 11/12/2026 – 9h00-12h30

Nombre de participants : min 10 /max 15

Intervenant/e/s :

Dr Xavier DU CREST, Praticien Hospitalier,

Dr Sophie POCHIC, Praticien Hospitalier, **Sandrine LEGER**, IDE,

Audrey SENEZAK, IDE,

Sarah THIBAULT, Psychologue

Sylvie BRILLEAU HUMEAU, Psychologue

Equipe Mobile de Soins Palliatifs

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

24 agents formés

100% de satisfaction

sur 24 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Améliorer la connaissance des directives anticipées et permettre d'accompagner la réflexion et/ou leur rédaction

Objectifs Opérationnels

1. Apporter des éléments de compréhension et de connaissance sur les dispositifs réglementaires
2. Être en capacité d'accompagner une réflexion concernant des directives anticipées chez la personne malade ou non malade
3. Identifier les dimensions psychologiques soulevées par cette réflexion
4. Connaitre la place des directives anticipées dans le projet de soin

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Réflexion à partir des représentations et des attentes individuelles
- ↳ Cadre législatif réglementaire
- ↳ Annonces et mécanismes psychologiques
- ↳ Création d'une dynamique de réflexion dans le groupe

Méthodes et moyens

- ↳ Analyse de situations
- ↳ Médiation par le jeu
- ↳ Apports théoriques complémentaires aux échanges et servant de base à la réflexion

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA RÉFLEXION ÉTHIQUE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : membres du groupe de réflexion éthique

Lieu : CH Saumur

Durée : 3 heures

Date : 10/02/2026

Horaires : 9h00 – 12h00

Nombre de participants : min 3 /max 12

Intervenant/e/s :

Dr Xavier DU CREST, Praticien

Hospitalier,

Sandrine LEGER, IDE

Centre Hospitalier de Saumur

NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

Être membre du groupe de réflexion éthique

OBJECTIFS

Objectif Global

Identifier et comprendre les concepts nécessaires à l'éthique du soin

Objectifs Opérationnels

1. Connaitre les fondements et repère d'une démarche éthique
2. Comprendre le fonctionnement pluridisciplinaire d'un groupe éthique

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Présentation des concepts clés
- ↳ Ethique du soin : la boussole éthique de Beauchamp et Childress
- ↳ S'approprier la chartre et le fonctionnement du groupe de réflexion éthique du CH de Saumur

Méthodes et moyens

- ↳ Apports théoriques
- ↳ Présentation de saisines analysées

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

RESPONSABILITES EN SECTEUR INTERVENTIONNEL

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : professionnel du secteur opératoire (sauf obstétrique)

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Date : 11/06/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 15

Organisme de formation :
REYENS

NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

1. Comprendre les responsabilités relatives aux différentes étapes du parcours patient en secteur interventionnel.
2. Participer activement à la sécurisation de la prise en charge en secteur opératoire à travers la connaissance de la réglementation applicable

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Responsabilités juridiques en établissements de santé (principes généraux)
- ↳ Cadre réglementaire de la chirurgie
 - ⇒ Réforme des autorisations de soins en chirurgie
 - ⇒ Point sur les compétences des IBODE
 - ⇒ Instances du bloc (conseil de bloc, cadre de bloc...)
- ↳ Règles de sécurité applicable à l'acte opératoire
 - ⇒ Phase pré-opératoire
 - Droits du patient : information et consentement
 - Focus sur la consultation et la visite pré-anesthésique
 - Vérification des matériels et dispositifs médicaux
 - Focus sur la check-list
 - ⇒ Phase per-opératoire
 - Le programme opératoire
 - La stratégie anesthésique
 - La surveillance en cours d'anesthésie
 - ⇒ Phase post-opératoire
 - La surveillance post-interventionnelle (SSPI)
 - L'hospitalisation
 - L'organisation de la sortie

Méthodes et moyens

- ↳ Animée par un(e) juriste spécialisé(e) en droit de la santé.
- ↳ Pour chaque phase de la prise en charge, l'intervenant analyse les situations à risques et à enjeux juridiques : exposé d'un cas réel, focus réglementaire, éclairage juridique et jurisprudences.
- ↳ Video Motion Design « Responsabilité en établissement de santé »
- ↳ Jurisprudences actualisées sur le secteur opératoire (erreur de côté, oubli de compresse, infection nosocomiale, matériel défectueux...)

Evaluation

- ↳ Tout au long de la formation : exercices ou quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences et l'atteinte des objectifs
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES**
**PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
PROFESSIONNALISATION DES
SECRÉTAIRES MÉDICALES**

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Secrétaires Médicales

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates : 04-05/03/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 12

Organisme de formation :

CONVERGENCES

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Améliorer les connaissances et augmenter les compétences de base du métier de secrétaire médicale

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction aux droits des usagers et des patients
- ↳ Responsabilité des secrétaires médicales envers les droits des patients
- ↳ Communication avec les patients
- ↳ Procédures de réclamation en cas de dommages
- ↳ Prévention des réclamations et promotion de la qualité des soins
- ↳ Formation complémentaire sur les procédures internes

Méthodes et moyens

- ↳ Analyse de cas pratiques
- ↳ Exercices de mise en situation
- ↳ Quizz
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (études de cas, mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

6 agents formés

100% de satisfaction

sur 6 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Secrétaires Médicales

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates : 24-25/03/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 12

Organisme de formation :

CONVERGENCES

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Améliorer les connaissances et augmenter les compétences de base du métier de secrétaire médicale

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction à l'organisation du secrétariat médical
- ↳ Planification et gestion du temps
- ↳ Gestion des situations d'urgence et des imprévus
- ↳ Analyser les processus existants
- ↳ Identification des défaillances
- ↳ Recherche de solutions
- ↳ Etablir un plan d'action
- ↳ Harmoniser les pratiques et développer la polyvalence

Méthodes et moyens

- ↳ Analyse de cas pratiques
- ↳ Exercices de mise en situation
- ↳ Projet pratique
- ↳ Quizz
- ↳ Evaluation de la compréhension des procédures internes spécifiques à l'organisation du secrétariat médical
- ↳ Elaboration d'un projet et d'un plan d'action de sa mise en œuvre dans son secrétariat médical
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (études de cas, mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Secrétaires Médicales

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates : 05-06/05/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 12

Organisme de formation :

CONVERGENCES

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Améliorer les connaissances et augmenter les compétences de base du métier de secrétaire médicale

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction au dossier médical
- ↳ Gestion et organisation du dossier médical
- ↳ Communication efficace avec les patients sur le dossier médical
- ↳ Consentement éclairé et partage d'informations
- ↳ Gestion des demandes d'accès au dossier médical
- ↳ Protection des données et confidentialité

Méthodes et moyens

- ↳ Mises en situation et jeux de rôles
- ↳ Exercices pratiques
- ↳ Quizz
- ↳ Evaluation de la compréhension des procédures internes liées au dossier médical et à l'information au patient
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (études de cas, mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

5 agents formés

100% de satisfaction
sur 5 agents ayant répondu au
questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Secrétaires Médicales

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates : 28/05/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 12

Organisme de formation :

CONVERGENCES

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Améliorer les connaissances et augmenter les compétences de base du métier de secrétaire médicale

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction à la protection sociale des patients
- ↳ Législation et règlementation sur les prescriptions médicales des transports
- ↳ Sensibilisation aux autres dispositifs de protection sociale

Méthodes et moyens

- ↳ Analyse de cas pratiques
- ↳ Exercices de mise en situation
- ↳ Ateliers en sous-groupes
- ↳ Quizz
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (études de cas, mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

6 agents formés

100% de satisfaction

sur 6 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Secrétaires Médicales

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates : 11/06/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 12

Organisme de formation :

CONVERGENCES

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Améliorer les connaissances et augmenter les compétences de base du métier de secrétaire médicale

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction au parcours patient
- ↳ Accueil et orientation des patients
- ↳ Coordination médico-administrative
- ↳ Préparation des consultations et des examens
- ↳ Suivi administratif du parcours patient
- ↳ Développer la fonction support

Méthodes et moyens

- ↳ Analyse de cas pratiques
- ↳ Exercices de mise en situation
- ↳ Ateliers en sous-groupes
- ↳ Quizz
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (études de cas, mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

9 agents formés

100% de satisfaction
sur 9 agents ayant répondu au
questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PROFESSIONNALISATION ET DEMARCHE QUALITE DE L'ACCUEIL

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout professionnel en situation d'accueil de public (Agents d'accueil, Secrétaires, Secrétaires Médicales, Agents des Admissions etc)

Lieu : CH Saumur

Durée : 35 heures

Dates : 07-08/10 et 18-19-20/11/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 10

Organisme de formation :

CCI FORMATION Ille-et-Vilaine

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

6 agents formés

100% de satisfaction
sur 6 agents ayant répondu au
questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, chaque participant sera capable de:

1. Adapter son attitude et son discours aux attentes de son interlocuteur pour mieux l'accompagner et faire face aux situations difficiles
2. Gérer une situation difficile sans s'exposer au stress grâce à un comportement et une attitude adaptés
3. Développer sa capacité à communiquer : entrer en relation, écouter, comprendre, orienter avec les patients et leur famille mais aussi avec les équipes
4. Mettre en application les techniques de communication visant à établir un climat relationnel positif et à valoriser l'image de l'établissement

CONTENUS

Contenu Pédagogique

Professionnaliser l'accueil du public – 2 jours

- ↳ L'accueil, de quoi parle-t-on ?
 - ⇒ Qu'est-ce que « accueillir ?
 - ⇒ L'accueil et image de l'établissement
 - ⇒ La connaissance des personnes accueillies
- ↳ Communication verbale et non-verbale : la place du corps dans la communication
 - ⇒ Le langage non verbal : le comprendre, l'utiliser, savoir le détecter
 - ⇒ Le langage verbal : les techniques d'expression
- ↳ Les règles de base d'une bonne communication – les notions d'écoute et d'empathie
 - ⇒ La première impression
 - ⇒ La mise en place du mode relationnel
 - ⇒ Les attitudes facilitantes et constructives, les attitudes favorisant l'accueil
 - ⇒ Savoir se faire comprendre
 - ⇒ Savoir être efficace dans son questionnement
 - ⇒ Respecter les règles de confidentialité et faire preuve de discrétion
 - ⇒ Savoir accompagner – prendre soin de l'usager en toutes circonstances

- ↳ La communication lors de l'accueil physique
 - ⇒ Les règles de communication appliquées à l'accueil physique
 - ⇒ Les interactions ou comment sa propre attitude retentit sur l'attitude de l'autre
- ↳ Savoir communiquer au téléphone
 - ⇒ L'importance du verbal dans la relation téléphonique
 - ⇒ Prendre en charge l'interlocuteur

Savoir traiter les situations d'accueil difficiles – 2 jours

- ↳ Identifier les différentes causes de conflit et de stress
- ⇒ Typologie des situations difficiles
- ⇒ Profils des usagers
- ⇒ Comprendre le cadre de référence, le cadre juridique

- ↳ Se positionner face aux situations difficiles
 - ⇒ Identifier sa manière préférentielle de communiquer lors d'une situation difficile
 - ⇒ Comprendre et analyser ses comportements personnels dans une relation conflictuelle ou inhabituelle
- ↳ S'adapter aux différentes situations difficiles
 - ⇒ Développer ses capacités relationnelles pour gagner en sérénité
 - ⇒ Appliquer des techniques de communication efficaces pour désamorcer les tensions, faire face aux imprévus
 - ⇒ Le recueil des données, la transmission pour un accompagnement efficient

Savoir gérer son stress en situation d'accueil – 1 jour

- ↳ Comprendre les émotions et le phénomène de stress
 - ⇒ Différence entre émotions et stress – A quoi servent les émotions ? – Qu'est-ce que le stress ?
 - ⇒ Différences entre bon et mauvais stress : les symptômes, les conséquences physiques et mentales
 - ⇒ Repérer les situations conduisant au stress dans son milieu professionnel
- ↳ Maîtriser et mieux utiliser ses propres émotions
 - ⇒ Reconnaître ses émotions et savoir les nommer : identifier son comportement face à différentes situations de stress professionnelles et personnelles
 - ⇒ Connaitre l'échelle émotionnelle et les différentes façons de gérer ses émotions
 - ⇒ Mesurer et évaluer son niveau de stress pour mieux l'affronter
 - ⇒ Comprendre comment les émotions et le stress prennent le pouvoir et influent sur sa manière de communiquer
- ↳ Adopter une méthode et des outils pour améliorer son efficacité, développer des techniques simples
 - ⇒ Savoir se relaxer
 - ⇒ S'adapter aux contraintes pour éviter la fatigue, les tensions, le stress
 - ⇒ Passer du mode « faire » au mode « être »
 - ⇒ La pleine conscience
 - ⇒ Méthodes de prise de recul
- ↳ La prise en compte des besoins de l'usager et des besoins de l'établissement : comment les concilier
 - ⇒ La gestion des priorités entre l'accueil physique, l'accueil téléphonique et les tâches administratives
 - ⇒ Les ressources institutionnelles
 - ⇒ Optimiser la qualité de l'accueil par la mise en place d'une démarche qualité : démarche d'amélioration avec un plan d'action et mise en place des outils nécessaires

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES**
**PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
LOGICIELS BUREAUTIQUE**

MICROSOFT WORD

NIVEAU 1

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates : 07/04/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 12

Organisme de formation :

CCI Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

12 agents formés

100% de satisfaction

sur 12 agents ayant répondu au questionnaire

PRÉ-REQUIS

Être à l'aise avec le maniement de la souris et du clavier

⚠️ OBLIGATOIRE : Compléter le test de positionnement

OBJECTIFS

1. Créer et mettre en forme un document
2. Acquérir une autonomie dans la construction de documents
3. Manipuler des documents de plusieurs pages

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Les principes de bases d'une bonne utilisation de Word
- ↳ Bien présenter un document
- ↳ Modifier un document
- ↳ Créer un courrier
- ↳ Insérer des illustrations
- ↳ Insérer un tableau

Méthodes et moyens

- ↳ Exercices tout au long de la formation
- ↳ Application libre en fin de journée
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

MICROSOFT WORD

NIVEAU 2

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates : 25/09/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 12

Organisme de formation :

CCI Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

PRÉ-REQUIS

Maîtriser l'environnement Windows

⚠️ OBLIGATOIRE : Compléter le test de positionnement

OBJECTIFS

1. Maitriser la gestion et la conception des documents longs
2. Maitriser l'utilisation des mailings
3. Concevoir les formulaires
4. Utiliser les fonctions avancées du traitement de texte

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction
- ↳ Les tabulations
- ↳ Les tableaux
- ↳ Le publipostage

Méthodes et moyens

- ↳ Exercices tout au long de la formation
- ↳ Application libre en fin de journée
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

MICROSOFT EXCEL

NIVEAU 1

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates : 12/05/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 12

Organisme de formation :

CCI Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

11 agents formés

100% de satisfaction

sur **11** agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

Être à l'aise avec le maniement de la souris et du clavier

⚠️ OBLIGATOIRE : Compléter le test de positionnement

OBJECTIFS

1. Être à l'aise avec l'environnement de travail et comprendre comment réaliser les calculs de base
2. Savoir construire des tableaux en soignant rapidement leur mise en forme
3. Être en mesure de créer, modifier, sauvegarder et imprimer ses documents

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Description de l'écran d'Excel
- ↳ Actions sur les documents
- ↳ Créer des tableaux et modifier le contenu
- ↳ Insérer des formules de calcul
- ↳ Soigner la mise en forme de vos tableaux
- ↳ Améliorer la présentation d'un tableau dans une page
- ↳ Gagner du temps en travaillant sur plusieurs feuilles de calcul

Méthodes et moyens

- ↳ Exercices tout au long de la formation
- ↳ Application libre en fin de journée
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

MICROSOFT EXCEL

NIVEAU 2

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates : 13/10/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 12

Organisme de formation :

CCI Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

9 agents formés

100% de satisfaction
sur 9 agents ayant répondu au
questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

Avoir la connaissance des fonctionnalités de base d'Excel

⚠️ OBLIGATOIRE : Compléter le test de positionnement

OBJECTIFS

1. Concevoir, modifier et représenter graphiquement des tableaux
2. Comprendre et créer des formules afin d'automatiser les calculs
3. Mettre en page ses tableaux pour l'impression
4. Gérer ses classeurs

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Révision des bases
- ↳ Calculs révision des fondamentaux
- ↳ Fonction « SI » simple
- ↳ La mise en forme et mise en page avancées
- ↳ Introduction aux listes et séries
- ↳ Enrichissement de tableaux
- ↳ Introduction aux listes et séries
- ↳ Créer et modifier un graphique

Méthodes et moyens

- ↳ Exercices tout au long de la formation
- ↳ Application libre en fin de journée
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

MICROSOFT EXCEL

NIVEAU 3

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates : 27/11/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 12

Organisme de formation :

CCI Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

3 agents formés

100% de satisfaction

sur 3 agents ayant répondu au questionnaire

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne maîtrise des fonctionnalités de base d'Excel

⚠️ OBLIGATOIRE : Compléter le test de positionnement

OBJECTIFS

1. Optimiser, automatiser, fiabiliser les calculs et les traitements de données
2. Importer et organiser ses données
3. Réaliser des tableaux croisés dynamiques

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Les calculs : aller + loin
- ↳ Protection et mise en forme conditionnelle
- ↳ Créer des tableaux croisés dynamiques

Méthodes et moyens

- ↳ Exercices tout au long de la formation
- ↳ Application libre en fin de journée
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

MICROSOFT POWERPOINT

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout public

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates : 02/06/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 4 /max 12

Organisme de formation :

CCI Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

6 agents formés

100% de satisfaction

sur 6 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser l'environnement Windows

⚠️ OBLIGATOIRE : Compléter le test de positionnement

OBJECTIFS

1. Maîtriser la création de diapositives, leur enchaînement et leur sortie à l'écran ou sur imprimante
2. Réussir ses présentations

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Présentation de Powerpoint et de son organisation
- ↳ Gestion des diapositives
- ↳ Agrémenter les diapositives avec des insertions diverses
- ↳ Créer un diaporama
- ↳ Uniformiser la présentation
- ↳ Utiliser les affichages
- ↳ Projection du diaporama
- ↳ Impression du diaporama

Méthodes et moyens

- ↳ Exercices tout au long de la formation
- ↳ Application libre en fin de journée
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES**
PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
AUTRES FORMATIONS

FORMATION AU TUTORAT INFIRMIER ET AIDE SOIGNANT

UNE FORMATION PRATIQUE À LA MISE EN ŒUVRE DU TUTORAT PARAMÉDICAL

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Public Soignant IDE et/ou AS

Lieu : IFSI-IFAS Saumur

Durée : 28 heures

Dates :

Gr1 : 07-08/04, 06/05, 27/05/2026

Gr2 : 13-14/10, 04/11 et 09/12/2026

Horaires : 8h45 – 17h00

Nombre de places : 16 (8 pour le CH Saumur - Longué-Jumelles et 8 pour l'extérieur)

Intervenant/e/s :

Cadres de Santé Formateurs de l'IFSI-IFAS de Saumur


Centre Hospitalier
Saumur
Longué-Jumelles
Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation d'Aides-soignants
Centre Hospitalier de Saumur
Pôle Régional de Formations
80 Rue des îles - 49400 SAUMUR
IFSI : 02-44-68-78-26 IFAS : 02-44-68-78-25
IFSI : ifsi.saumur@ch-saumur.fr IFAS : eas@ch-saumur.fr
SIRET IFSI : 264 900 523 00152
SIRET IFAS : 264 900 523 00079
N° Déclaration existence : 52 49 02253 49

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

17 agents formés

Chiffres à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Développement de compétences et de stratégies dans le domaine de la pédagogie en milieu clinique

Objectifs Opérationnels

1. Appropriation des concepts et enjeux des référentiels de formation infirmière et aide-soignant
2. Développement de compétences dans l'accompagnement et l'évaluation des étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants en stage

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Les représentations du tutorat, les acteurs du tutorat, Les référentiels d'activités et de compétences
- ↳ Accompagnement de l'étudiant dans le projet de soin
- ↳ Fonction pédagogique du tuteur
- ↳ Pratique de l'évaluation des compétences
- ↳ Accueil et construction du projet d'accompagnement de stage
- ↳ Tutorat en situations simulées
- ↳ Analyse de pratique sur la mise en œuvre du tutorat
- ↳ Initiation à la recherche documentaire

Méthodes et moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Jeux de rôle
- ↳ Travaux en groupe

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

SENSIBILISATION À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Soignants participant directement aux soins

Lieu : IFSI-IFAS Saumur

Durée : 21 heures

Dates : 10-11/12/2026 et 26/01/2027

Horaires : 8h45 – 17h00

Nombre de participants : min 10 /max 15

Intervenant/e/s :

Cadres de Santé Formateurs de l'IFSI-IFAS de Saumur

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Sensibiliser les professionnels de santé aux enjeux de la Santé Environnementale et leur fournir les connaissances nécessaires pour intégrer cette dimension dans leur pratique quotidienne et initier des projets au sein de leur structure

Objectifs Opérationnels

- Comprendre la Santé Planétaire** : Définir les concepts fondamentaux (Santé environnementale, One Health, Exposome, Salutogenèse) et identifier les **déterminants environnementaux** de la santé et les limites planétaires
- Analysier les Interconnexions** : Établir les liens entre les crises environnementales et les pathologies (MNT, cancers, santé mentale) tout en considérant les **inégalités d'exposition**.
- Proposer des Solutions à Co-bénéfices** : Évaluer l'efficacité et l'impact positif des actions concrètes (alimentation, mobilité, numérique...) et maîtriser les bases de **l'écoconception des soins**.
- Initier l'Action** : Élaborer les étapes préliminaires d'un **projet d'engagement** en Santé Environnementale pertinent et adapté au contexte professionnel

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Jour 1 : Découverte des Concepts et Vision Systémique (7h)
Apports théoriques sur les définitions clés et les déterminants de santé environnementaux (Exposome, Salutogenèse, Limites Planétaires) et atelier collaboratif de la Fresque de la Santé Environnementale.
- ↳ Jour 2 : Interconnexions, Solutions et Écoconception (7h)
Exploration des liens entre environnement et pathologies (DoHAD, MNT, santé mentale, maladies neurodégénératives, inégalités d'exposition), atelier sur les co-bénéfices (alimentation, mobilité, numérique...) et évaluation de l'efficacité des actions (ordres de grandeur). Focus sur l'écoconception des soins.
- ↳ Jour 3 : Formalisation de Projet
Travail individuel guidé : Structuration du thème et définition de l'engagement possible (employeur/établissement) pour un projet concret de Santé Environnementale.

Méthodes et moyens

- ↳ Projection de supports, bibliographie.
- ↳ Ateliers collaboratifs
- ↳ Méthode active, intégrant ludopédagogie

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



NOUVELLE FORMATION EN 2026

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

ENREGISTREMENT DES VICTIMES SUR LA PLATEFORME SI-VIC

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Agents du Bureau des Entrées (BE), Assistantes Médico-Administratives (AMA)

Lieu : CH Saumur

Durée : 1 heure

Dates / Horaires : À la demande, consulter les formatrices

Nombre de participants : min 2 / max 10

Intervenant/e/s :

Aude DOGUEREAU, Responsable du BE (profils agents BE et IAO)

Danielle GUERINEAU, Coordinatrice des AMA (profils AMA et IAO)

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

13 agents formés

Chiffres 2025 à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

↳ Faire partie des effectifs de l'établissement sur les postes d'A.M.A. et d'agent d'accueil au B.E

↳ Avoir un compte nominatif SI-VIC

OBJECTIFS

1. Connaitre les règles de saisies des identités lors d'afflux massif de victimes
2. Être capable de faire les enregistrements via la plateforme SI-VIC

CONTENUS

Contenu Pédagogique

↳ Définition, principes et règles de saisie des identités des victimes

↳ Présentation de la plateforme SI-VIC

↳ Mise en pratique

Méthodes et moyens

↳ Procédure de saisie (intégré dans Qualnet) ;

↳ Fiche réflexe « Plan Blanc » (intégré dans Qualnet) ;

↳ Accès à la plateforme après ouverture d'un exercice par l'A.R.S. ;

↳ Fiches outils

Evaluation

↳ Questionnaires pré et post formation

CONTACT

↳ Inscriptions auprès des formatrices, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

SAISIE DES ADMISSIONS DANS LA GAP

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Utilisateur du logiciel Clinicom (AMA, IDE, AP...)

Lieu : CH Saumur

Durée : 1 heure

Dates / Horaires : À la demande, consulter les formatrices

Nombre de participants : min 2 /max 10

Intervenant/e/s :

Aude DOGUEREAU, Responsable du BE

Charline MABILEAU, Adjointe à la

Responsable du BE

Professionnel expert du domaine, rattaché au BE

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

32 agents formés

Chiffres 2025 à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

- ↳ Avoir un compte d'accès nominatif au logiciel de Gestion Administrative du Patient (GAP), imputé au groupe utilisateur correspondant au service et aux besoins.
- ↳ Avoir vérifié ses codes d'accès et mot de passe avant la formation
- ↳ Faire partie du public concerné

OBJECTIFS

1. Connaitre les règles de saisies des identités
2. Être capable de faire des admissions patients dans le logiciel de GAP, en fonction des situations, des professionnels et des besoins de chaque service

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Définition, principes et règles de saisie des identités des patients
- ↳ Rappel des procédures Qualnet en vigueur
- ↳ Présentation du logiciel et de ses fonctionnalités
- ↳ Mise en place des raccourcis nécessaire en fonction des besoins
- ↳ Mise en pratique

Méthodes et moyens

- ↳ Procédure de saisie (intégrée dans Qualnet + support à disposition dans chaque service)
- ↳ Crédit de dossier à l'aide d'un support

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation

CONTACT

- ↳ Inscriptions auprès des formatrices, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES
PROJETS DE PÔLES :
PÔLE FEMME/ENFANT, SPÉCIALITÉS
CHIRURGICALES, MÉDICO-
TECHNIQUES ET PÉDOPSYCHIATRIE

SIMULATION EN RÉANIMATION NÉO-NATALE

NIVEAU 1

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout professionnel travaillant en salle de naissance

Lieu : CH Saumur

Durée : 3,5 heures

Dates / Horaires : À la demande, consulter les formateurs

Nombre de participants : min 2 /max 8

Intervenant/e/s :

Dr François BUISSON, Pédiatre

Laurène SERVANT, Sage-femme

Centre Hospitalier de Saumur

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Permettre aux professionnels de santé d'acquérir des connaissances et des compétences dans la prise en charge pluriprofessionnelle d'une réanimation néonatale

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Prendre en charge un nouveau-né en détresse vitale
- ↳ Connaitre l'algorithme de réanimation néonatale, également dans ses particularités (liquide méconial, choc hypovolémique etc...)
- ↳ Gérer la stratégie thérapeutique en équipe
- ↳ Cordonner les actions d'équipes pluridisciplinaires
- ↳ Comprendre et améliorer la communication entre professionnels
- ↳ Décider des traitements étiologiques et d'un éventuel transfert
- ↳ Approfondir le savoir-faire et le savoir-être au moment de l'information à la famille

Méthodes et moyens

- ↳ Ateliers procéduraux
- ↳ Simulation in situ (briefing, scénario joué, débriefing)
- ↳ Matériel et environnement semblable à celui utilisé par les soignants dans leur environnement de travail habituel

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions auprès des formateurs, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2024

7 agents formés

Chiffres 2025 à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

SIMULATION EN RÉANIMATION NÉO-NATALE

NIVEAU 2

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout professionnel travaillant en salle de naissance

Lieu : CH Saumur

Durée : 7,5 heures

Dates / Horaires : À la demande, consulter les formateurs

Nombre de participants : min 2 /max 8

Intervenant/e/s :

Dr François BUISSON, Pédiatre

Laurène SERVANT, Sage-femme

Centre Hospitalier de Saumur

PRÉ-REQUIS

Avoir réalisé le niveau 1 ou la formation « Réanimation du nouveau-né par la simulation – module 1 » du Réseau Sécurité Naissance

OBJECTIFS

Objectif Global

Mise à jour des connaissances pour optimiser la prise en charge d'un nouveau-né en salle de naissance

Objectifs Opérationnels

1. Connaître un algorithme de prise en charge
2. Connaître le matériel dédié à la prise en charge
3. Améliorer son comportement face à une situation d'urgence et stressante

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Algorithme « Réanimation néonatale en salle de naissance » par le Réseau Sécurité Naissance
- ↳ « Réanimation du nouveau-né en salle de naissance » livre de la SFN 3ème édition
- ↳ Rappels théoriques sur l'algorithme

Méthodes et moyens

- ↳ Rappels théoriques (quizz)
- ↳ Ateliers procéduraux
- ↳ Simulation in situ (briefing, scénario joué, débriefing)
- ↳ Matériel et environnement semblable à celui utilisé par les soignants dans leur environnement de travail habituel

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions auprès des formateurs, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

Chiffres clés réalisés en 2024

24 agents formés

Chiffres 2025 à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES**
PROJETS DE PÔLES :
PÔLE GÉRIATRIE

PRENDRE SOIN ET METTRE EN ŒUVRE UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout personnel du pôle GERIATRIE

Lieu : CH Saumur

Durée : 28 heures

Dates : 02-03-27-28/04/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 6 /max 12

Organisme de formation :

Institut Formation Santé de l'Ouest (IFSO)

Chiffres clés réalisés en 2025

2 sessions réalisées

16 agents formés

100% de satisfaction

sur 16 agents ayant répondu au questionnaire

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Permettre aux professionnels de comprendre les enjeux d'un accompagnement bientraitant de la personne afin de pouvoir mettre en place en équipe des actions d'identification des situations maltraitantes et des actions de régulation favorisant l'échange

Objectifs Opérationnels

1. Comprendre les éléments constituant une situation de maltraitance et les mécanismes en lien
2. Comprendre les principes de la bientraitance afin de les mettre en œuvre au sein de son service et de l'équipe pluriprofessionnelles
3. Mettre en œuvre des actions comprises et acceptées par toute l'équipe afin de garantir un accompagnement bientraitant de la personne

CONTENUS

Contenu Pédagogique

Jour 1 - Identifier les différents mécanismes et facteurs de la maltraitance pour ajuster sa pratique

- ↳ Les représentations du concept de bientraitance en situant la personne au cœur des préoccupations des équipes
- ↳ Les manifestations et les facteurs de risque de non-bientraitance, lors d'un manque de réflexion sur sa pratique
- ↳ Le sens de l'accompagnement au regard de ses réalités et des valeurs professionnelles
- ↳ La rédaction d'une définition commune de la bientraitance
- ↳ Les principes éthiques au service d'une culture de la bientraitance
- ↳ Les principes juridiques et législatifs

Jour 2 - Identifier les leviers d'actions possibles d'une démarche bientraitante dans une pratique individuelle et collective

- ↳ Les concepts de « bientraitance » et de « bienfaisance »
- ↳ La démarche relationnelle de bientraitance : attitudes et communication
- ↳ Les techniques et outils pour appréhender les situations difficiles tant pour la personne accueillie que pour l'équipe et soi-même
- ↳ Les leviers d'actions pour améliorer l'accompagnement des actes de la vie quotidienne : la personnalisation de l'accompagnement, le respect de l'intimité, des désirs et volontés des personnes

Intersession

Jour 3 – Adapter ses actions en leurs donnant du sens dans une démarche de réflexion éthique au service de la bientraitance au quotidien

- ↳ La mise en œuvre en situation professionnelle : exploitation du travail intersession
 - ↳ La place d'une écoute active : les attitudes et les postures
 - ↳ L'accompagnement individualisé dans les actes de la vie quotidienne

Jour 4 – Elaborer une réflexion éthique pour mettre en place des actions d'amélioration en vue d'une démarche individuelle et collective de la bientraitance

- ☛ La culture de la bientraitance : la dynamique d'un collectif de travail
 - ☛ Les pistes d'action pour développer une culture de la bientraitance : le travail sur soi, le travail des équipes au service de la création d'une « communauté d'action», la définition d'une charte
 - ☛ L'évaluation des pratiques et la ré-interrogation en équipe des actions et de l'accompagnement des personnes accueillies
 - ☛ La charte et les principes de la bientraitance de l'établissement : présentation et illustration de leur mise en œuvre

Méthodes et moyens

- ☛ Pédagogie active et réflexive
 - ☛ Méthodes variées privilégiant la dynamique de groupe
 - ☛ Mobilisation de l'expérience professionnelle

Evaluation

- ↳ Quizz
 - ↳ Evaluation pratique (études de cas, mises en situation)
 - ↳ Production de documents
 - ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ☛ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.
 - ☛ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES EN EHPAD

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Personnel soignant du pôle GERIATRIE

Lieu : CH Saumur

Durée : 21 heures

Dates : 21-22/09 et 05/10/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 8 /max 12

Organisme de formation :

ALTAFORMA

Chiffres clés réalisés en 2025

1 session réalisée

3 agents formés

100% de satisfaction
sur 3 agents ayant répondu au
questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

1. Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations
2. Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins
3. Connaître les différents traitements prescrits
4. Acquérir des compétences nouvelles dans l'accueil, l'accompagnement relationnel, avec ses limites ; les techniques à adapter dans les actes quotidiens.
5. Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle dans le suivi du résident : faire le lien avec une équipe psychiatrique extérieure
6. Encourager les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures
7. Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des personnes accompagnées

CONTENUS

Contenu Pédagogique

Jour 1

- ↳ Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations
- ↳ Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins

Jour 2

- ↳ Acquérir des compétences nouvelles dans l'accueil, l'accompagnement relationnel, avec ses limites ; les techniques à adapter dans les actes quotidiens
- ↳ Connaître les différents traitements prescrits

Travail d'intersession

Jour 3

- ↳ Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle dans le suivi du résident : faire le lien avec une équipe psychiatrique extérieure / Encourager les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures

Méthodes et moyens

- ↳ Analyse réflexive des pratiques

- ↳ Apports théoriques illustrés par des études de cas

- ↳ Jeux pédagogiques

Evaluation

- ↳ Tout au long de la formation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

COMPRENDRE ET PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES DEMENTIELS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Personnel soignant du pôle GERIATRIE

Lieu : CH Saumur

Durée : 14 heures

Dates : 16-17/11/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 8 /max 14

Organisme de formation :

FORMAVENIR

Chiffres clés réalisés en 2025

0 session réalisée

0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

1. Accompagner l'usager avant de « prendre en charge » une pathologie
2. Comprendre ce qu'est un trouble du comportement et les SCPD
3. Comprendre l'impact de la pathologie au quotidien
4. Identifier les leviers et les champs d'action de l'AS, l'ASH et l'IDE
5. Adopter des techniques pour maintenir l'autonomie aux temps clés du quotidien

CONTENUS

Contenu Pédagogique

Jour 1 – Comprendre les troubles démentiels

- ↳ Échanger autour des perceptions des troubles et de leur incidence
- ↳ Les troubles psycho-comportementaux liés aux maladies neuro-évolutives
- ↳ Les signaux d'alerte des Symptômes Comportementaux et Psychiatriques de la Démence (SCPD) / Serious game
- ↳ Les troubles cognitifs et du comportement : quelles possibilités pour l'usager d'interagir, de communiquer « normalement » ?

Jour 2 – Prendre en charge les troubles démentiels

- ↳ Les leviers d'action pour le maintien de l'autonomie dans les actes essentiels du quotidien
- ↳ Les principes de la mobilisation douce et la stimulation dans les situations du quotidien
- ↳ Zooms sur des techniques de communication spécifiques à chaque temps fort du quotidien
- ↳ Le quotidien comme outil pour le maintien de l'autonomie de la personne et support à la relation d'aide
- ↳ L'élaboration d'un projet d'équipe autour du résident : le travail en équipe, un prérequis essentiel pour l'individualisation de la prise en charge

Méthodes et moyens

- ↳ Expérimentation d'accompagnement de résidents présentant des troubles par simulation via un SERIOUS GAME
- ↳ Analyse des pratiques professionnelles et travail autour des contraintes existantes
- ↳ Mise en pratique sous forme de cas pratiques étudiés en sous-groupe avant mise en commun collective
- ↳ Extraits de film Mobiqual® et Quiz interactifs via WOOLAP
- ↳ Récapitulatif des bonnes pratiques

Evaluation

- ↳ Tout au long de la formation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION

**FORMATIONS
INSTITUTIONNELLES**
PROJETS DE PÔLES :
PÔLE PSYCHIATRIE

SIMULATION EN PSYCHIATRIE

ISOLEMENT ET CONTENTION

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout professionnel susceptible d'intervenir en situation de contention et d'isolement en psychiatrie

Lieu : CH Saumur

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 04/03/2026

Gr2 : 20/05/2026

Gr3 : 23/09/2026

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de participants : min 5 /max 15

Intervenant/e/s :

Vincent GAIGNON, IDE

Vincent BALANGER, CDS

Laurent DELEHEDDE, IDE

Stéphane BRISSET, Ambulancier

Eva LERMITE ROBINEAU, IDE

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

3 sessions réalisées

29 agents formés

100% de satisfaction

sur **29** agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectifs Globaux

Assurer la sécurité des patients et des soignants lors de la mise en œuvre de l'isolement et de la contention d'une personne. Acquérir et conserver des compétences dans cette pratique de soin dans un contexte de diminution de recours à l'isolement et la contention.

Favoriser les échanges entre professionnels afin d'aborder le concept de bientraitance et les recommandations pour y parvenir malgré le contexte

Objectifs Opérationnels

1. Repérer et identifier les signes d'une situation nécessitant le placement en isolement et contention.
2. Connaitre le matériel utilisé lors d'une mise en isolement et contention.
3. Savoir maîtriser physiquement, en sécurité sans blesser, être bientraitant.
4. Organiser en équipe le placement en isolement et contention, savoir négocier.
5. Connaitre la législation en lien avec le placement en isolement et contention, ainsi que les surveillances soignantes associées

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Manipuler le matériel nécessaire à la contention
- ↳ Législation en vigueur
- ↳ Travail en équipe en situation de crise
- ↳ Concept de soin, la bientraitance, la négociation, l'écoute, la posture soignante
- ↳ Gestion des émotions

Méthodes et moyens

- ↳ Réalisation d'une séquence de simulation complète (briefing/simulation d'un scénario fictif/débriefing).
- ↳ Apports théoriques sur Powerpoint

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

PERFECTIONNEMENT DE L'ECOUTE, DE L'OBSERVATION CLINIQUE ET SA RESTITUTION DANS LE CHAMP PSYCHIATRIQUE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné : Tout professionnel médical, soignant et socio-éducatif de psychiatrie adulte, de pédopsychiatrie et d'addictologie

Lieu : CH Saumur

Durée : 3,5 heures

Dates : le 3^{ème} jeudi de chaque mois

Horaires : 9h00 – 12h30

Nombre de participants : min 5 /max 12

Intervenant/e/s :

Laura GOUJON, psychologue

Emmanuel CHENESSEAU, psychologue

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2025

3 sessions réalisées

29 agents formés

100% de satisfaction

sur **29** agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

A l'issue de la formation, chaque professionnel doit être capable de conduire un entretien clinique seul, de rédiger une note de synthèse et de l'inclure dans le dossier du patient

Objectifs Opérationnels

1. Orienter sous l'angle clinique la prise en charge du patient
2. Se former à l'écoute et à l'observation clinique du patient, en réduisant au maximum l'écart entre ce qui est réellement dit par le patient et ce que l'on pense entendre
3. Se former au repérage des symptômes subjectifs énoncés par le patient au cours de l'entretien
4. Apprendre à rédiger un écrit concis relatant l'essentiel de ce qui a été dit par le patient pendant l'entretien. Un des objectifs sera aussi de permettre de transmettre des éléments cliniques à l'ensemble des personnels impliqués dans la prise en charge du patient.
5. Adapter sa pratique professionnelle en fonction de ce qui a été repéré comme essentiel dans l'entretien

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Entretien entre le formateur et le patient, en présence du public (1 heure)
- ↳ Discussion sur l'entretien entre le formateur et le public, sans la présence du patient (45 min)
- ↳ Travail d'écriture : en fonction des situations rencontrées (1h45)
- ↳ le travail d'écriture sera relu par l'un des formateurs avec si besoin des propositions d'amélioration
 - ⇒ Retranscription (non présentiel)
 - ⇒ Note clinique (présentiel ou non)
 - ⇒ Rédaction de questions en lien avec la problématique rencontrée (présentiel ou non)
- ↳ Le formateur rédigera une note clinique de l'entretien qui sera intégrée dans le dossier du patient et accessible à toutes les personnes ayant participé au programme

Méthodes et moyens

- ↳ Réalisation d'une séquence de simulation complète (briefing/simulation d'un scénario fictif/débriefing).

- ↳ Apports théoriques sur Powerpoint

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédent la formation, sous réserve de places disponibles.

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

① 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

ANNEXES

- ↳ **FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION EN FORMATION INDIVIDUELLE**
- ↳ **FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION – FORMATIONS EXTERNES COURTES**
- ↳ **FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION – ÉTUDES PROMOTIONNELLES ET FORMATIONS EXTERNES LONGUES**
- ↳ **RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES EN FORMATION AU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR**

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION À UNE FORMATION INDIVIDUELLE

A R E M P L I R I M P E R A T I V E M E N T	<p>NOM : PRENOM :</p> <p>N°tel portable : Mail : @.....</p> <p>GRADE / FONCTION :</p> <p>SERVICE : PÔLE :</p> <p>INTITULE DU STAGE DEMANDE :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>PROGRAMME DPC : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>MODALITE PEDAGOGIQUE SOUHAITEE : <input type="checkbox"/> présentiel <input type="checkbox"/> distanciel</p> <p>SOUHAITE UN ACCOMPAGNEMENT LIE A MON HANDICAP : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>ORGANISME DE FORMATION :</p> <p><i>Obligatoire : Fournir le programme de la formation (si possible avec le bulletin d'inscription), avec le formulaire</i></p> <p>DATE : LIEU :</p> <p>OBJECTIFS / PRIORITE DE LA DEMANDE * :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Saumur /Longué, le Signature de l'Agent :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><u>AVIS DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE *</u> : <input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DEFAVORABLE</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>NOM, Prénom, Signature :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><u>AVIS DU CHEF DE PÔLE*</u> : <input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DEFAVORABLE</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>NOM, Prénom, Signature :</p> <p>.....</p>
--	---

AVIS SERVICE FORMATION / DRH

FAVORABLE

DEFAVORABLE

COMMENTAIRES :

.....

.....

Saumur /Longué, le Signature :

.....

****OBLIGATOIRE : L'objectif non-motivé rend la demande non prioritaire. L'avis défavorable doit être motivé***

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION

FORMATIONS EXTERNES COURTES (<52 JOURS)

NOTICE EXPLICATIVE

Les demandes de remboursement de frais de formation, doivent être accompagnées de :

- **L'attestation de présence** signée par l'organisme de formation (**OBLIGATOIRE**).
- Tous les **originaux** des justificatifs de vos dépenses.
(Si vous les envoyez en version dématérialisée, il est important que vous **conserviez les originaux PENDANT DEUX ANS**, il sera de **vos responsabilités** de les fournir en cas de contrôle.)
- La copie de la carte grise si vous utilisez votre véhicule personnel. Le remboursement des kilomètres se fait sur la base de l'itinéraire le plus court (via-Michelin), sauf si vous utilisez l'autoroute (joindre le/s ticket/s de péage).

Si plusieurs agents réalisent la même formation, prévoir des factures **nominatives INDIVIDUELLES**, et une demande de remboursement séparée **pour chaque agent**

En cas de covoiturage (possibilité de covoiturage avec un agent du CH), seul l'agent utilisant son véhicule sera pris en charge.

Concernant les repas : sont pris en compte les factures et reçus (un justificatif par repas) de restauration, **les tickets de carte bleue ne sont pas des justificatifs**, **les tickets d'achats en surface de distribution ne sont pas pris en compte**

 Délai de demande de remboursement : **15 jours maximum après la date de la formation.**
Aucun remboursement ne sera effectué au-delà

Remboursement de frais de formation (repas, hébergement et déplacement) Barème au 22 Septembre 2023

REPAS / HEBERGEMENT

	Taux de base (ville de <200 000 habitants)	Grandes villes (≥ 200 000 habitants) et communes du grand Paris	Commune de Paris
Hébergement (coût maximum par nuitée, incluant le petit déjeuner)	90,00 €	120,00 €	140,00 €
Déjeuner (coût maximum par repas)	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Dîner (coût maximum par repas)	20,00 €	20,00 €	20,00 €

DEPLACEMENT

Frais de transport quand un agent utilise le train,
le remboursement se fait sur la base du prix du billet de train
(Billet 2^{ème} classe, remboursable jusqu'au départ, sans assurance complémentaire)



Frais de transport quand un agent utilise son véhicule personnel :
L'utilisation du véhicule personnel doit rester exceptionnelle, mais devra être justifiable
(Économie substantielle, co-voiturage ou accès difficile par les transports en commun).

Barème kilométrique au 22 Septembre 2023 :

Véhicule de 5 Cv ou moins	0,32 € du km	Joindre une copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance (carte verte)
Véhicule de 6 Cv et 7 Cv	0,41 € du km	
Véhicule de 8 Cv ou plus	0,45 € du km	

- ↳ Les déplacements sont pris en charge au départ de SAUMUR ou de LONGUE-JUMELLES (résidence administrative) ou de la résidence familiale si elle se trouve plus près du lieu de formation (la distance la plus courte, sur la base de via-Michelin).
- ↳ Aucun frais de déplacement, repas ou hébergement ne seront pris en charge pour les actions de formation se déroulant à l'intérieur de la résidence administrative.
- ↳ Les frais d'hébergement et de déplacement sont remboursés exclusivement sur présentation des justificatifs, d'après frais réels et dans la limite du barème ANFH. Les remboursements sont effectués par l'ANFH directement sur le compte bancaire de l'agent

DROITS ET OBLIGATIONS DE L'AGENT EN FORMATION

- ↳ Aucun départ en formation n'est possible sans avoir obtenu au préalable l'accord du Service Formation validé par l'émission d'une convocation/ ordre de mission.
- ↳ La présence à la formation est obligatoire. Toute absence ou abandon doit être signalé au Service Formation. Une confirmation écrite visée des responsables hiérarchiques est obligatoire.
- ↳ L'abandon d'une formation doit être motivé et signalé par écrit par mail ou courrier au Service Formation et visé par le Responsable de Service.



NON APPLICABLE
AUX MEDECINS

- ↳ Une journée de formation = une journée de travail soit 7h30 (quelle que soit la quotité de temps de travail de l'agent).
- ↳ Une ½ journée de formation = une ½ journée de travail soit 3h45 (quelle que soit la quotité de temps de travail de l'agent).
- ↳ Pour toute formation inférieure à ½ journée = temps de travail comptabilisé au réel (exemple : 1h de formation = 1h de travail).
- ↳ Toute formation est imputée 100% sur le temps de travail, sauf pour les préparations au concours dont le temps est comptabilisé à 50 % sur le temps de travail et 50 % sur le temps personnel.

AVANT LA FORMATION

- ↳ S'assurer auprès du Service Formation Continue que le stage est bien pris en charge s'il n'y a pas eu de confirmation écrite.
- ↳ Si annulation de la participation dûment motivée, prévenir le Service Formation Continue AU PLUS TÔT.



NON APPLICABLE
AUX MEDECINS

- ↳ L'ANFH peut, sous certaines conditions, verser une avance de frais correspondant à 70% des dépenses estimées. Renseignements et modalités auprès du Service Formation Continue (demande à formuler par mail ou courrier au moins un mois avant le début de la formation)

APRES LA FORMATION

- ↳ Retourner au Service Formation l'attestation de présence.
- ↳ Joindre toutes les pièces justificatives dans les 15 jours pour obtenir le remboursement des frais engagés.
- ↳ Remplir la fiche d'évaluation et la transmettre dans les meilleurs délais

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

↳ INSCRIPTION

Elle est toujours faite par le Service Formation Continue
Le montant sera réglé directement par l'A.N.F.H à l'organisme formateur agréé.
Ne jamais faire d'inscription ou d'avance de frais sans avoir préalablement obtenu l'accord du Service Formation (sauf dans le cas d'un concours).

⚠ DEPLACEMENT / HEBERGEMENT / RESTAURATION

Effectuer soi-même les démarches nécessaires et régler les frais correspondants.

Les droits à nuitée et repas sont décomptés selon le tableau ci-dessous :

Nombres de jours consécutifs prévus dans la formation (compris entre 8h et 18h)	Temps de trajet aller/Retour Base horaire SNCF	Prise en charge maximale
1 journée	Inférieur à 4 heures	1 aller/retour + 1 repas
	Compris entre 4 et 8 heures	1 aller/retour + 1 nuitée* + 3 repas
	Supérieur à 8 heures	1 aller/retour + 2 nuitées* + 5 repas
2 journées	Inférieur à 4 heures	2 aller/retours + 2 repas
	Compris entre 4 et 8 heures	1 aller/retour + 2 nuitées* + 5 repas
	Supérieur à 8 heures	1 aller/retour + 3 nuitées* + 7 repas
X journées	Inférieur à 4 heures	X aller/retour + X repas
	Compris entre 4 et 8 heures	1 aller/retour + X nuitées* + (X x2)+1 repas
	Supérieur à 8 heures	1 aller/retour + X +1 nuitées* + (X x2)+1 repas

* 1 nuitée = hébergement + petit déjeuner pour 1 nuit

⚠ CAS PARTICULIERS : (ces motifs devront faire l'objet de justification)

Avion : moyen de transport exceptionnel qui fera l'objet d'une étude de coût préalable approfondie. Chaque situation sera alors évaluée au cas par cas.

Taxi : le recours à ce moyen de transport intermédiaire (hôtel/gare/site de formation) est exceptionnel et ne fera l'objet d'un remboursement qu'en l'absence de transport en commun (bus, tram, métro, RER) et/ou en fonction de l'heure tardive du déplacement



NON APPLICABLE
AUX MEDECINS

⚠ DECOMpte DU TEMPS DE TRAJET

Le décompte est comptabilisé selon le tableau ci-dessous :

Temps de trajet aller/Retour Base horaire SNCF	Prise en charge maximale
Inférieur à 4 heures	Temps de trajet = temps personnel
Compris entre 4 et 8 heures	Tps de trajet = $\frac{1}{2}$ tps personnel $\frac{1}{2}$ tps de travail
Supérieur à 8 heures	Tps de trajet = 4h tps de travail

Pour les déplacements dans les grandes villes (Paris, Nantes, Bordeaux...) le temps de transport en commun est comptabilisé forfaitairement à 1/2h.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION

FORMATIONS EXTERNES COURTES (<52 JOURS)

Libellé de la formation :

Date(s) de session(s) : Lieu :

Identification de l'agent

NON : Prénom :

Lieu de résidence: Service :

1. FRAIS DE TRANSPORT

↳ TRAIN – joindre les billets (remboursables jusqu'au jour du départ)

..... €

↳ VÉHICULE PERSONNEL – joindre copie assurance et carte grise

Nombre km : X forfait km : =

..... €

COVOITURAGE - Nom du conducteur :

↳ FRAIS ANNEXES : Taxi, parking, autoroute, métro (joindre les tickets)

..... €

⇒ **TOTAL N° 1 :**

..... €

2. FRAIS D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION (Joindre les factures)

↳ NOMBRE DE NUITÉES :

..... €

1 nuitée = hébergement + petit déjeuner pour 1 nuit

↳ NOMBRE DE REPAS :

..... €

Sont pris en compte les factures et reçus (un justificatif par repas) de restauration, ne sont pas pris en compte les tickets d'achats en surface de distribution

⇒ **TOTAL N° 2 :**

..... €

3. FRAIS D'INSCRIPTION OU D'ENSEIGNEMENT

Si payé par l'agent – joindre le reçu ou la facture acquittée

⇒ **TOTAL N° 3 :**

..... €



NON APPLICABLE
AUX MEDECINS

4. MONTANT À DÉDUIRE

Avances versées par l'ANFH, demande à formuler un mois avant le début de la formation

⇒ **TOTAL N° 4 :**

..... €

TOTAL FRAIS DE L'AGENT = TOTAUX 1 + 2 + 3 (- 4) =

..... €

Fait à le Signature de l'agent :

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION

ÉTUDES PROMOTIONNELLES ET FORMATIONS EXTERNES LONGUES (> 52 JOURS)

NOTICE EXPLICATIVE

Les demandes de remboursement de frais de formation, doivent être accompagnées de :

- **L'attestation de présence** signée par l'organisme de formation (**OBLIGATOIRE**).
- Tous les **originaux** des justificatifs de vos dépenses.
(Si vous les envoyez en version dématérialisée, il est important que vous **conserviez les originaux PENDANT DEUX ANS, il sera de votre responsabilité de les fournir en cas de contrôle.**)

Concernant les repas : sont pris en compte les factures et reçus (un justificatif par repas) de restauration, **les tickets de carte bleue ne sont pas des justificatifs,**
les tickets d'achats en surface de distribution ne sont pas pris en compte



Délai de demande de remboursement : **15 jours maximum après la fin du mois.**
Aucun remboursement ne sera effectué au-delà

Remboursement de frais de formation (repas, hébergement et déplacement)

Barème au 1^{er} janvier 2024

HEBERGEMENT ET RESTAURATION – 2 OPTIONS POSSIBLES

(LE CHOIX DOIT ÊTRE FAIT EN DÉBUT DE FORMATION POUR TOUTE LA DURÉE DE LA FORMATION)

OPTION 1 – LOCATION D'UN LOGEMENT A L'ANNEE

Hébergement	<p>La prise en charge de la location d'un logement est de 350€ par mois maximum, sous réserve de présenter la quittance de loyer, sur la base de 11 mois sur 12 et sur la base de la présentation des attestations de présence pour les 11 mois concernés.</p> <p><i>Au début de chaque année de formation, vous devez justifier de la « double résidence » en fournissant les factures d'EDF par exemple.</i></p> <p>Seul le loyer et les charges mentionnées sur la quittance peuvent être concernés par le remboursement.</p> <p>En revanche la taxe d'habitation, l'assurance ne sont pas pris en charge.</p> <p>Lorsque l'agent fait un stage dans une autre ville (en prenant un hôtel, un Airbnb, Appart Hôtel ... par exemple, sous réserve de délivrer un justificatif au nom de l'agent), l'ANFH ne prend en charge qu'un seul des 2 logements sur la période de formation, au choix de l'agent</p>
Restauration	<p>Sur la base d'un forfait de 320€ mensuel, sans production de justificatif, sous réserve de présentation de la quittance de loyer</p>

OPTION 2 – SANS LOCATION DE LOGEMENT A L'ANNEE

Hébergement	<p>Le remboursement des frais d'hébergement se fait sur la base de la dégressivité sur la durée totale de la formation, en tenant compte de la taille de la ville :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; text-align: center;">1ère → 10ème nuitées</td><td style="width: 25%; text-align: center;">11ème → 30ème nuitées</td><td style="width: 25%; text-align: center;">31ème → 60ème nuitées</td><td style="width: 25%; text-align: center;">61ème nuitée et plus</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">100 %</td><td style="text-align: center;">90 %</td><td style="text-align: center;">80 %</td><td style="text-align: center;">60 %</td></tr> </table> <p style="text-align: center;">1 nuitée = hébergement (dont taxe de séjour) + petit déjeuner pour 1 nuit</p> <p>Le barème applicable tient compte de la taille de la ville :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">Taux de base (ville de <200 000 habitants)</td><td style="width: 33%; text-align: center;">Grandes villes (≥ 200 000 habitants) et communes du grand Paris</td><td style="width: 33%; text-align: center;">Commune de Paris</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">90,00 € max / nuit</td><td style="text-align: center;">120,00 € max / nuit</td><td style="text-align: center;">140,00 € max / nuit</td></tr> </table>				1ère → 10ème nuitées	11ème → 30ème nuitées	31ème → 60ème nuitées	61ème nuitée et plus	100 %	90 %	80 %	60 %	Taux de base (ville de <200 000 habitants)	Grandes villes (≥ 200 000 habitants) et communes du grand Paris	Commune de Paris	90,00 € max / nuit	120,00 € max / nuit	140,00 € max / nuit
1ère → 10ème nuitées	11ème → 30ème nuitées	31ème → 60ème nuitées	61ème nuitée et plus															
100 %	90 %	80 %	60 %															
Taux de base (ville de <200 000 habitants)	Grandes villes (≥ 200 000 habitants) et communes du grand Paris	Commune de Paris																
90,00 € max / nuit	120,00 € max / nuit	140,00 € max / nuit																

	<p>La prise en charge de l'hébergement est possible si le temps de trajet Aller/Retour est supérieur à 4 heures (base horaire SNCF / exemples : Tours, Le Mans = pas d'hébergement possible. Nantes = Hébergement possible).</p> <p>Si plusieurs agents réalisent la même formation, prévoir des factures INDIVIDUELLES (même pour une chambre réservée pour 2 agents, la facture (tout justificatif) doit être au nom de l'agent), et une demande de remboursement séparée pour chaque agent.</p>
Restauration	<p>1 repas journalier (déjeuner) pour un montant maximum de 10.00€ (restaurant administratif ..., sur présentation des justificatifs)</p> <p>En cas d'hébergement, possibilité de prise en charge d'un dîner par nuitée, dans les mêmes conditions que pour le déjeuner.</p> <p>Ne sont pas pris en compte les tickets d'achats en surface de distribution. Les tickets de cartes bleues ne sont pas acceptés comme justificatif.</p>
DÉPLACEMENT	
Train	<p>Frais de transport</p> <p>Le remboursement se fait sur la base des tickets SNCF 2^{ème} classe.</p>
Co-voiturage	<p>En cas de covoiturage (possibilité de covoiturage avec un agent du CH), seul l'agent utilisant son véhicule sera pris en charge</p> <p>(Fournir la copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance, lors de la première demande et en cas de changement de véhicule).</p>
Véhicule personnel	<p>Le remboursement se fait sur la base du tarif SNCF, pour connaître le forfait kilométrique Aller – Retour applicable, merci de contacter le service formation.</p> <p>(<i>Exemple : Saumur / Angers : 20.80€ par jour/ Aller-retour</i>)</p> <p>Les déplacements sont pris en charge au départ de SAUMUR ou de LONGUE-JUMELLES (résidence administrative) ou de la résidence familiale si elle se trouve plus près du lieu de formation (la distance la plus courte, sur la base de via-Michelin).</p> <p>Si vous utilisez l'autoroute (joindre le/s ticket/s de péage).</p> <p>(Fournir la copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance, lors de la première demande et en cas de changement de véhicule).</p>
Pour tout départ en formation longue (> 52 jours), merci de contacter le service formation. formation@ch-saumur.fr – 02.41.53.32.46 - .02.41.53.32.13	

ATTENTION

- ↳ Aucun frais de déplacement, repas ou hébergement ne seront pris en charge pour les actions de formation se déroulant à l'intérieur de la résidence administrative.
- ↳ Aucune avance de frais n'est possible dans le cas des formations longues.
- ↳ Les frais d'achat de livres, d'ouvrages, d'outillage, de tenue, d'abonnements divers, de reprographie, de forfait internet, ne sont pas pris en charge par l'ANFH.
- ↳ Les frais d'enseignement et droits d'inscription sont pris en charge par l'ANFH, si l'agent est amené à faire l'avance des droits d'inscription, il pourra en demander le remboursement sans oublier de joindre les justificatifs de paiement. L'ANFH remboursera l'agent une fois la première attestation de présence reçue.
- ↳ Les remboursements sont effectués par l'ANFH directement sur le compte bancaire de l'agent.

IMPORTANT : Lorsque vous êtes en Etudes Promotionnelles, vous êtes salarié du Centre Hospitalier, en cas d'absence, vous devez communiquer votre justificatif d'absence :

- **A l'Organisme de Formation**
- **Au Centre Hospitalier – Service DRH**

Tous les remboursements de frais de déplacement (repas, nuitée, frais kilométriques...) perçus par les agents partis en formation (Etudes promotionnelles ou autres formations du plan ou des fonds mutualisés) correspondent à une compensation des frais réellement supportés par l'agent et non à un revenu supplémentaire.

Ils ne sont donc pas imposables.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION **ÉTUDES PROMOTIONNELLES ET FORMATIONS EXTERNES LONGUES (> 52 JOURS)**

Libellé de la formation :

Date(s) de session(s) : mois de Lieu :

Identification de l'agent

NON : Prénom :

Lieu de résidence: Service :

1. FRAIS DE TRANSPORT

↳ TRAIN – Nombre de jours = (somme des billets) €

↳ VÉHICULE PERSONNEL – Nombre de jours X forfait = €

⇒ **TOTAL N° 1 :**

..... €

..... €

..... €

2. FRAIS D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION

OPTION 1 – AVEC LOCATION LOGEMENT

↳ HEBERGEMENT : Maximum 350 € par mois €

↳ RESTAURATION : Forfait 320 € par mois €

OPTION 2 – SANS LOCATION LOGEMENT

↳ HEBERGEMENT : selon la règle de dégressivité €

↳ NOMBRE DE REPAS : €

Sont pris en compte les factures et reçus (un justificatif par repas) de restauration, **ne sont pas pris en compte les tickets d'achats en surface de distribution**, Maximum 10 € par repas

⇒ **TOTAL N° 2 :**

..... €

3. FRAIS D'INSCRIPTION

Joindre obligatoirement le justificatif de paiement

Les frais d'inscription seront remboursés à réception de la 1ère attestation de présence

⇒ **TOTAL N° 3 :**

..... €

TOTAL FRAIS DE L'AGENT = TOTAUX 1 + 2 + 3 =

..... €

Fait à le Signature de l'agent :

REGLEMENT INTERIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES EN FORMATION AU SEIN DU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR

*Les stagiaires sont priés de prendre connaissance de ce présent règlement intérieur avant la date de la formation.
Ce dernier sera joint à leur convocation de formation et sera affiché dans les salles dédiées aux formations.*

CHAPITRE 1 : FONCTIONNEMENT

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires participant à une action de formation organisée par le Centre Hospitalier de Saumur, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 : CHAMP D'APPLICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement est destiné à fixer : - Les règles relatives à l'hygiène et la sécurité, - Les règles générales relatives à la discipline.

CHAPITRE 2 : HYGIENE ET SECURITE

ARTICLE 1 : LES PRINCIPES UNIVERSELS

En matière d'hygiène et de sécurité, et pour assurer la sécurité de chacun, les stagiaires sont tenus d'observer des mesures d'hygiène et de sécurité édictées dans le cadre des dispositions légales en vigueur ainsi que des prescriptions applicables au sein du site de formation, sous peine de sanctions disciplinaires. Selon l'article R.6351-1 du code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires et apprentis sont celles de ce dernier règlement. Ainsi, chaque stagiaire envoyé au Centre hospitalier de Saumur dans le cadre d'une formation doit se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité établies par le règlement intérieur du Centre Hospitalier de Saumur.

ARTICLE 2 : ACCIDENTS ET SITUATIONS DANGEREUSES

Tout accident, même léger, survenu au cours de la formation, doit être immédiatement signalé au formateur ainsi qu'au service Formation du Centre Hospitalier de Saumur, et faire l'objet d'un appel aux secours si nécessaire. Conformément à la loi, si un stagiaire pense qu'une situation présente un danger grave et imminent pour sa vie, sa santé ou s'il constate toute défectuosité dans les systèmes de protection, il doit informer immédiatement le formateur. Ce dernier se doit de prendre les mesures nécessaires.

ARTICLE 3 : TENUE DES LOCAUX

D'une manière générale, les locaux du Centre hospitalier de Saumur doivent être maintenus en parfait état de propreté, y compris les salles de pause. A cet effet, les stagiaires doivent remettre le lieu en état et utiliser les poubelles et corbeilles mises à sa disposition. Il est interdit de prendre ses repas dans les salles de formation

ARTICLE 4 : BOISSONS ET STUPEFIANTS

Il est interdit d'introduire, de distribuer et de consommer des boissons alcoolisées dans les locaux de l'établissement. De plus, toute consommation de substances illicites est formellement interdite. Ainsi, tout stagiaire saisi en train d'introduire des boissons alcoolisées ou en état d'ivresse s'expose à des sanctions disciplinaires.

ARTICLE 5 : INTERDICTION DE FUMER

Il est interdit de fumer (cigarettes, cigare, vapoteuses, etc.) dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte des bâtiments du Centre Hospitalier de Saumur.

ARTICLE 6 : PANDEMIE

En cas de crise sanitaire, les stagiaires sont tenus de respecter le protocole mis en place par le Centre Hospitalier de Saumur.

CHAPITRE 3 : DISCIPLINE

ARTICLE 1 : LES HORAIRES DE FORMATION

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires de formation communiqués par le Centre Hospitalier de Saumur. Tout stagiaire est tenu de respecter ces horaires et de suivre la totalité de la formation avec assiduité.

ARTICLE 2 : ABSENCES ET RETARDS

Tout retard ou absence du stagiaire doit être justifié et communiqué au Centre Hospitalier de Saumur. Aucun retard ne doit être une source de désorganisation pour le bon fonctionnement de la formation. Le formateur est en droit de refuser la participation à la formation à un stagiaire qui arriverait en retard. Aucune sortie sans motif durant le temps de la formation n'est autorisée sans l'accord préalable du formateur. Les stagiaires doivent émarger une feuille de présence lorsque la formation se déroule en présentiel.

ARTICLE 3 : TENUE VESTIMENTAIRE ET COMPORTEMENT

Le stagiaire est tenu de se présenter au centre de formation avec une tenue décente, c'est-à-dire une tenue professionnelle correcte, et à revêtir les équipements préconisés. De plus, il est demandé à tout stagiaire de ne pas perturber le bon déroulement de la formation par son comportement.

ARTICLE 4 : INTEGRATION DU HANDICAP

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation du Centre Hospitalier de Saumur pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation. Email : formation@ch-saumur.fr
Téléphone : 02.41.53.32.46

ARTICLE 5 : EFFETS PERSONNELS

La responsabilité du Centre Hospitalier de Saumur ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets personnels des stagiaires survenus à l'occasion de la formation. Au cours de la formation et pendant les déplacements, les effets personnels des stagiaires restent sous leur responsabilité individuelle.

ARTICLE 6 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Il est formellement interdit aux stagiaires d'enregistrer ou de filmer une partie ou l'ensemble de la formation. Les supports de formation remis par le Centre Hospitalier de Saumur ou projetés dans le cadre de formations à distance, relèvent de la propriété intellectuelle du Centre Hospitalier de Saumur et ne peuvent être utilisés qu'à des fins personnelles dans le cadre professionnel. Toute copie, reproduction et/ou enregistrement de formations, que ce soit en présentiel ou à distance, sont explicitement interdits.

ARTICLE 7 : UTILISATION DU MATERIEL

L'utilisation du matériel de formation se fait sur le lieu de formation. Il doit être utilisé conformément à son objet et ne peut être utilisé à des fins personnelles. Chaque stagiaire à l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Toute anomalie du matériel doit être signalée immédiatement au formateur.

ARTICLE 8 : OBLIGATION DE RESERVE ET DE NEUTRALITE

Les stagiaires en formation sont tenus à une stricte neutralité au regard de leurs opinions politiques, syndicales ou religieuse.

ARTICLE 9 : LES SANCTIONS

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet de poursuite et/ou de sanction. Conformément à la législation en cours, tout agissement considéré comme fautif par le Centre Hospitalier de Saumur pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité faire l'objet des mesures suivantes :

- Rappel à l'ordre
- Avertissement oral
- Exclusion de la formation

LE SERVICE FORMATION CONTINUE VOUS ACCUEILLE DU LUNDI AU VENDREDI

BUREAU FORMATION CONTINUE – RDC DU BÂTIMENT G (DRH)
CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	FERME
14h00 – 17h00				

Bernard DEVANNE

Responsable de la Formation Continue

Formations externes, dispositifs individuels

02.41.53.32.13

Fanny ASSERAY

Chargée de la Formation Continue

Formations collectives, vente de formation

02.41.53.32.46

formation@ch-saumur.fr